

SAVING
LIVES
CHANGING
LIVES



World Food
Programme

Évaluation Décentralisée

Évaluation des programmes intégrés de cantines scolaires financés par l'Ambassade des Pays Bas (provinces Bubanza, Bujumbura rural et Cibitoke) et par l'Union européenne (province Gitega) et mis en œuvre par le PAM au Burundi

2016 à 2018

Rapport d'évaluation

Juillet 2019

Préparé par

Yvan Conoir, Chef d'équipe ; Clémence Bununagi, Experte en genre ; Solange Heise, Experte nutritionniste ; Désiré Munezero, Expert statistique et méthodologique



Remerciements

L'équipe d'évaluation entend remercier toutes les parties prenantes internes et externes au PAM Burundi qui ont rendu possible la tenue de cette évaluation dans des conditions optimales de faisabilité, d'accès et d'ouverture: autorités nationales, provinciales ou sectorielles du Gouvernement du Burundi, des partenaires de mise en œuvre, ainsi que des bénéficiaires (personnels des écoles, des cantines scolaires endogènes, des coopératives visées par le projet, enfants en âge scolaire, femmes et enfants ayant recours à des suppléments nutritionnels, membres des Foyers d'apprentissage et de reconstruction nutritionnelle (FARN), etc.). Nos remerciements s'étendent à tous les partenaires de mise en œuvre des deux projets évalués, tant du système des Nations Unies (FAO, FIDA) que des organisations non gouvernementales nationales et internationales associées aux programmes intégrés de cantines scolaires endogènes. La logistique, la mobilisation ainsi que l'administration de toute l'opération de collecte de données primaires au sein des quatre provinces du projet n'aurait pu se dérouler de manière aussi aisée sans l'expérience et les moyens du CERPED, Centre d'études et de recherches en population et études démographiques, dont notre expert statistique et méthodologique est membre. Nos remerciements sincères vont aussi à l'encontre du manager de cette évaluation, lequel a appuyé et facilité la tenue de cette évaluation décentralisée dans le respect des règles et principes du DEQAS (Évaluations décentralisées), M. Jean Mahwane, du Bureau pays du Programme Alimentaire Mondial (PAM) au Burundi. Des remerciements particuliers vont à l'égard de la Directrice de ce même bureau, Mme Virginia Villar Arribas, au Directeur adjoint, M. Martin Kabaluapa ainsi qu'au Chef des programmes, M. Serigne Loum, dont les explications nous ont permis d'éclaircir nombre de zones d'ombre.

Clause de non-responsabilité

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'Équipe d'évaluation, et ne reflètent pas nécessairement celles du Programme Alimentaire Mondial. La responsabilité des opinions exprimées dans ce rapport appartient uniquement à ses auteurs. La publication de ce document ne signifie pas que le PAM appuie les opinions exprimées.

Les dénominations utilisées et la présentation de matériel dans les cartes n'implique en aucun cas l'expression d'opinion de la part du PAM en ce qui concerne le statut juridique ou constitutionnel de tout pays, territoire, ou zone maritime, ou en ce qui concerne la délimitation des frontières.

Table des matières

1.	Introduction	1
1.1	Vue d'ensemble du sujet de l'évaluation.....	2
1.2	Contexte	8
1.3	Méthodologie de l'évaluation et limitations	11
2.	Résultats de l'Évaluation	15
2.1	Revue des outils permettant l'intégration de genre dans les programmes et projets du PAM	20
2.2	Dimension genre dans les projets (analyses situationnelles et cadres logiques) ..	21
2.3	Intégration des analyses de genre en actions précises dans la méthodologie de mise en œuvre	21
2.4	Les effets anticipés de l'analyse genre ont-ils permis de générer des effets attendus - ou inattendus - dans la mise en œuvre des programmes ?	22
3.	Conclusions et Recommandations	46
3.1	Conclusions générales.....	46
3.2	Leçons apprises.....	47
3.3	Recommandations	48
	Annexes.....	51
	Annexe I Termes de Référence.....	51
	Annexe II Questions d'évaluation et matrice d'évaluation.....	68
	Annexe III Matrice d'évaluation	69
	Annexe IV Calendrier de la mission d'évaluation	84
	Annexe V Présence du PAM au Burundi et carte des cantines scolaires au Burundi (octobre 2018).....	87
	Annexe VI Parties prenantes de l'évaluation.....	90
	Annexe VII Taux d'exécution du projet financé par les Pays Bas.....	91
	Annexe VIII Présentation des résultats quantitatifs des deux projets sous évaluation.....	92
	Annexe IX Augmentation des revenus des coopératives (Question 3).....	95
	Annexe X Évolution des coopératives au sein des marchés du PAM et augmentation des revenus des coopératives tenues par des femmes	103
	Annexe XI Bénéficiaires des suppléments nutritionnels, transferts monétaires et de repas chauds en cantines scolaires (Question 5)	107
	Annexe XII Documents Consultés	109
	Annexe XIII Parties Prenantes Interviewées.....	114
	Annexe XIV Considérations éthiques	117
	Liste des Acronymes	118

Résumé Exécutif

Type d'évaluation, période évaluée et bureau en charge

1. L'évaluation des programmes intégrés de cantines scolaires financés par l'Ambassade des Pays Bas et de l'Union européenne et mis en œuvre par le bureau du Programme Alimentaire Mondial au Burundi, pour la période 2017-2018, est une évaluation sommative de fin de projet. Le bureau en charge de l'évaluation est la firme Universalia Management Group (Canada), composée de deux consultants internationaux et de deux consultants nationaux.

But et objectifs de l'évaluation

2. L'évaluation a pour **objectif d'appuyer le gouvernement du Burundi et le PAM** Burundi dans le renforcement des activités du programme national des cantines scolaires. L'évaluation couvre les interventions du PAM au Burundi pendant la période 2017-2018 et s'est déroulée entre août 2018 (formulation des TDR) et juin 2019 (rapport final de l'évaluation), avec une mission de collecte de données effectuée en février 2019. Dans ce sens, l'évaluation répond à la fois au principe d'**imputabilité**, soit de rendre des comptes sur la performance et les résultats des deux programmes évalués, comme au principe d'**apprentissage**, soit de déterminer les raisons pour lesquelles certains résultats sont survenus ou non.

3. L'évaluation vise de manière spécifique à déterminer les faiblesses, forces et leçons des programmes dans les deux zones visées. Le *Programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (Gitega)* implique la mise en œuvre d'un programme de repas scolaires et la prévention et le traitement de la dénutrition avec le financement de l'Union européenne (contribution de 5 millions d'Euros sur deux années, 2017 et 2018); le projet de « *Promotion du développement du secteur agricole à travers les achats locaux pour l'approvisionnement des cantines scolaires et la fortification des aliments locaux dans les provinces du Nord-Ouest du Burundi* », financé par le Royaume des Pays Bas, a quant à lui, démarré en 2013 pour une période de 2013-2017 et a été prolongé par la suite jusqu'en 2018 (budget de 14 685 650 US \$ de 2016 à 2018). Ce dernier vise quant à lui l'amélioration de la sécurité alimentaire et de l'état nutritionnel de la population des provinces de Cibitoke, Bubanza et Bujumbura rural. Un des défis rencontrés par l'évaluation a donc été d'évaluer **deux projets**, chacun disposant d'objectifs, de buts et de champs d'activité différents. Cette complexité a forcé l'équipe d'évaluation à adopter une variété d'approches méthodologiques distinctes pour gérer la complexité de chacun des projets.

4. Les **objectifs spécifiques** que le Bureau du PAM Burundi souhaitait voir évaluer sont :a) Accès à l'éducation pour les filles et les garçons à travers la performance des taux d'enrôlement; b) Accroissement des revenus des coopératives et des petits producteurs à travers leur connexion au marché des écoles; c) Promotion du statut nutritionnel dans les communautés et les écoles à travers les interventions de prévention et de traitement de la malnutrition.

Utilisateurs principaux de l'évaluation

5. Les utilisateurs principaux de l'évaluation seront le Bureau pays du PAM, intéressé au premier chef à continuer d'appuyer les activités d'alimentation scolaire, ainsi que le Bureau régional, intéressé à prendre connaissance d'un bilan indépendant de la performance

¹ Pour le PAM au Burundi, l'évaluation intervient à un « *moment critique de l'action du PAM avec le gouvernement dans le renforcement du programme national des cantines scolaires* ».

opérationnelle du projet. Le siège du PAM sera aussi intéressé de tirer les leçons qui émergeront de l'évaluation pour revoir toute modalité de livraison pertinente aux programmes du PAM. Les agences sœurs du système des Nations Unies (SNU) sont intéressées à comprendre comment le PAM agit en interaction avec les producteurs agricoles mais aussi les intervenants nationaux des secteurs de santé ou de l'éducation. Le Gouvernement du Burundi, à commencer par la Direction nationale des cantines scolaires, et de manière plus large le Ministère en charge de l'Éducation, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage ainsi que le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, sont intéressés à promouvoir une politique d'alimentation scolaire qui améliore la santé des enfants, les résultats de ces derniers à l'école, et qui stimule différents secteurs de la production agricole.

Contexte

6. L'évaluation s'inscrit dans un contexte d'insécurité alimentaire au Burundi. En mars 2017², le PAM estimait que 46 pour cent de la population était en situation d'insécurité alimentaire, soit 5,3 millions de personnes, dont 1 million en situation d'insécurité alimentaire grave³. Il est aussi l'un des pays les plus touchés par la malnutrition avec 56 pour cent⁴ des enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition chronique. Les carences en micronutriments constituent également un grand problème de santé publique avec 61%⁵ d'anémie chez les enfants de moins de cinq ans, ainsi que des carences importantes en vitamine A et en iode. Les enfants des zones rurales souffrent davantage de malnutrition aiguë et chronique que les enfants en milieu urbain.

7. Au Burundi, la réponse du PAM au Burundi est multiforme⁶ : en 2018, le PAM assistait près de 40000 réfugiés dans quatre provinces du pays, et planifiait de fournir une assistance alimentaire à 942 000 bénéficiaires (2017)⁷. Le PAM fournit donc une aide alimentaire aux réfugiés, rapatriés, personnes déplacées à l'interne, communautés hôtes vulnérables, en sus du programme d'appui à l'alimentation scolaire⁸, et l'appui aux producteurs en matière de gestion post-récoltes, d'équipement et de renforcement des capacités des coopératives de production dans l'ouest du pays.

Sujet de l'évaluation

8. Depuis 2013, le Gouvernement du Burundi, en collaboration avec le PAM a initié un programme de cantines scolaires endogènes⁹ (« *Home Grown School feeding* »). Les denrées alimentaires utilisées dans ce programme sont dans leur grande partie achetées localement auprès des petits producteurs agricoles regroupés en coopératives ou organisations de producteurs et aux fournisseurs ou commerçants locaux jusqu'à hauteur de 30%¹⁰ des besoins des écoles selon les performances de la saison agricole et la disponibilité des fonds. En 2017,

² PAM, Projet de plan stratégique de pays provisoire - Burundi (2018-2020)

³ Ibidem, p. 3

⁴ EDS, 2017

⁵ EDS 2016-2017

⁶ Burundi : Facts and Figures, WFP, February 2018

⁷ Burundi, Rapport annuel de suivi et évaluation, janvier 2018

⁸ School Meals Programme in Burundi, non daté

⁹ Selon le gouvernement du Burundi, « *le programme d'alimentation scolaire mise en œuvre par le PAM et le gouvernement intervient actuellement (2017) pour la fourniture des repas scolaires pour 702 écoles comptant 501 000 élèves dans sept provinces (Bujumbura, Bubanza, Cibitoke, Gitega, Kirundo, Muyinga et Ngozi)* ». Pour 2018 (voir Figure No 2), les chiffres avancés parlent de 800 écoles assistées pour environ 620 000 élèves assistés

¹⁰ Projet de Politique Nationale d'Alimentation Scolaire (PNAS)

on estime que les achats auprès des petits producteurs ont permis d'injecter dans l'économie nationale plus de 2,2 millions de dollars¹¹. ».

Questions prioritaires de l'évaluation

9. Les questions prioritaires de l'évaluation reposent sur les critères suivants :
- Pertinence
 - Le programme a-t-il ciblé les vrais bénéficiaires avec la bonne modalité de programmation?
 - Les activités du programme ont-elles été soutenues par une analyse de genre?
 - Efficacité
 - Les membres des coopératives ont-ils augmenté leurs revenus? Quelles sources de revenus ont augmenté pendant la durée du programme?
 - Les enfants d'âge scolaire ont-ils amélioré leur accès à l'éducation grâce au programme ?
 - L'état de santé et de nutrition de la population s'est-il amélioré grâce au programme ?
 - Comment l'*Initiative de soutien aux marchés agricoles* renforce-t-elle ou réduit-elle les inégalités entre les sexes et encourage-t-elle l'autonomisation des femmes dans la chaîne de valeur agricole ?
 - Efficience
 - La modalité choisie pour les activités de nutrition était-elle la plus rentable pour atteindre les objectifs de l'intervention
 - L'intégration d'activités / de composants est-elle propice aux résultats du projet?
 - Impact
 - Quels sont les facteurs contraignants qui pourraient limiter l'impact futur de l'intervention ?
 - Le programme a-t-il correctement considéré une stratégie de sortie ?

Principaux aspects de la méthodologie

10. L'évaluation a été conçue pour évaluer les programmes intégrés de cantines scolaires financés par l'Ambassade des Pays Bas (Provinces Bubanza, Bujumbura rural et Cibitoke) et par l'Union européenne (Province Gitega), mis en œuvre par le PAM au Burundi selon les critères d'évaluation suivants: pertinence, efficacité, efficience et impact.

11. Afin de répondre à ces questions, l'équipe d'évaluation a mis en œuvre les activités méthodologiques suivantes: a) Revue documentaire exhaustive (PAM, partenaires, gouvernement); b) Collecte de données statistiques (PAM et gouvernement); c) Visites de terrain (quatre provinces, Bujumbura) auprès d'écoles, de coopératives et d'administrations locales; d) Entrevues semi-dirigées (PAM, gouvernement, populations bénéficiaires, partenaires) et groupes de discussion (populations bénéficiaires). Près de 50 entrevues semi-dirigées réalisées ainsi que des dizaines de focus groupes organisés avec des membres de coopératives, de foyers d'apprentissages et de réhabilitation nutritionnelle ou au sein de centres de santé; et e) Observations de terrain.

¹¹ Ibidem, p. 9

12. Les limitations rencontrées dans la mise en œuvre de l'évaluation et les mesures prises afin d'atténuer ces dernières ont consisté en a) Des retards dans la présentation de données essentielles en matière de nutrition comme de données financières relatives aux revenus des coopératives et petits producteurs. Ces données ont été obtenues au début du mois de mai 2019; b) Absence de données de base pour évaluer l'amélioration des conditions de santé et de nutrition; et c) Système de gestion financière des coopératives peu informatif et informé sur l'amélioration des revenus des membres, et absence d'une méthodologie de collecte de données financières auprès des coopératives de la part du partenaire de mise en œuvre.

Résultats clés

Pertinence

13. Question d'évaluation No 1: Le programme a-t-il ciblé les vrais bénéficiaires avec la bonne modalité de programmation, reflétant les besoins et le potentiel des différentes zones géographiques?

14. Les interventions nutritionnelles par les partenaires de mise en œuvre ont correctement ciblé les bénéficiaires, mais avec des modalités méthodologiques et d'intensité différente, ceci dans le respect des politiques nationales de santé et de nutrition. Les écoles abritant des cantines scolaires endogènes ont rempli leur fonction d'assister un nombre d'élèves toujours plus élevé suite à l'introduction du programme national d'alimentation scolaire. Elles rencontrent l'adhésion des bénéficiaires qui s'investissent très souvent dans le développement du programme.

15. Le volet d'appui aux coopératives et petits producteurs agricoles répond toujours aux besoins en matière de sécurité alimentaire dans les provinces ciblées. Les coopératives sélectionnées répondent aux critères d'éligibilité, même si certaines peinent à s'y soumettre.

16. Question d'évaluation No 2: Les activités du programme ont-elles été soutenues par une analyse de genre ?

17. Les deux projets sous évaluation n'ont pas fait l'objet d'analyses de genre avant leur mise en œuvre et leur élaboration et mise en œuvre n'a pas suffisamment pris compte des résultats des autres analyses genre conduites dans d'autres cadres et ciblant les secteurs touchés par les projets.

Efficacité

18. Question d'évaluation No 3: Les membres des coopératives ont-ils augmenté leurs revenus? Quelles sources de revenus ont augmenté pendant la durée du programme?

19. Les partenaires d'appui aux coopératives (PAM et BDDDB) ne disposaient pas d'outils de mesure adéquats pour appréhender l'évolution des revenus des coopératives appuyées par le projet, encore moins les dividendes individuels répartis entre les coopérateurs.

20. Globalement, le chiffre d'affaires annuel moyen par coopérative a légèrement augmenté en 2017 pour retomber en dessous du niveau de 2016 en 2018. Il ne semble pas que le fait de vendre au PAM une, deux ou trois années consécutives ait eu une incidence directe sur l'évolution du chiffre d'affaires moyen des coopératives bénéficiaires. Les analyses qualitatives confirment de leur côté des améliorations significatives de revenus qui se traduisent par

l'acquisition de biens et d'actifs au profit des ménages de coopératives partenaires u PAM. Les coopératives capables de répondre de manière efficace au PAM sont toutes des coopératives habituées à générer des productions importantes, soutenues par un nombre élevé de producteurs individuels. Par contre, les analyses qualitatives confirment des améliorations significatives de revenus et d'acquisition de biens pour les ménages de coopératives partenaires du PAM.

21. Question d'évaluation No 4 : Les enfants d'âge scolaire ont-ils amélioré leur accès à l'éducation grâce au programme?

22. Même si les effectifs d'élèves (écoles appuyées) ont augmenté entre 2016 et 2019 de manière significative dans les quatre provinces, il est difficile d'illustrer une corrélation statistique entre le développement des cantines scolaires endogènes et l'évolution du nombre d'inscriptions *au niveau provincial*. Par contre, il est démontrable que globalement, le rythme de croissance des effectifs des écoles appuyées est plus élevé par rapport à l'ensemble des écoles, en général (écoles non-appuyées), que ce soit chez les filles que chez les garçons.

23. Il est difficile de se prononcer sur les tendances entre les taux d'abandons dans les écoles appuyées et l'ensemble des écoles. En effet, chez les filles, les écoles appuyées enregistrent plus d'abandons que la moyenne tandis que c'est l'inverse chez les garçons.

24. Question d'évaluation No 5 : L'état de santé et de nutrition de la population s'est-il amélioré grâce au programme ?

25. Même s'il n'est pas possible de démontrer de manière quantitative l'évolution de l'état de santé et de la nutrition de la population, les indicateurs relatifs à la prise en charge de la Malnutrition aigüe modérée (MAM) mesurés au sein des CDS démontrent une incidence positive au niveau des taux de guérison. Le volet relatif à la distribution de poudres de micronutriments a démontré des résultats aléatoires en termes de couverture des populations ciblées. La distribution des poudres de micronutriments a eu une faible couverture lors de la mise en œuvre de la composante. Les discussions et enquêtes qualitatives menées démontrent une amélioration sensible de l'état de nutrition ainsi que des connaissances en matière de nutrition des populations visées par les deux projets, tant au niveau des écoles qu'au niveau des populations de FEA et enfants de 6-59 mois. Les programmes de transferts monétaires conditionnels ont démontré un impact nutritionnel à court terme tout en renforçant à moyen terme certains actifs propices à la sécurité alimentaire des populations. Quant à lui, le modèle des FARN/FAN constitue une bonne plateforme de sensibilisation de bonnes pratiques nutritionnelles (alimentation et hygiène) qui s'avère pertinent et durable.

26. Question d'évaluation No 6 : Comment l'initiative de *Soutien aux marchés agricoles* renforce-t-elle ou réduit-elle les inégalités entre les sexes et encourage-t-elle l'autonomisation des femmes dans la chaîne de valeur agricole ?

27. Les femmes ont bien tiré profit du renforcement des capacités dont elles ont bénéficié, particulièrement en matière de règles administratives, financières et contractuelles. Les coopératives dirigées par les femmes se sont de façon générale retrouvées plus régulièrement retenues pour le marché du PAM que celles gérées par les hommes. Par contre, la proportion des femmes au sein des coopératives a légèrement baissé entre le début du programme et l'année 2017-2018. L'objectif de voir 50% des femmes membres des comités de gestion au sein des coopératives du projet semble être un idéal encore très éloigné ; les coopératives dirigées par des hommes comportent très peu de femmes dans les comités. Par contre, les 8

coopératives dirigées par des femmes se retrouvent toutes avec des comités exécutifs dominés en nombre par des femmes.

Efficiace

28. Question d'évaluation No 7 : La modalité choisie pour les activités de nutrition était-elle la plus rentable pour atteindre les objectifs de l'intervention ?

29. Les activités nutritionnelles mises en œuvre dans les deux projets se sont révélées pertinentes et efficaces pour faire face à la malnutrition des enfants en bas-âge comme des femmes enceintes et allaitantes. L'activité de transferts monétaires conditionnels s'est révélée efficace sur le court terme pour l'amélioration nutritionnelle des FEA et des enfants avant de satisfaire d'autres besoins de sécurité alimentaire sur le moyen terme. La fortification alimentaire est conforme aux objectifs du projet, mais l'introduction de la culture de Moringa a été un échec pour le volet « approche sensible à la nutrition » car les plantes n'ont pas pu se développer normalement. Les Foyers d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle (FARN) se sont révélés être des outils de sensibilisation communautaire et de réhabilitation nutritionnelle efficaces.

30. Question d'évaluation No 8 : L'intégration d'activités/de composantes est-elle propice aux résultats du projet ?

31. L'intégration d'activités et de composantes complémentaires aux deux projets a été propice aux résultats de ces derniers. Les initiatives engagées se renforcent mutuellement en appuyant à la fois l'amélioration du programme national de cantines scolaires endogènes (foyers améliorés institutionnels, infrastructures d'appui au sein des écoles), la sécurité alimentaire et nutritionnelle des élèves tout comme la protection du fruit du travail des producteurs agricoles.

32. Les jardins scolaires sont un outil complémentaire au bon fonctionnement des cantines scolaires et permettent d'améliorer la diversité de la diète comme ses composantes traditionnelles. A contrario, les *kitchen gardens* n'ont pas du tout réussi à capter l'intérêt des autorités scolaires comme des bénéficiaires directs. Enfin, l'initiative d'assistance technique à la chaîne de valeur « Lait » au Burundi sert non seulement l'amélioration de la sécurité nutritionnelle des élèves en complément des distributions au sein des cantines scolaires, mais permet aussi de valoriser le capital pastoral de centaines de fermes individuelles qui disposent de vaches au Burundi. L'initiative « *Zéro perte post-récolte* » a un impact sur la préservation de la production agricole, et par extension sur la politique des prix de vente des produits et les revenus des coopérateurs.

Impact

33. Question d'évaluation No 9 : Quels sont les facteurs contraignants qui pourraient limiter l'impact de l'intervention ?

34. En réponse à la politique de transferts monétaires conditionnels au profit des FEA, les autorités médicales ont constaté une augmentation du nombre de grossesses au sein de la population féminine locale. Toujours dans le même cadre, il a été proposé que le choix des communes cibles devrait s'organiser autour de groupes relevant d'une même autorité de tutelle, permettant ainsi aux autorités médicales concernées une meilleure analyse comparative des résultats au sein de leur zone géographique de tutelle. Aussi, pour

approfondir l'analyse de l'impact en termes de revenus du renforcement des capacités des acteurs agricoles, l'absence d'outils permettant de mener à bien des analyses économiques sur les revenus générés par la variété des activités des coopératives limite la mesure des effets attendus. Aussi, trois éléments essentiels se sont révélés susceptibles de limiter l'impact futur des interventions; i) l'absence d'analyse genre de base, ii) la faible prise en compte des rôles et relations de genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des deux projets, iii) les faibles capacités en intégration du genre des acteurs directement impliqués dans la mise en œuvre des deux projets.

Durabilité

35. Question d'évaluation No 10 : Le programme a-t-il correctement considéré une stratégie de sortie?

36. L'Union européenne n'a pas considéré de stratégie de sortie suite à la décision du bailleur de fonds de mettre un terme au financement du programme. Le Projet appuyé par le Royaume des Pays Bas s'inscrit dans le « temps long » et poursuit au Burundi une stratégie intégrée, inclusive et multiformes, orientée sur le développement des petits producteurs, de leurs structures d'appui, des mécanismes de consolidation de ces dernières, de valorisation des innovations technologiques permettant l'augmentation des rendements comme de la valeur ajoutée au sein de chaque chaîne de valeur.

Conclusions générales

37. En réponse à la première question (Q. No 1) de savoir si le programme a ciblé les vrais bénéficiaires, dans les deux projets ciblés, l'évaluation est arrivée à la conclusion que le ciblage des bénéficiaires avait été adéquat, tant au niveau des catégories les plus vulnérables (femmes enceintes et allaitantes et enfants de 6-23 mois) que des acteurs économiques ciblés (coopératives).

38. En réponse à la question de savoir si les activités du programmes ont été soutenues par une analyse de genre (Q. No 2), il apparait que même si l'analyse de genre est intégrée dans les programmes et politiques du PAM, les deux projets sous évaluation n'ont pas fait l'objet d'analyses de genre spécifiques avant leur mise en œuvre.

39. En recherchant une réponse à l'effet de savoir si les membres des coopératives ont augmenté ou pas leurs revenus (Q. No 3), l'absence d'outils de mesure efficace a manqué pour faire une recherche approfondie auprès des coopératives et coopérateurs. Dans un marché dominé par un petit groupe de coopératives (le PAM procède à plus des deux tiers de ses achats auprès de 4 coopératives¹²), il appert que les coopératives capables de répondre de manière efficace au PAM sont toutes des coopératives habituées à générer des productions importantes, soutenues par un nombre élevé de producteurs individuels.. L'analyse des chiffres d'affaires des coopératives ont varié d'une année à une autre, sans montrer une incidence claire et indiscutable sur la relation qui pourrait exister entre vendre au PAM et voir les revenus des coopératives augmenter. Les visites de l'évaluation comme la revue des analyses quantitatives disponibles concourent à penser que les coopératives appuyées ont vu parmi leurs membres des améliorations significatives de revenus et d'acquisition de biens.

¹² On pourrait penser que ce marché est presque de type oligopolistique

40. Relativement à la question de savoir si les enfants d'âge scolaire ont amélioré leur accès à l'éducation grâce au programme (Q. No 4), l'évaluation a démontré statistiquement que les écoles appuyées par le programme d'alimentation scolaire avaient un rythme de croissance plus élevé, mais que cette corrélation était plus difficile à prouver en ce qui avait trait à la diminution du taux d'abandon. Aussi, il a été démontré (Q. No 8) que, même si des efforts restent à accomplir à cet égard, le développement des jardins scolaires – en complément des vivres amenées par les parents – a un impact positif sur la variété et l'apport nutritionnel des repas servis dans les cantines scolaires. Il est a contrario plus difficile d'expliquer pourquoi les *Kitchen Gardens* mis en place dans les mêmes écoles ont été un échec. Un ensemble d'autres initiatives (foyers améliorés institutionnels, microprojets autour des cantines, projet « lait », ont eu un impact bénéfique sur la mise en œuvre du projet de cantines scolaires.

41. En ce qui a trait à l'état de santé et de nutrition de la population cible (Q. No 5), les indicateurs relatifs à la prise en charge de la Malnutrition aigüe modérée (MAM) mesurés au sein des CDS démontrent une incidence positive au niveau des taux de guérison. Les enquêtes menées démontrent une amélioration sensible de l'état de nutrition ainsi que des connaissances en matière de nutrition des populations visées par les deux projets, tant au niveau des écoles qu'au niveau des populations de FEA et enfants de 6-59 mois. Dans ce sens, l'évaluation pense que les modalités choisies pour les activités de nutrition (Q. No 7) étaient les bonnes pour atteindre les objectifs visés. Les activités nutritionnelles mises en œuvre dans les deux projets se sont révélées pertinentes et efficaces pour faire face à la malnutrition des enfants en bas-âge comme des femmes enceintes et allaitantes.

42. Autre heureuse conclusion, l'initiative de *Soutien aux marchés agricoles* a de façon générale démontré (Q. No 6) que les femmes ont bien tiré profit du renforcement des capacités offert par le projet. De façon générale, les femmes (comme les hommes) membres des coopératives appuyées ont augmenté leurs revenus et amélioré leurs conditions de vie et celles de leur famille.

43. Les facteurs contraignants principaux (Q. No 9) susceptibles de limiter l'impact de l'intervention sont essentiellement l'absence d'outils permettant de mener à bien des analyses économiques sur les revenus générés par la variété des activités des coopératives limite la mesure des effets attendus ainsi que l'absence d'analyse genre de base, et la faible prise en compte des rôles et relations de genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des deux projets. L'intervention financée par l'Union européenne (Q. No 10) n'a pas considéré de stratégie de sortie suite à la décision du bailleur de fonds de mettre un terme au financement du programme. Le Projet appuyé par le Royaume des Pays Bas poursuit au Burundi une stratégie intégrée, inclusive et multiforme, orientée sur le développement des petits producteurs, dont l'action devrait non pas s'inscrire dans la sortie, mais plutôt dans la continuité et le renforcement des efforts engagés.

Recommandations

Stratégiques

- 1) **Recommandation No 1 :** Le PAM au Burundi doit continuer à investir dans les programmes intégrés de cantines scolaires en exigeant que chaque nouvelle école associée au programme investisse dans des infrastructures minimales de base (latrines, eau, foyers améliorés) pour optimiser les services rendus aux élèves et à la communauté;
- 2) **Recommandation No 2 :** L'élaboration de tous les projets, qu'ils concernent des groupes spécifiques genre ou pas, devrait être précédée d'une analyse genre de base, en vue d'identifier les besoins spécifiques des groupes cibles en matière d'égalité genre par rapport au secteur concerné. D'autre part, les besoins spécifiques des

différents groupes ainsi que les rôles et relations de genre devraient être pris en compte à toutes les étapes de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation des programmes et projets.

- 3) Recommandation No 3 :** Le gouvernement burundais et les partenaires du PAM au Burundi doivent chercher à consolider et pérenniser le développement des jardins scolaires, *kitchen gardens* et autres composantes du « paquet essentiel minimum de services ¹³» au service des cantines scolaires pour a) diversifier et varier les diètes servis aux élèves; et b) convaincre les bénéficiaires de la pertinence et des apports des *kitchen gardens*; et c) approfondir l'apprentissage équitable des écoliers sur la santé et préparation à la vie adulte;
- 4) Recommandation No 4 :** Le PAM doit continuer à appuyer et développer une politique « intégrée et inclusive » de services complémentaires et innovants (SAFE, infrastructures, éducation nutritionnelle, reboisement) en parallèle aux activités d'alimentation scolaire;

Opérationnelles :

- 5) Recommandation No 5 :** Le PAM doit développer avec les Ministères, partenaires et coopératives associées des outils de mesure et d'analyse (cadre de suivi) de la performance économique des coopérateurs et petits producteurs, dans le but d'approfondir la réflexion et la mesure d'impact des retombées économiques de son action;
- 6) Recommandation No 6 :** Le PAM doit voir avec les composantes des services de santé locaux/provinciaux burundais dans les provinces d'intervention ciblées comment « *nationaliser* » et mieux « *localiser* » toute politique d'appui nutritionnel qui mette l'accent sur l'appui aux FEA et enfants de 6 – 23 mois pour : a) envisager la poursuite des actions entreprises ; et b) assurer avec les autorités médicales locales, la mise en place d'un système de collecte de données et de surveillance des indicateurs biologiques associés au déploiement d'interventions nutritionnelles ciblées
- 7) Recommandation No 7: :** Dans l'esprit d'un partage de connaissances au niveau national, comme régional, le PAM Burundi devrait mener une réflexion avec le gouvernement sur : a) l'impact à court/moyen terme des projets de transferts monétaires dans le cadre de projets de lutte contre la malnutrition; et b) la pertinence des approches alternatives (distribution de paniers; vouchers pour achats d'aliments nutritifs) ayant pour objectif d'améliorer la diète et la nutrition des personnes vulnérables

¹³ Projet de Politique Nationale d'Alimentation Scolaire (PNAS), République du Burundi, p. 15

1. Introduction

44. L'Évaluation des programmes intégrés de cantines scolaires financés par l'Ambassade des Pays Bas (Provinces Bubanza, Bujumbura rural et Cibitoke) et par l'Union européenne (Province Gitega), mis en œuvre par le PAM au Burundi, a pour **objectif** d'appuyer le gouvernement du Burundi et le PAM Burundi dans le renforcement du programme national des cantines scolaires endogènes. L'Évaluation se justifie par la volonté du PAM « de mesurer le progrès des interventions à la fin de la mise en œuvre », ainsi que de « déterminer les faiblesses, les forces et les leçons du projet »¹⁴. L'évaluation est une **évaluation sommative** qui s'étend du mois d'août 2018 à la présentation du rapport final en avril 2019. La phase de collecte de données a duré plus que prévu¹⁵, faisant que la première version du rapport final n'a été présentée qu'en juin 2019

45. L'évaluation a donc pour raison d'être d'apprécier la contribution :

- du *Programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (Gitega)*, lequel implique la mise en œuvre d'un programme de repas scolaires et la prévention et le traitement de la dénutrition avec le financement de l'Union européenne (contribution de 5 millions d'Euros sur deux années, 2017 et 2018); et
- du projet de « *Promotion du développement du secteur agricole à travers les achats locaux pour l'approvisionnement des cantines scolaires et la fortification des aliments locaux dans les provinces du Nord-Ouest du Burundi* », financé par le Royaume des Pays Bas.

L'une des difficultés rencontrées par l'évaluation a clairement été d'évaluer deux projets aux objectifs similaires mais différents dans leurs méthodologies de mise en œuvre.

46. Cette **évaluation décentralisée** a été commandée par le bureau du PAM au Burundi et couvre la **période de 2017 à 2018**. De manière plus précise, le bureau du PAM a cherché à évaluer les objectifs spécifiques suivants :

- **Accès à l'éducation** pour les filles et les garçons à travers la performance des taux d'inscription ainsi que le niveau d'implication communautaire dans la prise en charge des programmes de cantines scolaires endogènes.
- **Accroissement des revenus des coopératives** et des petits producteurs à travers leur connexion au marché des écoles et l'amélioration des conditions de production alimentaire de qualité, de gestion post récoltes et de commercialisation.
- Promotion du **statut nutritionnel** dans les communautés et dans les écoles à travers les interventions de prévention et de traitement de la malnutrition ainsi que l'amélioration des pratiques nutritionnelles d'hygiène et d'assainissement.

47. La **pertinence** de l'évaluation des programmes de cantines scolaires endogènes avec l'appui du financement de ces deux bailleurs se justifie par la volonté de mesurer le progrès des interventions à la fin de la mise en œuvre. Les résultats de l'évaluation devraient servir de base pour justifier et continuer le plaidoyer en faveur de la poursuite des interventions citées.

¹⁴ Termes de référence, Évaluation des programmes intégrés de cantines scolaires financés par l'Ambassade des Pays Bas (provinces Bubanza, Bujumbura rural et Cibitoke) et par l'Union européenne (province Gitega) et mis en œuvre par le bureau du PAM au Burundi, de 2016 à 2018, p. 3

¹⁵ Les deux partenaires du PAM, World Vision International (WVI) et le Bureau diocésain de développement de Bubanza (BDDB), ont produit des rapports annuels seulement au mois de mai 2019, lesquels rapports – particulièrement pour la partie liée aux revenus des coopératives – ont nécessité des échanges subséquents pour corriger les données présentées

48. Les **utilisateurs prévus** pour ce rapport sont en priorité le bureau de pays (BP) du PAM au Burundi, le bureau régional à Nairobi (RBN), le siège du PAM (HQ), le Bureau de l'évaluation (OEV) ainsi que le Conseil d'administration du PAM. Les autres **parties prenantes** à l'évaluation sont représentées par le Gouvernement du Burundi (ministères en charge de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, de l'Éducation ainsi que la Direction nationale de l'alimentation scolaire). **La Direction nationale de l'alimentation scolaire**, garante de la mise en œuvre de la Politique Nationale d'Alimentation Scolaire (PNAS) attend de l'évaluation des recommandations pour continuer à fédérer les acteurs de l'Éducation autour de l'alimentation scolaire¹⁶.

49. Les **partenaires de mise en œuvre des deux projets**, le Bureau diocésain de développement de Bubanza (BDDB) et Vision mondiale international (WVI) sont intéressés au premier chef par les résultats de l'évaluation pour s'en approprier les résultats et décider des améliorations à apporter au programme (BDDB) ou tirer les leçons apprises de sa mise en œuvre pour toute future réplique (WVI). Aussi, les **bénéficiaires directs** des deux projets (élèves, comités de gestion des écoles, comités de parents, coopératives, femmes enceintes et allaitantes dans les provinces et communes ciblées) sont intéressés aux résultats de l'évaluation¹⁷. Enfin, les **deux bailleurs de fonds** engagés dans le financement des deux programmes dans les quatre provinces ciblées, à savoir le Royaume des Pays Bas ainsi que la Délégation de l'Union européenne au Burundi, sont aussi intéressés à connaître les résultats comme les effets des actions mises en œuvre avec leur appui.

50. Le **calendrier d'intervention** de l'évaluation a été défini en trois moments principaux, à savoir : 1) Une mission de démarrage¹⁸ qui s'est tenue au Burundi du 10 au 14 décembre 2018; 2) Une mission de collecte de données¹⁹, qui s'est déroulée du 11 au 22 février à Bujumbura, en province de Gitega (projet UE) et dans les trois provinces de l'ouest (projet des Pays Bas); 3) Une phase de rédaction du rapport final d'évaluation initiée dans le courant du mois de mars, suivie d'un processus de révision et de consolidation, laquelle a abouti à la présentation du rapport final au début du mois de juin 2019.

1.1 Vue d'ensemble du sujet de l'évaluation

51. **But de l'évaluation** : Le PAM au Burundi a priorisé les **interventions nutritionnelles et l'appui à des cantines scolaires endogènes** dans les provinces de Bubanza, Bujumbura, Cibitoke et Gitega, la raison en étant que ces régions sont caractérisées par une vulnérabilité multiple et complexe à l'insécurité alimentaire chronique. L'évaluation doit donc permettre de déterminer les faiblesses, les forces et les leçons du projet. Elle intervient à un « *moment critique de l'action du PAM avec le gouvernement dans le renforcement du programme national des cantines scolaires*²⁰ ».

¹⁶ La PNAS compte utiliser les constats et recommandations de l'évaluation dans le but d'informer les politiques développées par les secteurs ayant des intérêts transversaux dans les repas scolaires : éducation, santé, protection sociale, agriculture et élevage, développement communal et environnement.

¹⁷ Les coopératives appuyées par le projet seront particulièrement sensibles aux leçons apprises dégagées par le projet. Les écoles participant au développement des cantines scolaires endogènes souhaitent comprendre comment continuera à s'articuler leur relation avec le PAM et les partenaires d'exécution.

¹⁸ La mission de démarrage a permis au chef de l'équipe de l'évaluation de rencontrer les autorités gouvernementales et du PAM Burundi, tout comme de procéder à la visite du Bureau de terrain de Gitega ainsi qu'à deux écoles dotées de cantines scolaires endogènes ainsi qu'à une coopérative;

¹⁹ La mission de collecte de données a été précédée par une formation préparatoire des enquêteurs de terrain, laquelle s'est tenue à Bujumbura des 6 au 8 février 2019. La collecte de données a continué au-delà de la mission de terrain, certains partenaires ayant attendu la présentation de leurs rapports finaux (pour la fin du mois d'avril 2019) pour finaliser certaines analyses importantes (e.g. BDDB et WVI au Burundi);

²⁰ Termes de référence, paras 4 et 6

52. **Portée géographique de l'intervention** : L'Évaluation des programmes intégrés de cantines scolaires financés par l'Ambassade des Pays Bas et par l'Union européenne, se concentrent sur quatre provinces du Burundi, à savoir la **Province de Gitega**²¹ (UE), située au centre du pays, et les provinces situées à l'ouest du pays (Projet Pays Bas) que sont les provinces de **Cibitoke, Bubanza et Bujumbura rural**²².

53. L'Évaluation des programmes intégrés de cantines scolaires financés par l'Ambassade des Pays Bas (Provinces Bubanza, Bujumbura rural et Cibitoke) et par l'Union européenne (Province Gitega), mis en œuvre par le PAM au Burundi, disposent de **calendriers distincts de mise en œuvre** :

- Le **Programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (Gitega)** a officiellement démarré en décembre 2016 pour se terminer en décembre 2018. Une courte extension sans coûts (jusqu'en mars 2019) a permis au partenaire de finaliser le programme et les rapports dus au PAM;
- Le **Promotion du développement du secteur agricole à travers les achats locaux** a connu une première phase qui couvre la moitié de la période d'évaluation (2017-2018), soit du 1^{er} août 2013 au 31 juillet 2017. La demande de financement pour la seconde phase fait état d'un calendrier d'exécution de mars 2016 à décembre 2018.

54. L'Évaluation des programmes intégrés de cantines scolaires financés par l'Ambassade des Pays Bas (Provinces Bubanza, Bujumbura rural et Cibitoke) et par l'Union européenne (Province Gitega), mis en œuvre par le PAM au Burundi, se détache d'autres évaluations décentralisées par le fait qu'elle repose sur l'évaluation de **deux projets aux objectifs distincts** et aux calendriers distincts:

- L'objectif général du **Programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (Gitega)**, lequel a officiellement démarré en décembre 2016 pour se terminer en décembre 2018 a été de contribuer à la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle²³ des populations rurales par le biais d'initiatives de cantines scolaires endogènes²⁴, de sensibilisation à la nutrition ainsi que de traitement de la malnutrition²⁵.
- L'objectif général du projet **Promotion du développement du secteur agricole à travers les achats locaux pour l'approvisionnement des cantines scolaires et la fortification locale des aliments** dans les provinces du Nord-

²¹ La **province de Gitega** abrite à ce jour la nouvelle capitale politique du pays. Elle est composée de 11 communes, dont trois (Nyarusange, Ryansoro et Buraza) concentrent les efforts du PAM avec l'appui de l'Union européenne. Selon des données de 2016, la province de Gitega abritait, en 2016, 910 000 personnes. Selon le PAM, les raisons principales qui ont motivé l'adoption de la province de Gitega vient du fait que cette dernière est «*one of the most vulnerable provinces of Burundi (...) with low school enrollment and attendance rates. Hunger and illnesses among the children of food insecure households also hinder the children's ability to concentrate in school*», Programme thématique – *Pro-Resilience Action (PRO-ACT) : building resilience through crisis prevention and post-crisis response strategy*, Description de l'action, Contrat, pp. 3 et 4,

²² Selon le recensement de 2016, vivaient en province de **Cibitoke** plus de 578 000 personnes, en province de **Bubanza**, plus de 424 000 personnes, et en province de **Bujumbura rural** plus de 700 000 personnes, avec une concentration au km² de plus de 640 personnes (comparé à Bubanza, 390 personnes/ km² et Cibitoke, 353 personnes/ km²)²². Le Programme d'alimentation scolaire endogène (HGSF) appuyé par le PAM grâce au financement du Royaume des Pays Bas a démarré dans les trois provinces en 2013. En 2018, les seules provinces de l'ouest couvraient 272 écoles à cantines scolaires et servaient 171 775 bénéficiaires²². ²² Direction nationale des cantines scolaires, 2018, chiffres corroborés par les statistiques présentées au sein de la Carte sur les Cantines scolaires au Burundi (Octobre 2018, Annexe VI), soit 273 écoles pour 172 331 enfants

²³ Le programme de renforcement nutritionnel à base communautaire a pour objectif de réduire la malnutrition des enfants de 6 à 59 mois dans un certain nombre de communes de Gitega

²⁴ Les programmes de cantines scolaires endogènes ont visé à améliorer l'accès à l'éducation par l'ingestion quotidienne de repas chauds composés d'éléments fortifiés.

²⁵ Le projet se devait de concevoir des interventions susceptibles d'identifier certaines des meilleures façons de lutter contre la malnutrition chronique au Burundi.

Ouest du Burundi (ou « P4P²⁶ », deuxième phase) a connu une première phase qui couvre la moitié de la période d'évaluation (2017-2018), soit du 1^{er} août 2013 au 31 juillet 2017. La demande de financement pour la seconde phase fait état d'un calendrier d'exécution de mars 2016 à décembre 2018. L'objectif est d'appuyer les petits producteurs agricoles et les organisations paysannes pour leur permettre de passer d'une agriculture de subsistance vers une agriculture durable orientée vers les marchés de qualité²⁷.

- Les termes de référence du projet spécifient que le **nombre de bénéficiaires** des deux projets serait d'environ 250 000.

Tableau 1 Nombre de bénéficiaires²⁸²⁹

	Écoles (468 écoles)	Coopératives (90 coopératives ³⁰)	Activités de nutrition ³¹
Mâles	105 986	XX	6 875
Femelles	110 105	XX	21 463
Total	216 091	898	28 338

55. Les bénéficiaires des **coopératives** ciblées par le projet sont l'ensemble des producteurs des qui reçoivent des appuis techniques de la part du BDDDB. La contribution du PAM n'est habituellement qu'une composante des appuis reçus de la part de la plupart de ces coopératives, puisque la contribution néerlandaise comprends historiquement d'autres interventions mises en œuvre par d'autres partenaires techniques.

56. Les bénéficiaires des **programmes nutritionnels** comprennent les femmes enceintes et allaitantes (FEA), les enfants 6 – 59 ans recevant des suppléments nutritionnels ainsi que l'ensemble des femmes au sein des communautés participant aux débats animés au sein des Foyers d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnels (FARN).

57. **Activités principales des deux projets** : Les activités principales des deux projets sont en ligne avec les produits réalisés :

²⁶ P4P, « Purchase For Progress »

²⁷ Le programme repose sur un ensemble de **quatre composantes intégrées** l'une à l'autre, soit la composante « Achats pour le progrès », la composante « Alimentation scolaire endogène », la composante « Santé et nutrition » et enfin la composante « SAFE – Access to Firewood and Alternative Energies ».

²⁸ Termes de référence, p. 8, para 24

²⁹ Par contre, les cadres logiques et propositions des deux projets présentaient des cibles légèrement différentes. Dans le cadre du **Programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (Gitega)**, les bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles²⁹ se présentaient comme tels : les bénéficiaires directs (groupes cibles) : 65 200 (38 269 femmes et 26 931 hommes); les bénéficiaires finaux : 288 705 (Rapport narratif intermédiaire, Programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, sept. 2018, para 1.)

³⁰ Selon les TDR, le chiffre présumé se limite à la zone d'action, à savoir Bubanza, Cibitoke et Bujumbura rural. Sinon, l'effectif global des coopératives bénéficiant de la connexion au marché des cantines s'élève à 143 coopératives de 32,788 membres.

³¹ Pour les activités de nutrition, les TDR spécifiaient qu'« il s'agirait de 14 031 enfants de moins de 2 ans et 14 307 femmes enceintes et allaitantes ». Là encore, les chiffres des TDR varient des cibles présentées dans le cadre logique de la proposition, où l'on évoque une cible de 93 000 enfants pour « Effectifs d'enfants de 6 – 23 mois bénéficiant d'une alimentation nutritive »; ou encore le « nombre d'élèves qui ont consommé la farine fortifiée », avec une cible de 100 000 (Cadre logique du projet financé par les Pays Bas).

Volet des Cantines Scolaires Endogènes (2 projets)

- Gestion du cycle de projet : achats de nourriture, stockage, distribution, sécurisation, identification, administration, préparation de repas chauds, etc.
- Distribution de nourriture auprès des écoles des quatre provinces ciblées par les financements des Pays Bas et de l'Union européenne;
- Appui au développement d'initiatives de jardins scolaires, constructions de Foyers Améliorés Institutionnels (FAI), réfection d'infrastructures scolaires (latrines, cuisines abritées, chambre de stockage, etc.) et autres microprojets;
- Formation et renforcement de capacités de comités de gestion scolaire, directions d'école, parents d'élèves et communautés;

Volet Appui à la Commercialisation des Produits Agricoles (projet en Provinces de l'ouest)

- Renforcement des capacités organisationnelles, administratives et de gestion des coopératives, préparation des appels d'offre,
- Appui technique à la gestion des pertes post récolte, excellence dans la qualité des produits
- Appui au développement de FAI au profit des ménages

Volet Prévention de la Malnutrition Chronique et Résilience

- Distribution de nourriture et micro nutriments auprès des FEFA;
- Animation d'activités de sensibilisation culinaire, à l'hygiène et à la production domestique par le biais des FARN et CDS;

58. **Résultats quantitatifs par volet programmatique** : Un grand nombre d'éléments quantitatifs démontrent les résultats des deux projets au niveau des : a) montants et quantités des produits alimentaires générés et distribués par le PAM dans le cadre de la mise en œuvre des deux projets (alimentation scolaire, prévention de la sous-nutrition, abris de cuisine et foyers améliorés institutionnels, financement et nombre de micro-projets mis en œuvre en appui aux cantines scolaires, nombre de coopératives suivies et *membership* de ces dernières, etc.). Pour assurer une exposition organisée de ces données, nous avons regroupé ces dernières en **Annexe VII** de ce rapport.

59. Les **partenaires de mise en œuvre** du projet sont multiples, tant en nombre qu'en nature : Gouvernement du Burundi, agences partenaires du système des Nations Unies, ONG nationales et internationales, acteurs locaux et acteurs privés³². Une illustration du rôle comme de la fonction de ces derniers est mieux reflétée au sein de **l'analyse des parties prenantes** dont une version détaillée est présentée en **Annexe V**.

60. **Ressources** : Le premier accord signé entre le Programme Alimentaire Mondial et l'Ambassade du Royaume des Pays Bas au Burundi pour la mise en œuvre du projet Promotion du développement du secteur agricole à travers les achats locaux couvrait la période du 1^{er} août 2013 au 31 juillet 2017, pour un montant de 12 millions de dollars US. Le budget total de la Demande de financement pour la Deuxième Phase (2016 – 2018) se monte à US\$ 14 685 650

³² Cette analyse avait fait l'objet d'une analyse exhaustive dans le cadre du Rapport de démarrage de l'évaluation (Janvier 2019), laquelle peut se retrouver en Annexe VIII

et présente les budgets annuels suivants³³ : a) 2016 : US\$ 4 139 215; b) 2017 : US\$ 5 949 478; c) 2018 : US\$ 4 596 957

61. Le total du financement du **Programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle**, pour une durée de deux années (décembre 2016 – décembre 2018) est quant à lui de 5 201 430 Euros³⁴. Au moment de l'évaluation, les chiffres relatifs aux déboursments n'étaient pas consolidés.

62. L'évaluation a procédé à une relecture critique des deux **Cadres de travail logiques** (les cadres logiques et commentaires associés sont présentés en Annexe VI des TDR) pour constater :

- **Programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle** (Province Gitega) : a) qu'un certain nombre d'indicateurs étaient imparfaits ou incomplets; b) que certains extrants étaient très similaires; c) ou encore que l'objectif No 2 (réduction des retards de croissance chez les enfants de 6 – 59 mois) serait difficilement mesurable en absence d'une ligne de base disponible au début du projet);
- **Promotion du développement du secteur agricole à travers les achats locaux** (Provinces Bubanza, Cibitoke et Bujumbura rural): a) certaines cibles ont été reconnues par le PAM comme peu réalistes; b) sources de vérification pas toujours disponibles; c) divergences entre le document de projet et les TDR sur le nombre de coopératives à étudier; d) absence d'études de référence pour pouvoir démontrer un changement durable (atteinte de la MAD, mesure du nombre de ménages ayant consommé de la farine fortifiée, etc.).

63. Des explications crédibles et réalistes ont été présentées par le PAM et les donateurs pour expliquer les « excès » ou incertitudes intégrés dans les cadres logiques des deux projets. L'équipe d'évaluation en a pris bonne note de ces dernières dans ses analyses finales.

64. **Amendements à la conception d'origine** : Le Programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (Province Gitega) n'a pas eu le temps de produire des amendements relatifs à sa conception d'origine. Les objectifs du programme sont restés conformes, même si des ajustements opérationnels et une revue des objectifs à atteindre (à cause du temps pris pour le choix du partenaire de mise en œuvre, cause d'un démarrage tardif) ont opéré une révision des cibles et des indicateurs visés pour la période d'activités couverte.

65. Le projet de **Promotion du développement du secteur agricole à travers les achats locaux** (Provinces Bubanza, Cibitoke et Bujumbura rural) a été initialement conçu selon le modèle « *Purchase for Progress – P4P* » lié directement au projet des cantines scolaires. Le nombre de provinces est resté identique entre la première phase du projet (2013-2017) et la seconde. Par contre, de nouvelles composantes ont été rajoutées au programme (décembre 2016), à savoir une composante axée sur les Foyers Améliorés Institutionnels (FAI), une autre sur l'accès sûr aux combustibles et sources d'énergie alternative au bois (SAFE), ainsi qu'une initiative de réduction des pertes post-récoltes³⁵. Dans le cadre de ce

³³ Promotion du développement du secteur agricole à travers les achats locaux pour l'approvisionnement des cantines scolaires et la fortification locale des aliments dans les provinces du Nord-Ouest du Burundi, Demande de financement à l'Ambassade du Royaume des Pays Bas au Burundi (2016-2018), p. 2

³⁴ Rapport narratif intermédiaire, Programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, Contrat DEVCO FED/2016/380-893, Année 2018, septembre 2018, p. 2

³⁵ Rapport de la phrase expérimentale de l'initiative pour la réduction des pertes après-récoltes, Soutien à la commercialisation agricole, Burundi, septembre 2017.

dernier projet³⁶ le PAM a procédé au niveau budgétaire par avenants successifs pour continuer le projet dans les régions de mise en œuvre.

66. Cartes des opérations du PAM au Burundi: Les deux cartes présentées en **Annexe VI** illustrent la variété des activités du PAM au Burundi en appui aux personnes déplacées, réfugiés, retournées et rapatriées, activités de prévention ou de lutte contre la malnutrition, cantines et jardins scolaires, d'appui au développement de l'agriculture ou de développement d'actifs en renforcement de la production agricole. La seconde carte relative au programme des cantines scolaires au Burundi illustre le fait que depuis la mise en place du programme de cantines scolaires au Burundi, celui-ci **a cru de 150%**, sans toutefois toucher toutes les provinces du pays puisque seules **7 provinces sur les 18** que compte le Burundi sont couvertes par le programme. Elle assure qu'au sein des **800 écoles à cantines scolaires, un total de 619 753** enfants sont assistés (pour un total estimé à plus de 2,4 millions enfants scolarisés), soit un taux de 21,9%.

67. Évaluations passées : Avant que ne s'initie cette évaluation, deux évaluations, l'une propre au PAM, l'autre effectuée par deux personnalités extérieures, avaient procédé à une première revue de résultats. Le *Rapport Narratif Intermédiaire du Programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (Septembre 2018)*³⁷ n'a couvert que la période Janvier- Juin 2018³⁸. Pourtant, malgré les obstacles rencontrés³⁹ au début de l'année 2018, le rapport rapportait un état d'avancement optimiste des opérations prévues : « ...le PAM a accéléré la mise en œuvre des activités du Projet Kirinzara en conformité avec le cadre logique décrit dans la proposition du projet, plus de 80% des résultats sont déjà atteints⁴⁰ ». Pour le projet financé par l'Ambassade des Pays Bas, la *Revue à mi-parcours* opérée en juin 2018⁴¹ assurait que « ...la pertinence du projet était justifiée (...), que les effets et impacts produits par les achats locaux en termes d'accroissement des revenus sont attestés, (...) que les organisations font état d'un accès facilité aux intrants, (...) que les évaluations des projets nutritionnels concluent à des effets sans équivoque des FARN, (...) que le taux d'achèvement du primaire a été accru⁴² », même si tous ces résultats positifs étaient handicapés « par l'absence des données de la situation de référence et des cibles⁴³ ».

68. Pour le projet financé par l'Ambassade des Pays Bas, la *Revue à mi-parcours* opérée en juin 2018⁴⁴ assurait que « ...la pertinence du projet était justifiée (...), que les effets et impacts produits par les achats locaux en termes d'accroissement des revenus sont attestés, (...) que les organisations font état d'un accès facilité aux intrants, (...) que les évaluations des projets nutritionnels concluent à des effets sans équivoque des FARN, (...) que le taux d'achèvement

³⁶Accords 10/PAMBDI/2015 et Accord02/PAMBDI/2012016

³⁷ *Rapport Narratif Intermédiaire du Programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, Contrat DEVCO FED/2016/380-893, (Septembre 2018)*, PAM, 22p.

³⁸ Pour des raisons que nous n'évoquerons pas ici, le programme n'a démarré à la seule fin de l'année 2017, entrevues avec officiels du PAM

³⁹ « ...la période référendaire sur la nouvelle Constitution a eu un effet sur le calendrier des activités prévues en Février 2018, spécifiquement les réunions à base communautaire et toutes les activités impliquant les partenaires étatiques (réunions et supervisions) qui ont été annulées ou ajournées... », *Rapport Narratif Intermédiaire*, op.cité, para 2.1

⁴⁰ Ibidem

⁴¹ *Revue à mi-parcours du projet : Promotion du développement du secteur agricole à travers les achats locaux pour l'approvisionnement des cantines scolaires et la fortification des aliments locaux au Burundi*, par Ndimanya Patrice et Nimenya Nicodème, PAM, juin 2018, 44 p. + Annexes.

⁴² *Revue à mi-parcours*, p. ix

⁴³ Ibidem

⁴⁴ *Revue à mi-parcours du projet : Promotion du développement du secteur agricole à travers les achats locaux pour l'approvisionnement des cantines scolaires et la fortification des aliments locaux au Burundi*, par Ndimanya Patrice et Nimenya Nicodème, PAM, juin 2018, 44 p. + Annexes.

du primaire a été accru⁴⁵ », même si tous ces résultats positifs étaient handicapés « par l'absence des données de la situation de référence et des cibles⁴⁶ ».

1.2 Contexte

Le Burundi, petit pays à forte insécurité alimentaire

69. Petit pays enclavé d'un peu plus de 27 000 km carrés au cœur de l'Afrique des Grands Lacs, le Burundi, avec près de 12 millions d'habitants est un des pays au monde les plus peuplés. Il est doté d'une démographie galopante (taux de natalité de 3,3%), de peu de ressources naturelles, et la majorité de la population vit essentiellement des revenus (faibles) de l'agriculture et d'un petit secteur informel (essentiellement dans les grandes villes). Près de 65 pour cent de la population vit sous le seuil de pauvreté, essentiellement en zone rurale.

70. Le projet s'inscrit dans un contexte national difficile : au printemps 2017, « 46 pour cent de la population était en situation d'insécurité alimentaire, soit 5,3 millions de personnes, dont un million en situation d'insécurité alimentaire grave : « *L'insécurité alimentaire s'explique principalement par la rareté des terres, qui entraîne leur surexploitation, leur fragmentation et l'utilisation de terres marginales, d'où une dégradation des sols et une faible productivité agricole*⁴⁷ ». Selon le dernier rapport sur l'indice global de la faim, le Burundi est le pays "le plus affamé" au monde, avec un indice global de faim de 38,8⁴⁸. Il est aussi l'un des pays les plus touchés par la malnutrition avec 58 pour cent des enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition chronique⁴⁹. L'indice de développement humain du Burundi est de 40%⁵⁰. L'espérance de vie était de 57 ans⁵¹, la mortalité des moins de 5 ans de 59 pour 1000⁵², le taux de mortalité maternelle de 500 décès pour 100 000 naissances⁵³, le taux de fécondité de 6,4 enfants par femme⁵⁴.

71. Au Burundi, soixante-dix pour cent des ménages qui dépendent de l'agriculture ou d'un travail journalier sont exposés à l'insécurité alimentaire.⁵⁵ » Dans ce contexte, en 2018, le PAM assistait près de 40000 réfugiés dans quatre provinces du pays, et planifiait de fournir une assistance alimentaire à 942 000 bénéficiaires (2017)⁵⁶. Aussi, la « prévalence de la malnutrition chronique est l'une des plus élevées au monde : 56 pour cent des enfants de moins de 5 ans accusent un retard de croissance (...), niveau supérieur au seuil « critique » de 40 pour cent fixés par l'Organisation mondiale de la santé. (...) les enfants des zones rurales souffrent davantage de malnutrition aiguë et chronique que les enfants en milieu urbain.⁵⁷ »

⁴⁵ Revue à mi-parcours, p. ix

⁴⁶ Ibidem

⁴⁷ Ibidem, p. 3

⁴⁸ Plan stratégique multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PSMSAN), 2014-2017

⁴⁹ La consommation par personne est estimée à 1600 Kcal/personne/jour. Les carences en micronutriments constituent également un grand problème de santé publique avec 45% d'anémie chez les enfants de moins de cinq ans, ainsi que des carences importantes en vitamine A et en iode. Les enfants des zones rurales souffrent davantage de malnutrition aiguë et chronique que les enfants en milieu urbain.

⁵⁰ Pour l'ensemble de la période 1990-2017, l'IDH a enregistré une moyenne annuelle de 0,34. On estime qu'en 2025, la valeur devrait osciller autour de 0,43, <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=BDI&codeStat=SP.POP.IDH.IN&codeStat2=x>

⁵¹ En 2014, Évaluation de la pauvreté au Burundi, Banque mondiale, Novembre 2016, p. 89

⁵² Pour la période 2000-2015, Ibidem

⁵³ Période 2004-2011, Ibidem

⁵⁴ Ibidem, p. 90

⁵⁵ Projet de plan stratégique de pays provisoire – Burundi (2018-2020), p. 3

⁵⁶ Burundi, Rapport annuel de suivi et évaluation, janvier 2018

⁵⁷ Ibidem, p. 4

Le PAM au Burundi : une action multiforme

72. La réponse du PAM au Burundi est multiforme⁵⁸ : le PAM fournit entre autres, une aide alimentaire aux réfugiés, rapatriés, personnes déplacées à l'intérieur, communautés hôtes vulnérables, en sus du programme d'appui à l'alimentation scolaire⁵⁹, et l'appui aux producteurs en matière de gestion post-récoltes, d'équipement et de renforcement des capacités des coopératives de production dans l'ouest du pays. Il développe des programmes de création d'actifs (*Assets*) au profit de ménages en situation d'insécurité alimentaire, et participe au développement des foyers améliorés pour améliorer l'efficacité énergétique des ménages comme des écoles bénéficiant du programme de cantines scolaires. Il appuie aussi techniquement et institutionnellement le Gouvernement du Burundi dans la mise en œuvre de son programme de cantines scolaires⁶⁰. La mise en place du programme aurait permis une réduction du taux d'abandon de 15% à 5% dans les écoles ciblées entre 2013 et 2017, taux supérieur à la moyenne nationale (7,5%).⁶¹ Les denrées alimentaires utilisées dans ce programme sont dans leur grande partie achetées localement auprès des petits producteurs agricoles⁶² regroupés en coopératives ou organisations de producteurs et aux fournisseurs ou commerçants locaux jusqu'à hauteur de 30%⁶³ des besoins des écoles selon les performances de la saison agricole et la disponibilité des fonds.

Programme de cantines scolaires endogènes et impact sur l'éducation et le secteur agricole

73. Au niveau des zones ciblées par les interventions de l'Union européenne et de l'Ambassade des Pays Bas, les provinces abritant les programmes de cantines scolaires sont en insécurité alimentaire modérée, à l'exception de Bubanza, qui est en insécurité alimentaire chronique sévère. En 2018 (novembre), suite à l'adoption du Programme national des cantines scolaires au Burundi, il est anticipé que le programme national vise « *six cent mille élèves par la mesure de cantine scolaire*⁶⁴ ». Le gouvernement du Burundi déclare y avoir investi six milliards de francs burundais et depuis 2008 le Ministère de l'Éducation consacre à cet effet une ligne budgétaire de 1,5-2 millions d'US dollars par année⁶⁵. Malheureusement « *il n'y a pas d'étude qui montre les avancées du programme* » même s'il est estimé que « *le taux*

⁵⁸ Burundi : Facts and Figures, WFP, February 2018

⁵⁹ School Meals Programme in Burundi, non daté

⁶⁰ La mise en place du volet d'alimentation scolaire par le PAM, en partenariat avec le Ministère de l'Éducation par l'intermédiaire de la Direction Provinciale de l'Éducation à Gitega, couvre 57 écoles fondamentales dans trois communes (Buraza, Nyarusange et Ryansoro). Par extension, plus de 400 écoles et cantines sont visées par le programme dans les trois provinces de l'ouest, bénéficiant du financement des Pays Bas (Les TDR de l'évaluation estiment le nombre d'écoles bénéficiaires à 468 (Tableau 2, para 24).

⁶¹ School Meals Programme in Burundi, non daté

⁶² En 2017, on estime que les achats auprès des petits producteurs ont permis d'injecter dans l'économie nationale plus de 2,2 millions de dollarsUS⁶. Selon le gouvernement du Burundi, « *le programme d'alimentation scolaire mise en œuvre par le PAM et le gouvernement intervient actuellement (2017) pour la fourniture des repas scolaires pour 702 écoles comptant 501 000 élèves dans sept provinces (Bujumbura, Bubanza, Cibitoke, Gitega, Kirundo, Muyinga et Ngozi)*⁶². Pour la même année, le PAM affiche des chiffres légèrement différents : 464 000 enfants recevant des repas chauds, au travers de 691 écoles, soit une valeur financière de l'injection du programme dans l'économie locale équivalente à 3 millions de dollars (2017) (School Feeding Burundi, p.1). Pour 2018 (voir Carte des cantines scolaires, Annexe VI), les chiffres avancés parlent de 800 écoles assistées pour environ 620 000 élèves assistés. Le PAM cible une augmentation des activités du programme pour rejoindre 700 000 élèves en 2020.

⁶³ Projet de Politique Nationale d'Alimentation Scolaire (PNAS)

⁶⁴ Directeur national des cantines scolaires, Atelier organisé par le Ministère de l'éducation, de la formation technique et professionnelle, 11 décembre 2018, Le Renouveau, jeudi 13 décembre, p. 14.

⁶⁵ Politique nationale, op. cité, p. 10

d'abandon scolaire a largement diminué⁶⁶ », position qui a été rapportée à la mission d'évaluation dans le cadre de deux visites d'écoles dotées de cantine scolaire⁶⁷.

74. Les progrès de cette politique volontariste en matière d'éducation sont notables : le nombre d'enfants non scolarisés a chuté de 109 215 enfants en 2009 à 45 208 en 2017⁶⁸ et le taux d'alphabétisation, au sein de la population âgée de 15 ans et plus, est passé de 22,51% en 1979 à 61,57% en 2014⁶⁹. En termes d'égalité des sexes, en 2017 le Burundi affichait un taux brut de scolarisation très égalitaire avec au niveau pré-primaire, 13,48% de garçons pour 13,73% de filles, au niveau primaire, un ratio 26,11%/26,2% et au niveau secondaire, 49,75%/50,89%⁷⁰.

75. En ce qui a trait au secteur agricole⁷¹ qui est l'une des autres composantes des projets évalués, le PAM note que le secteur agricole emploie 90% de la main d'œuvre mais que les femmes constituent 55% de la main d'œuvre du secteur, et qu'elles effectuent 70% des travaux agricoles. L'agriculture de subsistance est prédominante au Burundi, avec 80% des terres consacrées à la production vivrière, dont 80% à l'autoconsommation familiale.

Situation de genre et réponse du PAM Burundi

76. L'analyse de la situation de genre au Burundi note aussi à l'égard des jeunes filles une « *inégalité au niveau d'instruction, d'éducation et de qualification des filles/garçons et des femmes/hommes* » à cause, entre autres, de « *perceptions différenciées des parents sur la scolarisation des garçons et des filles* »⁷², ce qui conduit à un « *analphabétisme élevé des femmes, à de mauvais choix lors de l'orientation scolaire* », et donc aussi à un « *accès différencié aux facteurs de production, à la formation, à l'information et aux opportunités de financement* »⁷³. Aussi, alors que les femmes jouent un rôle essentiel dans le secteur agricole, elles sont rarement associées aux prises de décisions concernant l'utilisation des ressources: « *les femmes n'ont guère accès aux ressources productives, notamment aux intrants agricoles, et le droit coutumier les prive souvent du droit d'accès à la terre ou d'héritage foncier* »⁷³. Près de 90 pour cent du travail non rémunéré est exercé par des femmes et 92 pour cent des femmes exercent leur activité principale dans le secteur de l'agriculture et même

⁶⁶ Ibidem

⁶⁷ Au niveau de l'éducation et de l'enseignement de base, depuis plusieurs années, l'éducation est au cœur des priorités de développement à long-terme du gouvernement burundais. Le Plan sectoriel de développement de l'éducation et de la formation couvre la période 2012-2020 et a pour objectif principal de « *mettre en place l'enseignement primaire universel et à éduquer la majorité des jeunes du pays jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de trouver leur place dans la société* » (Institut de statistiques de l'UNESCO, Burundi, consulté le 11 octobre 2018. <http://uis.unesco.org/fr/country/bi>). En 2016, la part du budget des dépenses publiques pour l'éducation s'élevait à 27,5%.⁶⁷ Selon le Ministère des Finances, ce montant correspond à 9% du PIB du pays. (World Bank Group, Partenariat mondial pour l'Éducation, Burundi, consulté le 11 octobre 2018. <https://www.globalpartnership.org/fr/country/burundi>)

⁶⁸ La crise politique de 2015 (déclenchée par l'annonce de la candidature à la Présidence de la République par le Président Pierre Nkurunziza en avril 2015, suivie par une tentative de coup d'état en mai 2015), a cependant eu un impact important sur le secteur de l'éducation burundais : les déplacements de populations à l'intérieur et à l'extérieur du pays ont eu un impact sur l'assiduité des enfants, plusieurs écoles ont été fermées et certaines ont été occupées par des corps en uniforme⁶⁸. De nombreux élèves ont ainsi été privés d'accès à l'éducation durant plusieurs mois, manquant des examens et prenant un retard sur leur scolarité.

⁶⁹ Institut de statistiques de l'UNESCO, Burundi, consulté le 11 octobre 2018. <http://uis.unesco.org/fr/country/bi>

⁷⁰ Institut de statistiques de l'UNESCO, Burundi, consulté le 11 octobre 2018. <http://uis.unesco.org/fr/country/bi>

⁷¹ PAM, op.cité, paras 15 et 16

⁷² Politique nationale du genre au Burundi 2012-2025, Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, Juillet 2012, p 26

⁷³ Le PAM offre une série de réponses à cette discrimination systémique : alignement des propositions le long de lignes directrices de genre, mise en place d'un plan d'action genre en 2017, désagrégation des données pour les études VAM et M&E, qualification « 2a » pour le marqueur genre en 2016 (Gender WFP Burundi, p. 2).

dans ce secteur « *les femmes sont surreprésentées dans les professions les moins favorisées*⁷⁴ »

1.3 Méthodologie de l'évaluation et limitations

77. L'évaluation de fin de projet (sommatif) a appliqué les critères d'évaluation internationaux de la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité. Les critères d'évaluation ont été mis en valeur dans le cadre de la **Matrice d'évaluation** présentée en **Annexe II**, laquelle détaille les questions et sous-questions d'évaluation, les indicateurs pertinents et les sources d'informations et les méthodes de collecte de données, ainsi que leur disponibilité et fiabilité. La mission de démarrage a permis de valider, d'infirmer ou d'enrichir certaines des composantes de la Matrice d'évaluation⁷⁵.

78. L'évaluation a eu recours à plusieurs méthodes pour organiser sa **collecte de données** :

- Revue documentaire⁷⁶;
- Collecte de données statistiques⁷⁷
- Visites de terrain et en capitale assorties de groupes focaux⁷⁸ organisés avec différentes catégories de personnels;
- D'entrevues semi-dirigées^{79 80}; et
- D'observations de terrain⁸¹

⁷⁴ Rapport sur la pauvreté au Burundi, op. cité, p. 25. Aussi, au niveau de l'éducation, les hommes dépassent de 15 points de pourcentage leurs homologues du genre féminin, appuyant une augmentation des inégalités entre les genres au niveau du taux d'alphabétisation, Ib. p. 86

⁷⁵ La mission d'évaluation a beaucoup travaillé pour comprendre comment extraire les données statistiques des systèmes du PAM. Elle a validé en continu la disponibilité, ou pas, des données des partenaires. Il faut comprendre en cela que certaines des données, issues de rapports finaux, ont été rendues disponibles *après* la mission d'évaluation. Les données relatives aux revenus des coopératives ont du être entièrement « reconstruites », avec l'appui du partenaire du PAM (BDDDB) et la validation du programme P4P et du questionnaire d'évaluation du PAM

⁷⁶ Littérature mise à disposition par le PAM Burundi (analyses de base, rapports de référence, documentation corporative, etc.); Littérature mise à disposition par des partenaires du PAM Burundi (BDDDB, Vision mondiale internationale, GVC, Action Batwa, AVEDEC, etc.); Littérature gouvernementale disponible (par ex. Politique Nationale d'Alimentation Scolaire);

⁷⁷ 1) Données du PAM rapportées dans le système COMET ainsi que d'autres données présentes au sein du système WINX; 2) Autres données quantitatives « créées » avec le partenaire BDDDB du PAM pour pouvoir disposer de données fiables et vérifiées relatives aux ventes des coopératives partenaires du PAM et à leur chiffre d'affaires; et 3) Littérature gouvernementale disponible (par ex. Statistiques du Ministère de l'Éducation, du Ministère de la Santé).

⁷⁸ 1) Administrateurs et Coopérateurs au sein des coopératives partenaires (Conseil de direction, membres des coopératives); et 2) Bénéficiaires des programmes d'appui nutritionnel (Femmes enceintes et allaitantes, « Mamans lumières », femmes participant aux FARN); et Personnels scolaires organisés par fonction et catégories (par ex. parents d'élèves; élèves membres du Comité de gestion d'une cantine scolaire).

⁷⁹ 1) Autorités du gouvernement du Burundi (S.E. Mme la Ministre de l'Éducation nationale, Programme national d'alimentation scolaire, personnel du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, Personnels de centres de santé et responsables de districts sanitaires ou provincial, Gouverneurs de province et administrateurs communaux, directeurs d'école, directeurs de centres de santé, etc.); 2) Personnels du PAM au siège à Bujumbura ainsi qu'au sous-bureau de Gitega; 3) Personnels des partenaires du PAM (BDDDB, Vision mondiale internationale, GVC, autres ONG) ainsi que des représentants des deux bailleurs de fonds; et 4) Personnels des écoles primaires bénéficiaires du projet et des centres de santé dans les zones du projet.

⁸⁰ Plus de 45 entrevues semi-dirigées formelles (voir Annexe XIII) ont été réalisées en sus des dizaines de focus groups réalisés sur le terrain en compagnie des écoles, coopératives et autres acteurs intermédiaires, ceci auprès des deux bureau/sous-bureau du PAM à Bujumbura et Gitega, des autorités administratives, de santé, d'éducation et de l'agriculture, ainsi que des partenaires de mise en œuvre (BDDC et WVI) ceci dans les quatre provinces du pays

⁸¹ Les observations ont permis de voir et valider certains des livrables du projet (écoles dotées de cantines scolaires, jardins scolaires, Foyers d'amélioration nutritionnelle (FAN), Foyers d'amélioration et de récupération nutritionnelle (FARN), Foyers

Ces méthodes de mise en œuvre de l'évaluation sont complémentaires les unes les autres et ont permis une triangulation optimale entre les sources documentaires, les entrevues et les observations de terrain. Le travail réalisé au niveau statistique a lui aussi été confronté aux perceptions recueillies auprès du terrain, particulièrement auprès des centres de santé, personnels éducatifs, autorités locales et personnels du PAM. Les méthodes de collecte de données ont été mises en œuvre de manière similaire pour les différentes composantes et clientèles des deux projets, à l'exception de la collecte de données financières propres aux coopératives, laissée à la discrétion du partenaire de mise en œuvre, le BDDB⁸².

79. **Base d'échantillonnage:**

- **Écoles:** dans la province de Gitega, il a été décidé que deux écoles dans chaque commune seraient visitées, soit un total de 6 écoles. Au niveau des provinces de l'ouest du pays, chaque binôme d'enquêteurs a visité une école par journée de visite, soit 4 écoles par jour, pour un total de 4x4 jours = 16 écoles, le tout pour un total de 22 écoles faisant l'objet de visites⁸³.
- **Coopératives :** sur les 30 coopératives qui représentent les partenaires du projet financé par les Pays Bas, l'équipe d'évaluation a choisi et visité 16 coopératives⁸⁴, pour y tenir des groupes de discussion ainsi que des entrevues approfondies avec les responsables coopératifs et les coopérateurs.

80. **Calendrier et localisation** des activités de collecte de données :

- Le calendrier de mise en œuvre a été conforme à celui proposé dans le cadre du Rapport de démarrage de l'évaluation (Janvier 2019⁸⁵) et est présenté en **Annexe 3**

81. **Méthode d'analyse**

- Les sources de données ont été analysées sous différents angles :
 - Les données statistiques ainsi que les données financières ont fait l'objet de validations auprès des responsables du PAM, ainsi que de responsables du Ministère de l'éducation, ou encore de responsables locaux du Ministère de la santé. Elles ont été analysées en tentant de mettre en perspective les données disponibles au niveau du pays, des provinces ciblées, ou des écoles partenaires et *non* partenaires, et en interprétant ces dernières avec la distance, mais aussi la prudence, souhaitée;
 - Les autres données de nature qualitatives ont été colligées par groupes d'intervenants (écoliers, administrateurs scolaires, de coopérative, etc.). Chaque ligne de question posée a donné lieu à des synthèses sous la forme de tableaux composés. Les entrevues réalisées ont été aussi triangulées à l'aune des politiques (PNAS), des objectifs et politiques stratégiques nationaux, ou du PAM. De manière générale, une analyse par genre a été réalisée au regard des statistiques scolaires, ou nutritionnelles, tout comme au vu des observations de terrain (FARN, Écoles, Coopératives, etc.).

améliorés institutionnels (FAI), stocks de vivres, processus de conservation et administration des biens alimentaires, etc.) et constater *de visu* l'appropriation, par une partie des populations bénéficiaires, des acquis du projet.

⁸² Comme on le verra plus tard, l'absence de méthode de collecte de données financières sur les revenus et chiffres d'affaires des coopératives a donné lieu à une collecte « post mission de terrain », dont les critères ont dû être ajustés en avril et mai 2019.

⁸³ Ce montant d'écoles visitées représente presque 5% de toutes les écoles disposant de cantines scolaires dans les 4 provinces visitées (base : Cantines scolaires au Burundi, octobre 2018 – à noter que ce chiffre tient compte de *toutes* les écoles de la province de Gitega alors que le projet ne couvre que trois communes)

⁸⁴ Ce montant de coopératives visitées dépasse le seuil de 50% de représentation.

⁸⁵ Rapport de démarrage de l'évaluation, pp. 60-64

82. Processus d'assurance qualité:

- Dans le cadre de la mise en œuvre de la révision du Rapport de démarrage de l'évaluation, l'équipe d'évaluation a constaté que l'équipe du PAM n'avait pas eu l'occasion de réviser *elle-même* le dit-rapport. Dans le cadre de l'évaluation du Rapport final, l'équipe d'évaluation a donc proposé à ce que l'équipe du PAM Burundi; a) Pose *en premier lieu* un jugement objectif sur les résultats de l'évaluation; b) Continue par après le processus d'évaluation par une firme externe pour la finalisation du rapport dans *le cadre* des normes DEQAS;

83. Prise en charge des questions sexo-spécifiques :

- Suite à la mission de démarrage, l'évaluation a proposé de s'adjoindre, dans le cadre du budget alloué pour l'évaluation, les **services d'une spécialiste de genre nationale**, dans le but que cette dernière apporte des réponses circonstanciées, basées sur les preuves, ainsi que sur son expérience nationale, particulièrement en référence aux questions 2⁸⁶ et 6⁸⁷. Cette dernière a appuyé toutes les visites (écoles, coopératives, communautés, centres de santé) et travaux de l'évaluation en relation avec cette question; elle a défini les questions spécifiques reliées à la problématique du genre tout comme s'est assurée que les données colligées par les enquêteurs de terrain soient désagrégées par genre⁸⁸. Les méthodes de collecte de données au niveau des écoles comme des coopératives (questionnaire, données statistiques) ont systématiquement cherché à désagréger les données par genre pour la production et l'analyse des résultats. La **Matrice d'évaluation (Annexe III)** présente les questions, sous-questions, indicateurs et sources d'informations relatives à la problématique de genre. Les données spécifiques ou transversales relatives à la problématique de genre ont été, à l'instar des autres **données, triangulées** par la spécialiste de genre, en croisant les données de nature statistique, la littérature pertinente, les entrevues semi-dirigées ainsi que les focus groupes organisés particulièrement avec des groupes de femmes allaitantes, mères (Gitega) ou productrices et membres de coopératives (trois autres provinces).

84. **Considérations éthiques:** Des précautions particulières ont été prises de la part d'Universalis pour s'engager à respecter les principes de respect, d'intégrité, d'équité et de confidentialité des personnes avec lesquelles l'équipe d'évaluation est rentrée en contact, particulièrement pour les femmes et les enfants, lesquels constituaient la majorité des personnes rencontrées en groupes de discussion. Le résumé des considérations éthiques mises en œuvre est présenté en **Annexe X**.

85. **Limitations :** L'évaluation a rencontré un certain nombre de limitations au niveau de l'information qui n'avaient pas fait l'objet d'un recensement particulier lors de la mission de démarrage :

- **Données nutritionnelles :** les données finales du projet financé par les Pays Bas n'ont pas été disponibles avant la fin du mois d'avril 2019 suite à la rédaction du

⁸⁶ Q.2 : « Les activités du programme ont-elles été soutenues par une analyse de genre ? »

⁸⁷ Q.6 : « Comment l'Initiative de soutien aux marchés agricoles renforce-t-elle ou réduit-elle les inégalités entre les sexes et encourage-t-elle l'autonomisation des femmes dans la chaîne de valeur agricole? »

⁸⁸ L'équipe d'évaluation a relevé l'importance des questions sexo-spécifiques dans le cadre des deux projets : dans le cadre du projet de l'Union européenne, les femmes et jeunes filles enceintes ou allaitantes sont les bénéficiaires directes des activités de renforcement nutritionnel durant la période couverte par le projet : 79% de la cible était rejointe par le projet à l'été 2018⁸⁸. Dans le cadre du projet financé par les Pays Bas, 40% des membres sont des femmes⁸⁸.

rapport final de WVI. L'évaluation a pris la décision, et informé le PAM, des conséquences temporelles de ce retard dans la collecte de données.

- **Données de santé** : pour comprendre l'amélioration supposée des conditions de santé et de nutrition, l'évaluation a manqué de données de base dans les communes citées, à commencer par une étude nutritionnelle de base.
- Données relatives aux **revenus des coopératives/coopérateurs** : ces dernières, centrales pour la question de savoir si « *les membres des coopératives ont-ils augmenté leurs revenus* », n'avaient jamais fait l'objet d'une méthodologie de collecte systématique et organisée de la part du partenaire du PAM, le BDDB, voire d'analyses quantitatives sérieuses reposant sur des indicateurs de mesure acceptés par toutes les parties⁸⁹. L'évaluation a pris la décision, et informé le PAM, des conséquences temporelles de ce retard dans la collecte de données.

⁸⁹ Pour ce faire, l'évaluation a continué à travailler durant les mois d'avril et mai 2019 pour que toutes les parties, BDDB, PAM Burundi et la mission d'évaluation s'entendent sur une version définitive des chiffres d'affaires consolidés des 16 coopératives étudiées.

2. Résultats de l'Évaluation

86. Les résultats de l'évaluation et les preuves (données) qui les appuient sont présentés ci-dessous. Ils sont structurés comme une réponse à chaque question d'évaluation à tour de rôle.

Question d'évaluation 1 – Le programme a-t-il ciblé les vrais bénéficiaires, avec la bonne modalité de programmation, reflétant les besoins et le potentiel des différentes zones géographiques ? **(Pertinence)**

Projet financé par l'Union européenne (province de Gitega))

Ciblage des bénéficiaires

87. Le **Projet de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle** en province de Gitega démontre sa pertinence par le fait que la province est affectée par de forts taux de malnutrition et se classe 6^{ème}⁹⁰ au niveau national avec 59,6% de taux de prévalence de la malnutrition chronique et un taux de malnutrition aiguë globale inférieur au seuil d'urgence de l'Organisation Mondiale de la Santé (3,4%)⁹¹. De plus, la province de Gitega fait face à des vulnérabilités multiples et complexes en matière d'insécurité alimentaire et connaît des besoins immenses d'interventions d'ordre nutritionnel et d'alimentation scolaire. Le projet permet de répondre partiellement aux besoins des populations vulnérables en ciblant les populations de trois communes sur les 11 que compte la province.

88. Les **mères (enceintes ou allaitantes)** et les nourrissons constituent les groupes les plus vulnérables pendant les périodes de grave insécurité alimentaire et nutritionnelle. Et au Burundi, « *le niveau très élevé de la malnutrition chronique (...) s'installe très tôt chez l'enfant et résulterait notamment des mauvaises pratiques sanitaires et nutritionnelles de la mère pendant sa grossesse et au cours des deux premières années de vie de l'enfant* »⁹². Les femmes enceintes et les femmes allaitantes (FEA) ainsi que les enfants de 0-23 mois dans les communes de Buraza, Nyarusange, Ryansoro sont les principaux bénéficiaires du projet⁹³.

89. Par contre, une petite réserve est à apporter à cet égard : cibler les FEA ne peut pas toujours permettre d'atteindre les résultats attendus de façon optimale, dans la mesure où ce sont les hommes qui continuent de détenir le contrôle des ressources du ménage et le pouvoir de décision sur leur utilisation, que ce soit celles que les femmes ont produites elles-mêmes ou qui ont été mises expressément à leur disposition comme les transferts monétaires. **L'implication des pères ou tuteurs** – absents de la méthodologie mise en place par le projet – aurait pu augmenter les chances d'atteindre les résultats escomptés.

90. Le volet relatif à **l'alimentation scolaire** du projet en province de Gitega a dépassé les attentes du projet. Les chiffres recueillis à la fin de l'année scolaire 2017-2018 faisaient état d'un taux d'atteinte de 119%⁹⁴ avec un effectif total de 38 122 élèves. L'effet induit par l'introduction du programme de cantines scolaires dans les communes ciblées fait que l'on

⁹⁰ Troisième Enquête Démographique et de Santé, Gouvernement du Burundi

⁹¹ Institut de Statistiques et d'Études Économiques du Burundi (ISTEEBU), données publiées en Mai 2017

⁹² PAM, Ministère de l'Agriculture, FAO & UNICEF (2014). *Analyse Globale de Sécurité Alimentaire et nutritionnelle, et de Vulnérabilité (2014)*. Inédit

⁹³ Les critères anthropométriques de choix des bénéficiaires proposés sont pertinents, ils sont définis par le Protocole National de Prise en Charge Intégrée de la Malnutrition Aiguë (PCIMA) pour les enfants MAM de 6-59 mois (Protocole National De Prise En Charge Intégrée De La Malnutrition Aiguë (PCIMA), version révisée octobre 2014), ou par les critères standards du PAM pour les FEA. Cela est aussi en cohérence avec la stratégie de nutrition du PAM et en phase avec la Politique nationale de santé 2016-2025 qui vise à améliorer la santé de la mère et de l'enfant en tenant compte du concept de « 1000 jours » (Politique Nationale de Santé 2016-2025),

⁹⁴ Résultats comparés relatifs au Cadre logique du Projet financé par l'UE, valeur actuelle au 31/06/2019

remarquait que « *les écoliers qui avaient abandonné l'école au début de l'année scolaire 2016-2017 ont regagné les salles de cours pendant le deuxième trimestre, ce qui a augmenté les effectifs*⁹⁵ ». A l'instar de tout le programme, les élèves bénéficiaires reçoivent un repas chaud quotidien, avec une particularité innovante : en sus des produits frais que peuvent amener les parents, ou générer jardins scolaires ou autres *Kitchen Gardens*, les enfants des écoles ciblées ont aussi bénéficié d'une assistance sous forme de lait : « *Les écoliers reçoivent également 250g de lait pendant 8 jours sur 20 jours de classe par mois.*⁹⁶ »

Raisons d'attribution des différentes modalités de programmation

91. Le choix des **interventions nutritionnelles** du projet, qui sont l'éducation nutritionnelle à travers les **Foyers d'Apprentissage Nutritionnel** (FAN) et les **Foyers d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnels** (FARN) , le transfert monétaire et la distribution systématique de vivres aux FEA et aux enfants de 6 à 23 mois souffrant de malnutrition aigüe modérée, se sont également avérés appropriés⁹⁷, d'autant plus qu'ils étaient effectivement utilisés comme incitatifs pour augmenter la consultation prénatale (CPN)⁹⁸. Aussi, le dépistage précoce permettait de détecter et de traiter le plus rapidement possible les cas de malnutrition aigüe sévère. De plus, l'utilisation des **rations alimentaires enrichies** en protéines et en énergie par les FEA permettaient de s'assurer que le poids de naissance des enfants serait satisfaisant et que la croissance et la prise de poids des nourrissons et des jeunes enfants seraient progressives.

92. Le choix de distribuer des **plants de Moringa** n'a pas été très pertinent vu la durée du projet. En effet, il n'y a pas eu d'étude préalable pour connaître l'adaptabilité de la plante dans la province de Gitega avant de la distribuer aux bénéficiaires⁹⁹.

93. Enfin, il est important de noter que le PAM, avec le financement du projet, a contribué à la mise en place de la **Plateforme de la sécurité alimentaire et de la nutrition** à Gitega pour permettre une meilleure coordination avec les autres secteurs et mobiliser tous les acteurs intervenant au niveau de la nutrition et de la sécurité alimentaire pour une approche plus intégrée¹⁰⁰.

Approche participative locale

94. L'identification, le ciblage et l'enregistrement des bénéficiaires ont été réalisés en août 2017 par le Bureau provincial de santé, et par après réactualisé par l'ONG WVI en collaboration avec les autorités sanitaires locales. Les parties prenantes et principalement les bénéficiaires ont été sensibilisés lors de mobilisations communautaires¹⁰¹. Les mères interrogées lors des groupes de discussion ont pu expliquer clairement les critères de sélection des bénéficiaires, les enfants étant classés en fonction de leurs poids et mesures

⁹⁵ Rapport narratif intérimaire, Programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, Contrat DEVCO FED/2016/380-893, Année 2018, p.6

⁹⁶ Ibidem, p.7

⁹⁷ Voir éléments de réponse de la Question No 7 : « La modalité choisie pour les activités de la nutrition était-elle la plus rentable pour atteindre les objectifs de l'intervention ? »

⁹⁸ Les données des centres de santé partagées par le personnel de santé dans les trois communes visitées par l'évaluation montrent que davantage de femmes sont venues pour la CPN même si il s'est avéré que certains cas soient frauduleux.

⁹⁹ Selon diverses sources (non validées avec le Ministère concerné), il s'est avéré que tous les plants n'ont pas pu se développer par manque de connaissance de leurs propriétés. Cela aurait pu être évité si le projet avait collaboré comme prévu avec les agents de vulgarisation du Ministère de l'Agriculture au sein de la province concernée.

¹⁰⁰ Le gouverneur de la province de Gitega a exprimé vis-à-vis de l'évaluation toute l'importance qu'il voyait dans la plate-forme créée

¹⁰¹ Rapport narratif intermédiaire, Programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, septembre 2018, PAM

95. Cependant, les **autorités sanitaires locales** se sont plaintes de ne pas avoir été impliquées dans la sélection des districts sanitaires (DS) de la zone de couverture géographique du projet, laquelle demeure limitée. Le choix des communes d'intervention n'est pas relié aux stricts besoins de la population vivant dans ce District Provincial de Santé (DPS). En effet, le projet n'a ciblé que deux DS tandis que le district provincial sanitaire couvre 4 DS. De plus le projet a couvert 3 communes et l'enquête de base pour une autre intervention du PAM en 2017¹⁰² a couvert 7 communes¹⁰³.

Projet financé par les Pays Bas

Ciblage des bénéficiaires

96. Pour le **volet nutrition** du projet en provinces de Cibitoke, Bubanza et Bujumbura rural, les enfants de 6 à 23 mois ainsi que ceux de l'école fondamentale étaient les bénéficiaires directs. Cela est en cohérence avec le Domaine prioritaire III de la Politique Nationale de Santé 2016-2025¹⁰⁴.

97. La distribution des **poudres de micronutriments** pour l'enrichissement à domicile ainsi que les **cantines scolaires endogènes** sont des stratégies majeures de la Politique Nationale De Santé (2016-2025) et du Plan Stratégique Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PSMSAN 2014-2017). Elles ont pour but respectivement d'apporter des suppléments en micronutriments aux enfants de 6 à 59 mois et d'augmenter les taux de fréquentation scolaire. Les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) de 2017¹⁰⁵, ont confirmé que les enfants de 6-59 mois souffraient d'anémie mais surtout que le taux de prévalence chez ce groupe d'âge est en hausse comparé à l'EDS de 2010.

Modalités d'attribution des modalités de programmation dans les trois provinces de l'ouest du pays

98. Les **carences en micronutriments** constituent également un problème majeur de santé publique au Burundi chez les enfants de moins de 5 ans et même chez les femmes en âge de procréer. L'EDS de 2017¹⁰⁶ a montré un taux de prévalence national de l'anémie de 61% chez les enfants de moins de 5 ans et de 39% chez les femmes en âge de procréer. Cette urgence silencieuse laisse des séquelles sous forme de retards de croissance physique et intellectuelle avec des conséquences négatives sur les capacités de développement économique et social du pays¹⁰⁷. Le projet de **fortification des aliments à domicile** et d'amélioration de la qualité des repas dans les écoles fondamentales à cantines scolaires endogènes a soutenu dans sa phase 1 (sept. 2016-sept 2017_ les districts sanitaires de Rwibaga et Mpanda parce que les nombreuses années de crises les ont plongés en insécurité alimentaire constante La zone choisie par le projet était donc pertinente en **phase 1**.

99. Dans sa **phase 2** (Novembre 2017-Aout 2018), le projet a élargi la couverture géographique à 14 communes des provinces de Bubanza et de Bujumbura pour la distribution

¹⁰² "Baseline" du projet intégré d'alimentation scolaire (HGSP), prévention de la malnutrition chronique et résilience couplée à la protection de l'environnement (SAFE), avril 2017

¹⁰³ Cette enquête a démontré que les 7 communes étaient affectées au moins par une des causes sous-jacentes de la malnutrition, il aurait donc été judicieux d'élargir la zone de couverture aux autres communes du district et ainsi créer une meilleure synergie entre les différents projets du PAM en province de Gitega.

¹⁰⁴ *Amélioration de la santé maternelle, du nouveau-né, de l'enfant d'âge préscolaire, de l'enfant d'âge scolaire, de l'adolescent(e) et de la personne âgée.*

¹⁰⁵ Publiés en décembre 2017; en effet, selon ce rapport, 61 % des enfants de 6-59 mois sont atteints d'anémie contre 45% en 2010. ¹⁰⁵ Les provinces les plus affectées sont celles de Kirundo (63%), Muyinga (66%), Muramvya (64%) et Karusi (63%).

¹⁰⁶ Troisième enquête démographique et de santé au Burundi (EDSB-III), 2016-2017, ISTEEBU, Mai 2017, p.33

¹⁰⁷ Rapport GVC-PAM 2016

de poudres de micronutriments (MNP) pour l'enrichissement des repas à domicile. Cette approche vise à couvrir un maximum de bénéficiaires et de manière consistante les districts sanitaires des provinces de Bubanza et de Bujumbura.

100. Pour le **programme d'appui aux petits producteurs agricoles**, les femmes sont présentées comme les bénéficiaires privilégiées (voir les cibles dans les indicateurs de l'effet 1 : L'égalité et l'autonomisation des sexes sont améliorées¹⁰⁸, de l'impact 1 : le pouvoir socio-économique des femmes est amélioré). Le marché du PAM s'est révélé attrayant parce qu'offrant la possibilité de vendre de grandes quantités de produits à la fois et à des prix concurrentiels, ce critère semblait pouvoir motiver les responsables des coopératives à **mieux intégrer les femmes** en leur sein et dans les comités de gestion. Le PAM veut mettre un accent particulier « *sur l'accès des femmes au crédit agricole et aux facteurs de production et à leur contrôle dans le secteur agricole afin de valoriser leur potentiel économique et contribuer ainsi à la réalisation des objectifs de la PNG et ceux relatifs à la réduction de la pauvreté au Burundi* »¹⁰⁹. Mais « *cette initiative ne pouvait être présumée promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes du seul fait qu'elle bénéficiait aux organisations de petits exploitants agricoles, ni même à la participation numérique des femmes à ces organisations* »¹¹⁰. Une étude a démontré en 2018 que « *sur une liste de 32 associations impliquées dans la contractualisation avec le PAM recensées en 2017, en moyenne, 40% des membres sont des femmes* », ceci avec des disparités importantes entre provinces¹¹¹.

101. Le volet relatif à la mise en œuvre des **cantines scolaires**, initié depuis 2013-2014, a continué son expansion de manière significative dans les trois provinces concernées. Sur la période d'évaluation concernée, de l'année scolaire 2015-2016 (152 écoles sur 10 communes) à l'année scolaire 2017-2018 (275 écoles sur 14 communes), le programme a enregistré une augmentation de 80% du nombre d'écoles visées par le programme de cantines scolaires, enregistrant de même une augmentation de 86% du nombre d'écoliers nourris à l'école (passant de 96 010 écoliers à 178 862)¹¹². Si la modalité de mise en œuvre du programme n'a pas changé (fourniture de vivres, stockage, distribution et préparation des repas), l'évaluation a constaté un changement dans l'organisation opérationnelle du PAM avec son partenaire de mise en œuvre, e.g. le fait que le PAM va stocker préalablement de grandes quantités de vivres auprès de son partenaire pour faciliter les opérations de distribution de proximité auprès des écoles.

102. Pour ce qui est du volet des **coopératives**, à la différence des 90 coopératives citées dans les TDR, l'évaluation a constaté une croissance du nombre de coopératives sélectionnées par le partenaire de mise en œuvre, dans le respect des critères fixés par le bailleur de fonds¹¹³,

¹⁰⁸ Un des 10 critères d'éligibilité des coopératives aux marchés du PAM exigeait que les femmes y soient représentées à hauteur de 50%, de même qu'au sein des organes dirigeants. Les coopératives qui ne remplissaient les deux aspects de ce critère devaient recruter des femmes, de même qu'ils devaient les promouvoir aux instances de gestion.

¹⁰⁹ PAM; Programme de promotion du développement du secteur agricole à travers les achats locaux pour l'approvisionnement des cantines scolaires et la fortification locale des aliments dans les provinces du Nord-Ouest du Burundi; Demande de Financement à l'Ambassade du Royaume de Pays Bas au Burundi – Deuxième Phase (2016-2018); p 48-49

¹¹⁰ Assessing Gender Dimension in the Marketing Chain for the "Support to Agricultural Market" Initiative in 5 Provinces of Burundi (Cibitoke, Bubanza, Muyinga, Bujubura Rural et Kirundo), novembre 2017

¹¹¹ « *Dans la province de Bujumbura rural, les femmes représentent 60% des effectifs totaux contre 40% à Bubanza et 28% à Cibitoke* (Revue à mi-parcours du projet : Promotion du développement du secteur agricole à travers les achats locaux pour l'approvisionnement des cantines scolaires et la fortification des aliments locaux au Burundi », Rapport final, Bujumbura, juin 2018, p.31) ». Une estimation réalisée par la mission d'évaluation rééquilibre quelque peu les proportions respectives des provinces de Bubanza (46,69%) et Cibitoke (45,29%) tout en confortant la représentation dominante des femmes au sein des coopératives de Bujumbura (59,84%).

¹¹² Rapport final – Accord2 PAM BDI – 2012016, Mai 2019, p. 2

¹¹³ Voir Table 3, Critères de sélection des organisations paysannes comme fournisseurs de denrées alimentaires au PAM Burundi, dont « a) Avoir au moins 75% des petits agriculteurs comme membres;) Au moins 50% des membres sont des femmes et 50% sont présentes dans le comité de gestion; c) avoir la capacité de rassembler un tonnage minimum de 8 tonnes pour les céréales; d) avoir un entrepôt qui permet de stocker les produits correctement; e) avoir un statut et un règlement d'ordre

de 2016 à 2018. De 23 coopératives totalisant 8937 en 2016, le nombre de coopératives accompagnées était de 32 en 2018, regroupant 12 088 bénéficiaires dans 9 communes¹¹⁴.

Résultats clés et conclusions – Question 1

Projet de l'Union européenne en province de Gitega

- Le projet financé par l'Union européenne en province de Gitega a ciblé les bénéficiaires dans le respect des protocoles et politiques nationaux ainsi que des critères du PAM en la matière;
- Le choix des interventions nutritionnelles proposées s'est aussi révélé pertinent, à l'exception de la distribution de plants de Moringa par rapport à la durée du projet;
- Le ciblage des FEA s'est révélé pertinent. Mais l'implication insuffisante des maris/pères¹¹⁵, ou des tuteurs qui ont le contrôle des produits agricoles nécessaires pour l'amélioration de l'alimentation et de la nutrition et des terres sur lesquelles ils sont produits a pu constituer un facteur réducteur au niveau de l'atteinte des résultats;
- Les écoles ciblées ont attiré un nombre d'étudiants au niveau primaire supérieur aux prévisions, particulièrement en récupérant des étudiants qui avaient « décroché » l'année antérieure. Les rapports comme les visites terrains se recourent pour souligner l'adhésion des parents et des communautés au développement du programme et leur investissement en nature ou en services.

Projet des Pays Bas en provinces de Bubanza, Cibitoke et Bujumbura

- Pour le volet nutrition, l'intervention dans les trois provinces ciblées est judicieuse en raison des conditions d'insécurité alimentaire prévalant dans ces trois provinces;
- L'intervention nutritionnelle définie dans ces trois provinces est conforme à la Politique nationale de santé du Burundi;
- Pour le volet appui aux petits producteurs agricoles, le PAM a inclus les femmes en bonne place en vue de promouvoir leur autonomie économique par un meilleur accès aux facteurs de production et leur contrôle dans le secteur agricole¹¹⁶;
- Pour le volet relatif aux cantines scolaires, les objectifs initiaux relatifs aux nombres d'écoles participantes et d'enfants inscrits ont été largement dépassés.

Question d'évaluation 2 - Les activités du programme ont-elles été soutenues par une analyse de genre ? (Pertinence)

intérieur; f) avoir un compte bancaire; et h) démontrer une expérience dans la commercialisation », Programme de promotion du secteur agricole à travers les achats locaux, Demande de financement 2016-2018, p.30

¹¹⁴ Il existait aussi la possibilité qu'un nombre additionnel de 16 coopératives rejoigne la liste des bénéficiaires, dans 11 communes. Certaines visites aléatoires de la mission d'évaluation auprès des « nouvelles » coopératives ont attesté du fait que certaines coopératives pressenties ne remplissaient pas, a priori, les critères de sélection du projet. Le PAM Burundi a déclaré qu'il avait le pouvoir de décider, dans le respect des critères, quelle coopérative pourrait, ou pas, intégrer le projet, ceci rendant le chiffre de 48 coopératives prématuré pour la fin de l'année 2018.

¹¹⁵ Les pères et maris ont le contrôle des produits agricoles nécessaires pour l'amélioration de l'alimentation et de la nutrition et des terres sur lesquelles ils sont produits, entrevues avec les femmes burundaises au sein des FARN. Voir *Assessing Gender Dimension in the Marketing Chain*, op.cité.

¹¹⁶ Mais l'initiative n'a pas suffisamment pris en compte les contraintes socioculturelles susceptibles de limiter l'impact du projet sur les femmes, notamment le fait que les terres et les produits qui en sont tirés sont contrôlés les hommes

2.1 Revue des outils permettant l'intégration de genre dans les programmes et projets du PAM

103. Différents outils permettent au PAM d'assurer la prise en compte du genre dans ses programmes et projets :

- La « *Politique en matière de la Problématique Homme-Femmes* » du PAM 2015-2020)¹¹⁷;
- Des *marqueurs genre* (sur une échelle de 0 à 2) identifiés pour mesurer la prise en compte du genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et projets.
- Le Plan stratégique (PS) de pays provisoire, 2018-2020 intègre la dimension genre dans l'analyse contextuelle et comporte un effet spécifique genre¹¹⁸.

Absence d'analyse de genre préalable aux deux projets sous-évaluation

104. Il n'existe **pas d'analyses genre** réalisées dans la perspective de la mise en place des deux projets sous-évaluation. Une analyse de base a été réalisée en 2014 en perspective du suivi-évaluation de la mise en œuvre de la première phase du projet P4P¹¹⁹, mais cette analyse n'intègre pas la dimension genre. De même, une enquête de base a été réalisée en rapport avec le projet de Gitega en avril 2017¹²⁰ et la dimension genre y est très faiblement prise en compte. Des analyses genre ont été réalisées, soit en rapport avec la mise en œuvre des activités du PAM en général, soit sur l'un ou l'autre des projets sous-évaluation, mais **en cours de mise en œuvre**¹²¹. L'analyse des projets et de leurs cadres logiques révèlent que **les outils existant en matière de promotion de l'autonomisation des femmes et de l'égalité genre**, de même que les résultats des diverses analyses genre **n'ont été que très faiblement pris en compte**¹²².

¹¹⁷ La Politique a pour but « *de permettre au PAM d'intégrer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans tous ses travaux et activités, mais aussi d'obtenir que les besoins différents des femmes, des hommes, des filles et des garçons en matière de sécurité alimentaire et de nutrition soient satisfaits* », PAM ; Politique en matière de Problématique homes-femmes 2015-2020 ; p 1

¹¹⁸ 3: L'état nutritionnel des enfants de 6 à 59 mois, des adolescentes, des filles et des femmes enceintes et allaitantes dans les provinces et communes ciblées s'améliore tout au long de l'année ». En relation avec le projet financé par les Pays Bas, il y est spécifié que que « *bien que les femmes jouent un rôle essentiel dans le secteur agricole, elles ne sont toujours pas associées à la prise des décisions concernant l'utilisation des ressources, et ce sont en général les hommes qui perçoivent les revenus tirés des produits agricoles* », PAM, Plan stratégique provisoire 2018-2020, p 5

¹¹⁹ Etude de base pour le suivi-évaluation du projet d'achat de denrées alimentaires auprès des petits producteurs : Purchase For Progress (P4P), rapport définitif (2014)

¹²⁰ Rapport de référence "base line" du projet intégré d'alimentation scolaire (HGSF), prévention de la malnutrition chronique et résilience couplée à la protection de l'environnement (SAFE), avril 2017 ; Le rapport de l'étude relève notamment que « l'unité de suivi-évaluation a produit 5 rapports d'analyse sur la sécurité alimentaire. Tous ces rapports incluent une analyse désagrégée par sexe des femmes et des hommes chefs de ménage. Cependant, les données ne sont pas désagrégées par sexe au niveau des individus enquêtés.¹²⁰

¹²¹ Le rapport de l'analyse genre de base ci-haut mentionnée relève **3 interventions innovantes** qui soutiennent la programmation sensible au genre : i) l'exigence de la représentation des femmes dans les comités comme critère d'éligibilité pour les marchés du PAM, ii) ce sont les femmes qui doivent être enregistrées pour bénéficier des transferts monétaires, et iii) les interventions en rapport avec les foyers améliorés et les énergies alternatives visent notamment à réduire le temps que les femmes et les filles passent à ramasser du bois de chauffage et à améliorer les conditions de cuisson et d'éclairage.. Aussi, nne évaluation de la dimension genre dans la chaîne de commercialisation de l'initiative «Soutien au marché agricole» dans cinq provinces du Burundia été conduite en novembre 2017. Le rapport de cette analyse souligne qu'au Burundi, « *le système de gestion de la production dominant est celui où les femmes et les enfants travaillent, tandis que les hommes contrôlent la production en termes de ventes et de revenus. Le membre du ménage reconnu comme le propriétaire de la ferme est généralement l'homme, tandis que les femmes travaillent dans l'agriculture en tant que main-d'œuvre familiale non rémunérée* » (Assessing Gender Dimension in the Marketing Chain for the "Support to Agricultural Market" Initiative in 5 Provinces of Burundi (Cibitoke, Bubanza, Muyinga, Bujubura Rural et Kirundo), November 2017)

¹²² Cela transparait à travers les projets eux-mêmes, particulièrement au niveau des analyses contextuelles et de leurs cadres logiques, ainsi que dans les rapports de leur mise en œuvre.

2.2 Dimension genre dans les projets (analyses situationnelles et cadres logiques)

105. Le Programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans la province de Gitega au Burundi cible **deux groupes spécifiques genre** : les enfants de 6 à 59 mois et les mères (enceintes et allaitantes). Mais les rôles et relations de genre pouvant influencer sur les résultats des interventions ne sont pas identifiés. On note **l'absence de la dimension genre dans l'analyse contextuelle du projet**. Ainsi, les rôles et les relations de genre et leurs implications sur la vie des individus et des familles ne sont pas identifiés et ne sont pas suffisamment pris en compte dans la détermination des objectifs, résultats et activités.

106. Le Programme de promotion du développement du secteur agricole à travers les achats locaux relève **quelques aspects genre** pouvant influencer sur les résultats du projet¹²³. Les **indicateurs** en rapport avec cet effet sont **assez ambitieux** en termes de cibles. De même, le cadre logique ne présente pas les activités devant être menées au niveau de chaque produit. Nous constatons aussi qu'il n'a pas été programmé d'activités spécifiques en faveur des femmes dans le projet.

2.3 Intégration des analyses de genre en actions précises dans la méthodologie de mise en œuvre

107. Pour les deux projets sous-évaluation, le niveau de traduction en actions des résultats des analyses genre transparait aussi bien dans les informations tirées des entretiens et des groupes de discussion que dans les rapports de suivi et de mise en œuvre et autres types de rapports relatifs aux projets que les évaluateurs ont pu consulter. Il ressort de ces dernières que **les organisations partenaires de mise en œuvre ont dans le cadre du partenariat fait l'objet d'une évaluation qui intègre la dimension genre**.

108. Le Programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans la province de Gitega au Burundi projet est basé sur le renforcement des capacités des bénéficiaires, la distribution des produits alimentaires, les transferts monétaires et la distribution de foyers améliorés. Les entretiens que les membres de l'équipe d'évaluation ont eus avec les acteurs du PAM et de World Vision impliqués directement dans la mise en œuvre du projet les ont amenés à comprendre que pour eux, **le ciblage des femmes et des hommes** ou d'un de ces deux groupes comme bénéficiaires et les données désagrégées par sexe **suffisent pour faire conclure que telle ou telle initiative intègre la dimension genre**¹²⁴.

109. Les informations recueillies à l'issue des entretiens avec les membres ou gestionnaires des coopératives et des groupes de discussion relatifs au Programme de promotion du développement du secteur agricole à travers les achats locaux révèlent que les **hommes et les femmes ont bénéficié des mêmes interventions** et ont reçu les **mêmes formations et les mêmes appuis**. Le seul traitement particulier dont les femmes ont bénéficié est en rapport avec l'instruction demandant aux coopératives d'avoir 50% de femmes

¹²³ L'analyse situationnelle comporte une **analyse des résultats de la phase 1** du projet. Au niveau de la **stratégie de mise en œuvre**, la dimension genre apparaît dans la section identification et sélection des organisations paysannes (section a) dans laquelle on présente les **critères de sélection**, l'un d'entre eux étant que les comités de gestion se doivent d'être composés d'au moins 50% de femmes membres et d'avoir au moins 50% de femmes dans les comités de gestion. La **dimension genre est absente dans la description des autres stratégies de mise en œuvre**, et les bénéficiaires qui sont les producteurs agricoles ne sont même pas présentés de façon désagrégée par sexe. .

¹²⁴ Interrogés sur la manière dont la dimension genre a été prise en compte, la réponse spontanée a invariablement été : « *Déjà le projet cible spécifiquement les femmes. Ce sont elles qui reçoivent les produits alimentaires et les transferts monétaires, et qui bénéficient des communications sur le changement de comportement en matière nutritionnelle. Les effectifs des enfants pris en charge dans le projet sont donnés de façon désagrégée par sexe !* ». La mission d'évaluation a aussi consulté quelques **rapports mensuels et finaux** (BDDDB, WVI) de mise en œuvre du projet. Ils suivent le même format et reprennent tous une **même analyse contextuelle qui n'inclut pas l'aspect genre**.

en leur sein, y compris dans les postes de décision. Le genre n'est pas cité parmi les thématiques sur lesquelles les bénéficiaires ont été formés, du moins dans le cadre du projet. Au niveau des leçons apprises, **le rapport relève le fait que les coopératives tenues par des femmes ont mieux évolué**, mais rien n'indique que c'est suite à un encadrement particulier dont elles auraient bénéficié ; cela est plutôt attribué au fait que ces coopératives sont mieux gérées.

2.4 Les effets anticipés de l'analyse genre ont-ils permis de générer des effets attendus - ou inattendus - dans la mise en œuvre des programmes ?

110. Il a déjà été noté qu'**aucune analyse genre de base n'a été conduite en vue de la mise en place des projets sous-évaluation**, mais que les résultats d'autres analyses, dont des analyses genre, conduites dans d'autres cadres, pouvaient servir de référence pour l'intégration du genre dans ces projets¹²⁵. Au niveau du **projet nutrition de Gitega**, ces effets sont en rapport avec les groupes genre spécifiques ciblés et les effets attendus sont réalisés dans une certaine mesure, car les femmes et les **enfants** bénéficiaires sont, à l'issue de la mise en œuvre des activités prévues, **guéris de la malnutrition** et les **femmes sont renforcées sur les bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles**. Par contre, un **des effets inattendus est la réduction du taux de planning familial** expliqué par les acteurs de la santé dans les communes enquêtées comme consécutifs aux transferts monétaires¹²⁶. D'après les informations recueillies à l'issue des entretiens et des groupes de discussion, **le transfert monétaire a aussi provoqué parfois des heurts entre les époux**¹²⁷.

111. En ce qui est du projet d'appui aux petits producteurs agricoles, les femmes et les hommes ont été **renforcés de la même façon**, particulièrement au **leadership organisationnel**, et en **gestion des contrats**. Et il est particulièrement intéressant de souligner que les coopératives dirigées par les femmes sont jugées comme étant mieux gérées : *« Les coopératives dirigées par des femmes sont en général mieux gérées, cas de la coopérative DUHURIKIREHAMWE et la coopérative TWIZIGIRANE en Commune de Mpanda »*¹²⁸ Cette information, tirée du rapport final du projet, est corroborée par les agents du PAM Burundi.

112. Ainsi, l'absence d'analyse genre de base a été un facteur pouvant compromettre l'intégration effective de la dimension genre dans les deux projets sous-évaluation, même si d'autres analyses genre conduites dans d'autres cadres mais touchant parfois les secteurs

¹²⁵ Ce sont certainement ces résultats qui ont conduit à l'identification des femmes (enceintes et allaitantes) et des enfants de 6 à 59 mois comme cibles du projet de lutte contre la malnutrition à Gitega et à déterminer un impact et un effet relatifs à la promotion de l'autonomisation des femmes et de l'égalité genre dans le projet d'appui aux petits producteurs agricoles dans les provinces du nord-ouest.

¹²⁶ *« Les indicateurs du planning familial ont chuté et ceux des accouchements ont augmenté. Des femmes sont tombées enceintes pour bénéficier du transfert monétaire. Leurs maris leur ont dit que puisqu'il suffisait de tomber enceinte pour avoir l'argent, il fallait tomber enceinte. Et ne sachant pas qu'il y avait d'autres conditions pour bénéficier des fonds (être en sous poids pour la femme enceinte ou avoir un bébé de 6 à 29 mois malnutri), ces femmes ne pointent plus pour la contraception, et quelques jours après, on les rencontre en consultation prénatale »*, Entretien avec un titulaire de centre de santé à Gitega

¹²⁷ Il est apparu que le mari voulait imposer à la femme une utilisation des fonds qui n'était pas en accord avec les instructions qu'elle avait reçues¹²⁷. Le transfert monétaire a également valorisé la femme qui a pu amener de l'argent à la maison alors qu'avant c'était seulement le mari qui avait cette prérogative¹²⁷. Mais il a également eu parfois des effets positifs inattendus. Il a **parfois changé les rapports entre les époux** qui ont commencé à mieux se concerter. Ainsi, certaines femmes ont pu convaincre leur mari de faire certains travaux dans le sens de répondre aux exigences liées à la réception du cash : *« Nos maris ont accepté d'aménager eux-mêmes les toilettes et les compostières couvertes, ou même les jardins de cuisine, pour que nous n'ayons pas à payer quelqu'un de l'extérieur pour le faire »*, Discussion en focus groupe avec les mamans dans une FARN de la commune Ryansoro à Gitega

¹²⁸ Rapport Final : Accord n°2/PAM BDI/2012016, op.cit ; p 19

concernés par les deux initiatives pouvaient permettre la prise en compte de certains aspects genre identifiés dans ces analyses. Bien que les résultats de ces dernières n'apparaissent que faiblement dans les processus d'élaboration des projets et les processus de leur mise en œuvre, des **effets positifs et parfois négatifs inattendus /imprévus** dans les deux projets sont observables, ceux positifs résultant notamment du renforcement des capacités dont les femmes participant aux programmes ont bénéficié, et ceux négatifs étant consécutifs à une prise en compte insuffisante des rôles et relations de genre traditionnels dans les projets.

Résultats clés et conclusions – Question 2

- L'analyse de genre est intégrée dans les programmes et politiques du PAM
- Les deux projets sous-évaluation n'ont pas fait l'objet d'analyses de genre avant leur mise en œuvre et leur élaboration et mise en œuvre n'a pas suffisamment pris compte des résultats des autres analyses genre conduites dans d'autres cadres et ciblant les secteurs touchés par les projets ;
- Les organisations de mise en œuvre ont dans le cadre du partenariat fait l'objet d'une évaluation qui intégrait la dimension genre¹²⁹;
- Les résultats du projet nutritionnel à Gitega ont permis de changer dans une certaine mesure les relations de genre et la communication entre les femmes et leurs maris malgré le fait que ces derniers n'ont pas été suffisamment impliqués dans le projet pour appuyer la mise en œuvre des bonnes attitudes et pratiques acquises par leurs épouses ;
- L'un des effets non attendus du projet nutritionnel a été la réduction du taux de planning familial des femmes;
- Les femmes ont tiré valablement profit des renforcements de capacités dont elles ont bénéficié. De fait, les coopératives dirigées par les femmes sont jugées comme étant mieux gérées alors qu'hommes et femmes ont été renforcés d'égale manière au leadership organisationnel et en gestion des contrats.

Question d'évaluation 3 - Les membres des coopératives ont-ils augmenté leurs revenus ? Quelles sources de revenus ont augmenté pendant la durée du programme ?
(Efficacité)

113. Le PAM met en œuvre le projet de *Promotion du développement du secteur agricole à travers les achats locaux* ¹³⁰ auprès des coopératives de petits producteurs pour l'approvisionnement des cantines scolaires depuis 2013. Pourtant, il a fallu constater le fait que, dans la littérature préparatoire comme dans les rapports de mise en œuvre¹³¹, **l'information relative aux variations de revenus des coopératives restait imparfaite**, essentiellement pour deux raisons : a) l'absence d'une étude qui permette de disposer d'une ligne de base qui autorise une collection de données systématique et ordonnée

¹²⁹ Cependant, la formation en genre d'une journée dont ils ont bénéficié n'a pas pu renforcer leurs compétences en matière d'intégration du genre dans les programmes et projets

¹³⁰ Le titre complet du projet est *Promotion du développement du secteur agricole à travers les achats locaux pour l'approvisionnement des cantines scolaires et la fortification des aliments locaux au Burundi*. Pour des raisons de commodité de style, nous abrègerons le titre en « *Promotion du développement du secteur agricole* »

¹³¹ Les rapports de suivi et de mise en œuvre sont ceux relatifs aux accords de partenariat signés entre le PAM et le BDD-Caritas depuis 2015, particulièrement, pour la période de cette évaluation, le Premier rapport final (juillet 2017), Second rapport final (avril 2018), le dernier Rapport final 2018 (mars 2019)

de la part des coopératives du projet; et b) l'absence d'une méthodologie appropriée qui organise les éventuelles données recueillies pour en générer des leçons et constats.¹³² »

114. Deux études préliminaires ont porté leur attention sur la **question des revenus des coopératives** et de leurs membres en relation avec le projet de Promotion du développement du secteur agricole. La première étude commanditée par le PAM étudie trois coopératives de production¹³³ mais l'absence d'une méthode uniforme d'analyse empêche l'émission de conclusions claires¹³⁴. Une seconde étude formative commanditée par le PAM¹³⁵ en 2018 (Voir **Annexe IX**¹³⁶) tente d'organiser une synthèse des données disparates de cette première étude et dresse un tableau des valeurs pour la période courant de 2013 à 2017. La conclusion de l'étude est que « *le revenu supplémentaire au niveau des trois coopératives est estimé à 414 600 000 BIF¹³⁷ sur la période (...). La prime moyenne par membre est ainsi estimée à 603 658 BIF, 1 136 024 BIF et 1 047 126 BIF respectivement pour les coopératives Abajamugambi, Duhurikirehamwe et Twizigiranire¹³⁸* ». Aussi « même en partant d'une hypothèse minimaliste de 100 BIF/kg de prime réellement encaissée (puisque le rapport estime la prime par rapport au marché à 200 BIF/kg dont 5 BIF affectés à la manutention), **les coopératives qui ont participé aux marchés du PAM ont vu leurs revenus augmenter.**¹³⁹ »

115. **L'analyse qualitative** produite par les deux rapports¹⁴⁰ cités est plus et explicite lorsqu'elle cherche à détailler les changements induits par l'amélioration des revenus des coopératives, comme des producteurs individuels. Au niveau des coopératives, les bénéfices engrangés par les trois coopératives mentionnées ont permis de : construire des hangars de stockage; d'élargir les superficies cultivables; de faciliter l'achat de décortiqueuses améliorées, de groupes électrogènes, de quantités d'engrais; de clôturer des parcelles ou encore de générer des revenus de par les nouvelles infrastructures créées (comme les hangars). Au niveau des coopérateurs, les avantages alors recensés – mettant particulièrement en valeur des femmes

¹³² Les quelques données quantitatives recueillies avant l'évaluation donnent un aperçu limité et non systématique de l'évolution des revenus des coopératives. Elles font aussi valoir le fait que si le rôle du PAM est essentiel dans l'amélioration des chiffres d'affaire de ces dernières (et par extension des dividendes théoriquement redistribués aux coopérateurs), l'amélioration des résultats en matière de production comme de ventes est le résultat d'efforts collectifs engagés en partenariat avec d'autres acteurs de développement : « *le succès que connaît la coopérative (e.g. Abajamugambi) s'explique d'une part par les différents appuis tant techniques que financiers dont bénéficie la coopérative. Ici, on pourrait citer l'IFDC, le PAM, le PAIOSA, la DPAE, la CAPAD, l'ICCO (...) associés à la détermination des membres de la coopérative.; Effets des revenus tirés de la vente des vivres dans le cadre du Programme de soutien à la commercialisation agricole sur les coopératives ayant gagné le marché pour l'année 2017, PAM, Octobre 2017, p. 3-4*

¹³³ Ibidem

¹³⁴ La première analyse de la **coopérative Abajamugambi** fait état de l'augmentation significative de ses ventes entre 2013 et 2015 (La coopérative Abajamugambi aurait encaissé successivement 5 200 000 Fbu en 2013, 180 000 000 Fbu en 2014, 105 000 000 Fbu en 2015 et espérait recueillir 285 000 000 de « la vente en cours »), en dégageant un bénéfice estimatif de « 200Fbu/Kg à chaque vente par rapport aux prix du marché »; la **coopérative Duhurikire Hamwe** fait aussi état des marchés qu'elle a remportés avec le PAM mais la présentation des résultats présente de manière alternative les chiffres d'affaires (des ventes du PAM) ou les bénéfices engrangés (Pour 2015, elle obtenu 25 000 000 FBU et réalisé un bénéfice de 8 300 000 FBU; pour 2016, on sait juste qu'elle engrange un bénéfice de 5 200 000 FBU; aucun chiffre n'est disponible pour 2017, *ibid.* p. 8), ce qui ne permet de tirer aucune tendance, si ce n'est qu'elle semble générer des bénéfices intéressants; enfin, la **coopérative Twizigirane** évoque quant à elle les quantités reliées à ses contrats de vente et les remboursements opérés grâce aux dividendes perçus, ceci sans que l'on puisse déterminer la progression des chiffres d'affaires de cette dernière.

¹³⁵ *Revue à mi-parcours du projet : Promotion du développement du secteur agricole à travers les achats locaux pour l'approvisionnement des cantines scolaires et la fortification des aliments locaux au Burundi*, PAM, Bujumbura, juin 2018

¹³⁶ Annexe IX – Valeur des apports de quelques coopératives éligibles, *ibidem*

¹³⁷ BIF = Franc burundais

¹³⁸ *Ibid.* p. 25. Pour donner une idée de la valeur en US\$ des montants que représentent ces montants monétaires en Francs burundais (BIF), nous parlerions (en valeur de mars 2019) respectivement, de 329 US\$, 619 US\$ et 570US\$, <https://www.xe.com/fr/currencyconverter/>, (page consultée le 04 avril 2019)

¹³⁹ Ibidem

¹⁴⁰ Le second rapport reproduit l'analyse du premier. Le rapport « *Effets....* » est la source des descriptions présentées dans ce paragraphe

membres des trois coopératives – soulignent **l'amélioration des conditions de vie** de ces derniers¹⁴¹.

116. Plus près de nous¹⁴², l'évaluation a procédé au recensement des données relatives aux chiffres d'affaires ainsi que des dividendes pour 16 coopératives (soit la moitié de l'échantillon considéré par l'étude), pour les années 2016 à 2018¹⁴³. Sur ces 16 coopératives, **la majorité (10) n'ont pas vendu au PAM** mais ont bénéficié des activités de renforcement de leurs capacités de la part de l'organisation. Six d'entre elles ont vendu au PAM, certaines pour une seule année, d'autres pour trois années consécutives. Le Tableau présenté en **Annexe IX** relatif à *l'Évolution des quantités vendues, du chiffre d'affaires réalisé par les coopératives partenaires du PAM pour la période 2016-2018* présente la synthèse des travaux de l'évaluation à cet égard, ex. les chiffres d'affaires des ventes de produits agricoles pour chaque coopérative pour les années 2016 à 2018, denrée par denrée, et sert de base à la suite de l'analyse. L'évaluation aurait souhaité travailler sur les sources d'*autres revenus*¹⁴⁴ identifiés des coopératives et colligés par le partenaire BDDB, mais les données étaient trop disparates pour pouvoir être traitées de manière systématique. Il en a été de même pour une analyse des *dividendes* remis aux coopérateurs¹⁴⁵.

117. **Productions agricoles** : Les productions agricoles présentées dans le tableau sont donc basées sur la somme connue des **ventes de produits agricoles** par les coopératives, tant après d'acheteurs ou compagnies privés qu'auprès du PAM, après concertation avec le PAM Burundi sur la valeur unitaire moyenne de chaque kilo de produit (haricot, maïs, ou riz) vendu, sur une base annualisée¹⁴⁶. Chacune des coopératives n'a pas systématiquement vendu de tous les produits chaque année concernée, voire les mêmes produits d'une année à l'autre. Certaines, disposant d'un *membership* élargi¹⁴⁷, ont produit chaque année les trois produits de base achetés par le PAM. D'autres n'ont souvent produit qu'un seul produit par année, que ce soit pour des raisons de production régionale (riz)¹⁴⁸, ou pour d'autres raisons.

118. Pour la période 2016-2018, les chiffres mis à disposition par le PAM¹⁴⁹ font état d'une nette augmentation des achats pour la période 2016-2017, mais d'une diminution de ces derniers de 2017 à 2018. Le fait que le PAM ait une influence sur la nature du produit acheté¹⁵⁰ n'a apparemment pas une incidence particulière sur le maintien de la production d'un bien

¹⁴¹ Rénovations ou constructions de maisons, achats ou extensions de parcelles cultivables, de petits ruminants, amélioration de la diète familiale, remboursement de crédits sont autant de bénéfices acquis par le développement et l'amélioration des ventes de leurs coopératives et les revenus générés.

¹⁴² Pour tenter de trouver une réponse articulée et fondée sur une analyse systématique de l'évolution des revenus des coopératives du Programme de soutien à la commercialisation agricole, l'évaluation a sollicité l'appui du partenaire du PAM, le Bureau diocésain de développement de Bubanza (BDDB).

¹⁴³ Soit 7 coopératives de la province de Cibitoke, 5 de la province de Bubanza et 4 de la province de Bujumbura rural

¹⁴⁴ On entend par "autres revenus" des « *services de décorticage, de mouture, ventes de retenues sur les quantités stockées pour le compte des coopérateurs (redevance), ventes des sous produits de transformation, les cotisations des membres et autres sources de revenus de la coopérative* », Explication donnée par le directeur du programme du BDDB, message du 8 avril 2019 adressé à l'évaluation, consulté le même jour.

¹⁴⁵ Après consultation avec le PAM Burundi, il a été décidé de ne pas retenir la définition de « dividende » proposée par le partenaire, e.g. des « *montants totaux que se partagent les coopérateurs* », ceci ne correspondant pas à une définition économique des dividendes, à savoir « *la part des bénéfices nets d'une société versée aux actionnaires, à la fin de chaque exercice, selon un montant fixé par l'assemblée générale* », <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/dividende/26156>

¹⁴⁶ La valeur unitaire du Prix/kg en BIF a été multipliée par le nombre de tonnes (,000kg) déclarées vendues par chaque coopérative..

¹⁴⁷ A l'instar des coopératives *Duhurikirehamwe, Terimberere, Twizigirane* ou *Girumwete Dukore*.

¹⁴⁸ A l'instar des coopératives *Dukorehamwe* ou *Kazozakeza Mubikorwa* qui ne produisent que du riz.

¹⁴⁹ Voir Annexe IX – Montant des achats par produits pour chaque année (en USD)

¹⁵⁰ Les achats de maïs ont été suspendus après 2016 pour éliminer tout risque de distribution de maïs infecté, le riz devenant à ce moment la source principale des achats de l'organisation.

agricole ou d'un autre¹⁵¹. Le riz domine très largement les achats opérés auprès des coopératives (Voir **Annexe IX**¹⁵²)

119. Le premier constat est que les chiffres d'affaires collectifs (par province) des (16) coopératives analysées (Voir **Annexe IX**¹⁵³) sont *tous*, pour l'année 2018, *inférieurs* à ceux de 2016¹⁵⁴. Les provinces de Bujumbura et Cibitoke améliorent leurs chiffres d'affaires de 2016 à 2017, meilleure année de référence, pour subir par après des pertes importantes de revenus¹⁵⁵. La corrélation entre la baisse du chiffre d'affaires des coopératives (entre 2017 et 2018) et la diminution des achats au PAM est une hypothèse de réponse, si l'on comprend qu'un tout petit nombre de coopératives (4) vend plus des deux tiers des produits alimentaires achetés par le PAM.

120. Tableau 2 Les tableaux détaillés présentant les chiffres d'affaires moyens ou individuels des coopératives sélectionnés présentés en **Annexe IX** permettent de tirer quelques autres conclusions :

- *A une exception près, toutes* les coopératives qui ont vendu au PAM disposaient d'un chiffre d'affaires minimum supérieur à 250 millions de FBU, quatre sur six disposant d'un chiffre d'affaires supérieur à 500 millions (2018). En clair, ceci signifie que **les coopératives capables de répondre de manière efficace au PAM sont des coopératives habituées à générer des productions importantes**, soutenues par un nombre important de producteurs individuels;
- En association avec une coopérative non étudiée par le partenaire du PAM¹⁵⁶ (*Wanainchi*) l'on constate que *quatre* coopératives concentrent plus des deux tiers (67,8%) des achats du PAM pour la période de 2016 à 2018 (Voir, en **Annexe X**¹⁵⁷). Aussi, les quatre premières coopératives qui représentent à elles seules plus des deux tiers (67,8%) des achats du PAM pour les cantines scolaires ont totalisé plus de 600 millions de tonnes métriques dans chaque cas, avec la coopérative *Wanainchi* qui représente plus d'un cinquième des ventes totales (**Annexe X**¹⁵⁸)

121. Au niveau global, en analysant les chiffres d'affaires moyens par coopérative, il est constaté que le chiffre d'affaires annuel moyen par coopérative a légèrement augmenté en 2017 pour retomber en dessous du niveau de 2016 en 2018 (Voir Tableau en **Annexe X**). Le second constat relève que malgré cette hausse du chiffre d'affaires observée en 2017, excepté à Bubanza, **les chiffres d'affaires moyens des coopératives pour 2018 sont tous inférieurs à ceux de 2016**, la baisse la plus significative étant au niveau de Bujumbura rural (par ex. moins 38% de 2017 de pertes en revenus moyens entre 2017 et 2018). Il est intéressant de noter que le chiffre d'affaires des coopératives de Bubanza peut être (2016 et 2018) jusqu'à six fois supérieur à ceux des coopératives de Cibitoke et quatre fois ceux de Bujumbura Rural (Voir **Annexe X**). Enfin, autre analyse intéressante, il ne semble pas que le fait de vendre au

¹⁵¹ Par exemple, quand le PAM décide d'arrêter les achats de maïs pour des raisons d'infection de la plante, les deux coopératives *Tuwuzuze Ibigega* ou *OPROSKA* continueront de produire et écouler de larges quantités de maïs sur les marchés.

¹⁵² Montant des achats du PAM Burundi aux coopératives de 2016 à 2018

¹⁵³ Évolution des chiffres d'affaires moyen des coopératives par province, de 2016 à 2018; et Évolution des chiffres d'affaires individuels par coopérative étudiée, de 2016 à 2018 (BIF)

¹⁵⁴ La notion « d'effectif » représente le nombre de coopératives provenant d'une province donnée par rapport au total de l'échantillonnage (16)

¹⁵⁵ L'évaluation n'a pas proposé – et donc pas développé d'outils spécifiques pour ce faire – de comprendre pourquoi et comment les revenus d'une coopérative évoluait d'une année à l'autre

¹⁵⁶ Le partenaire du PAM a choisi librement les coopératives qui ont participé à l'étude des revenus des unités de production agricole.

¹⁵⁷ Tableau : Part des coopératives (en %) dans les marchés du PAM en 2016 et 2018

¹⁵⁸ Les chiffres d'affaires moyens par coopérative de 2018 sont inférieurs à ceux de 2016

PAM une, deux ou trois années consécutives ait une incidence directe sur l'évolution du chiffre d'affaires moyen (Voir Annexe X¹⁵⁹)

122. Les facteurs explicatifs sont difficiles à générer. Mais sur la base des données recueillies dans ce rapport, l'on peut citer : la variabilité (arrêt d'achat, comme avec le maïs après 2016; diminution par deux des achats de riz de 2017 à 2018) des achats du PAM d'une année à l'autre; et b) les variations des coûts unitaires des différents produits achetés par le PAM.

123. L'on peut à cet égard constater que :

- Les coopératives qui n'ont vendu qu'une seule fois au PAM (en 2016) ont amélioré leur production dans les années suivantes, *sans continuer* de vendre à ce dernier;
- Celles qui ont vendu au PAM seulement en 2016 et 2017 ne voient pas leur chiffre d'affaires moyen diminuer de manière significative l'année suivante (il est même supérieur en 2018 qu'en 2016);
- Celles qui ont vendu au PAM de 2016 à 2018 ont vu leur chiffre d'affaires moyen *diminuer* de 2016 à 2018. À ce niveau, il est très difficile de comprendre comment justifier une telle baisse pour la coopérative « *Terimbere* » surtout entre 2016 et 2017, soit une baisse de 70%` ;
- Celles qui n'ont pas vendu au PAM (62% ou 10 sur 16) ont vu leurs revenus de 2017 et 2018 augmenter par rapport à 2016

124. Le constat général est donc que **le fait de vendre – ou pas - au PAM ne semble pas garantir a priori une amélioration de revenus** pour les coopératives échantillonnées¹⁶⁰ (voir Annexe IX), en grande partie pour les facteurs mentionnés plus haut. En l'absence d'informations plus structurées et étudiées de manière longitudinale et plus systématique auprès des coopératives partenaires, il est difficile d'apprécier de *manière globale* les **facteurs internes et externes** qui ont contribué à augmenter ou diminuer les revenus des coopératives. Le tableau relatif à l'évolution des quantités vendues ainsi que des chiffres d'affaires réalisés laisse entrevoir des pistes : variations dans les quantités produites pour différents produits¹⁶¹; et la non appréciation des *autres revenus*¹⁶² générés par les coopératives.

125. La moyenne du chiffre d'affaires des coopératives étudiées est d'un peu plus de 400 millions de FBU. En considérant les chiffres d'affaires annualisés des 16 coopératives sous étude, ce chiffre semble avoir très peu varié d'une année à l'autre. **Les coopératives qui ont vendu trois années de suite au PAM ont vu globalement leurs chiffres d'affaires moyens diminuer d'une année à l'autre depuis 2016.** Ceci n'est pas une simple mesure de leur performance, mais aussi une mesure du fait que le PAM n'a pas acheté des montant similaires, ou en augmentation, d'une année à l'autre. Aussi, les principaux facteurs explicatifs nous semblent demeurer : la variabilité (arrêt d'achat, comme avec le maïs; diminution par deux des achats de riz de 2017 à 2018) des achats du PAM d'une année à l'autre; et b) les variations des coûts unitaires des différents produits achetés par le PAM.

¹⁵⁹ Évolution du chiffre d'affaires moyen selon que la coopérative ait vendu ou pas au PAM

¹⁶⁰ Rappelons que ces dernières représentent 50% des coopératives appuyées par le PAM (32) dans le cadre du projet et proposées à l'étude de l'évaluation

¹⁶¹ Par exemple, comment expliquer le fait que la coopérative Terimbere passe de 340 à 60 tonnes de riz vendus entre 2016 et 2018 ?

¹⁶² On entend par là : location d'équipements, de hangars, de terres, ventes d'autres produits agricoles, etc. Le manque de données homogènes colligées par le partenaire BDDB à cet égard rend l'analyse impossible.

Résultats clés et conclusions – Question 3

- Ni le PAM ni le BDDB ne disposaient pas d'outils de mesure adéquats pour appréhender l'évolution des revenus des coopératives appuyées par le projet;
- Globalement, le chiffre d'affaires annuel moyen par coopérative a légèrement augmenté en 2017 pour retomber en dessous du niveau de 2016 en 2018.
- Les coopératives capables de répondre de manière efficace au PAM sont toutes des coopératives habituées à générer des productions importantes, soutenues par un nombre élevé de producteurs individuels. Quatre des coopératives techniquement appuyées par le PAM assurent plus de deux tiers (67,8%) des achats du PAM pour la période 2016 – 2018;
- Il ne semble pas que le fait de vendre au PAM une, deux ou trois années consécutives ait une incidence directe sur l'évolution du chiffre d'affaires moyen des coopératives bénéficiaires. Les coopératives qui ont vendu au PAM de 2016 à 2018 ont vu leur chiffre d'affaires moyen *diminuer* de 2016 à 2018;
- Les analyses qualitatives confirment des améliorations significatives de revenus et d'acquisition de biens pour les ménages de coopératives partenaires du PAM.

Question d'évaluation 4 - Les enfants d'âge scolaire ont-ils amélioré leur accès à l'éducation ? (Efficacité)

126. Au Burundi, l'enseignement fondamental a connu une forte expansion des effectifs au cours de la première décennie du XXI^{ème} siècle. La couverture scolaire s'est ainsi fortement améliorée, le **taux brut de scolarisation passant de 63,5% à 134,6% entre 2000 et 2010**¹⁶³. La population scolarisée est largement supérieure à celle scolarisable en raison « *de l'effet de la mesure de gratuité annoncée en 2005, des entrées précoces/tardives dans le système scolaire, des redoublements, etc.*¹⁶⁴ ». Aussi, le taux d'achèvement reste faible, étant d'environ 61.2% en 2015 au cycle du fondamental¹⁶⁵.

127. La question posée à l'évaluation était de savoir si « *les enfants d'âge scolaire ont amélioré leur accès à l'éducation grâce au programme* » surtout au cycle fondamental. Le fait que les enfants soient assurés d'avoir à manger devrait diminuer le nombre d'abandons scolaires et encourager, en même temps, les parents à inscrire leurs enfants à l'école sans se soucier de la nourriture à leur préparer. Ainsi, certaines tâches domestiques dont les enfants devraient s'acquitter avant de venir à l'école pouvaient être abandonnées.

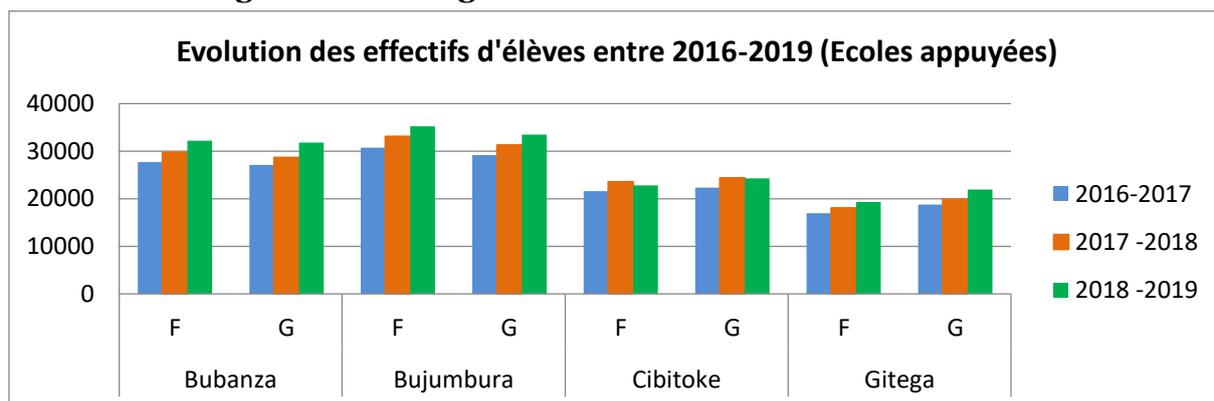
128. Le graphique suivant montre l'évolution des effectifs d'élèves des écoles appuyées par le programme de cantines scolaires endogènes entre 2016 et 2019 pour chaque province de concentration du projet :

¹⁶³ Project de politique nationale d'alimentation scolaire, novembre 2018, p. 8

¹⁶⁴ Ibidem, p. 9

¹⁶⁵ Parmi les raisons invoquées, il est évoqué le fait que les enfants, surtout ceux issus des régions plus pauvres des zones rurales, « *sont toujours confrontés à des désavantages dans l'éducation en raison d'une combinaison de facteurs, y compris l'insécurité alimentaire, ainsi que les taux élevés de malnutrition* », Ibidem

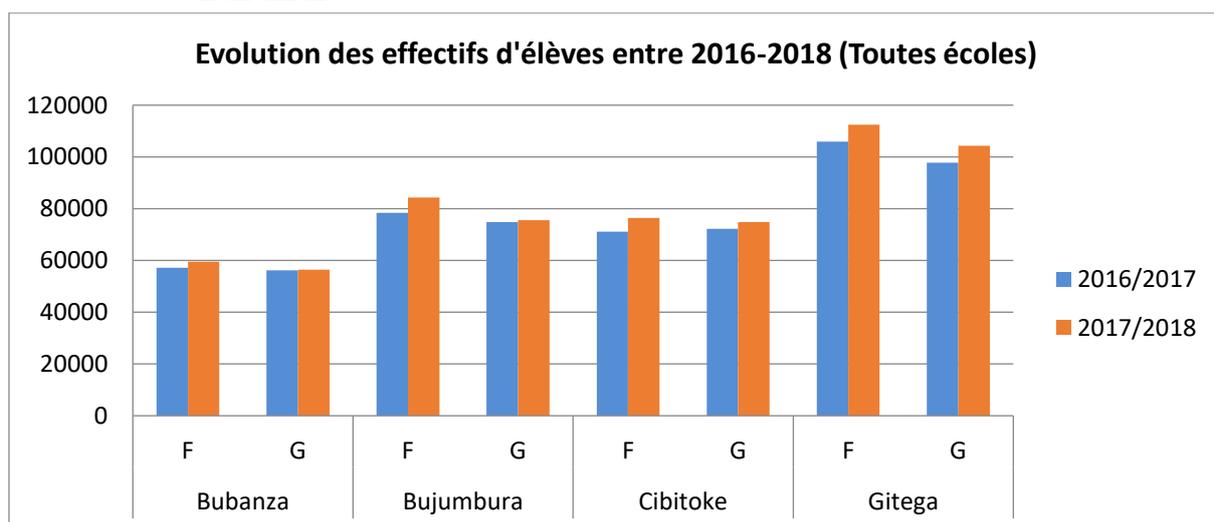
Figure 1 Les écoles appuyées par le programme ont toutes enregistré des augmentations significatives



Source graphique : PAM, système COMET

129. On constate une **évolution régulière des effectifs d'élèves** quel que soit le sexe et la province sur toute la période à l'exception des filles de Cibitoke entre les années scolaires 2017/2018 et 2018/2019. Dans le même temps, le nombre de garçons de Cibitoke a presque stagné (24 320 en 2017/2018 à 24 285 en 2018/2019). Le graphique qui suit rend compte de l'évolution des effectifs des élèves sur la période 2016-2018 (faute de données sur 2018/2019 pour l'ensemble de ces provinces).

Figure 2 De manière générale, les effectifs scolaires ont augmenté au Burundi¹⁶⁶

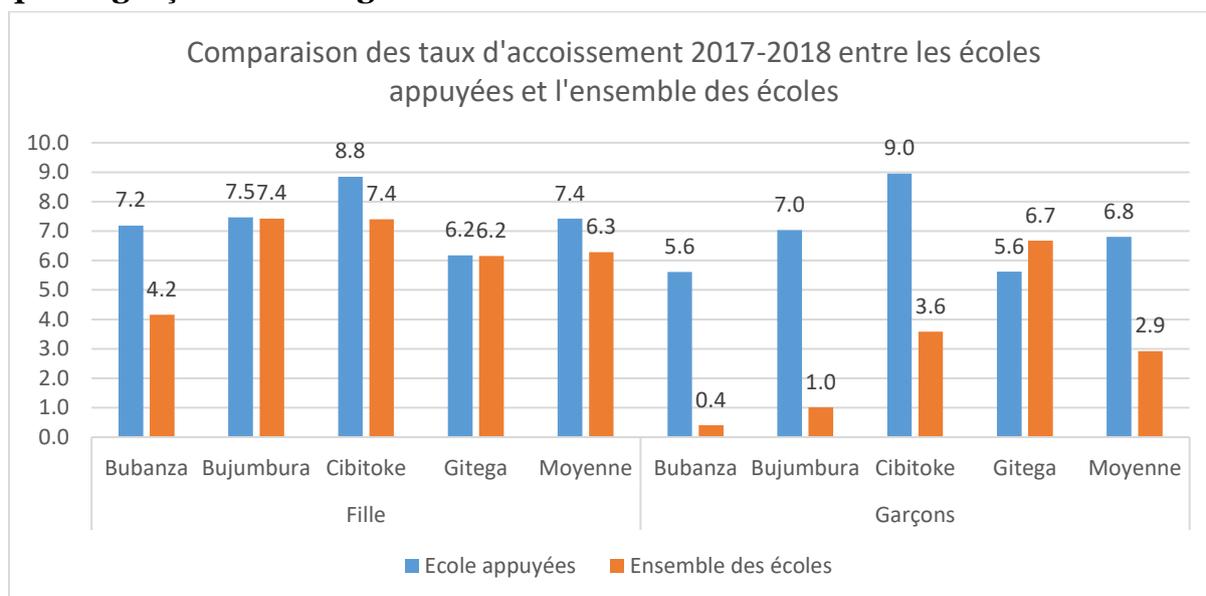


130. Comme pour les écoles appuyées, les effectifs des élèves ont augmenté quels que soient le sexe et la province, y compris à Cibitoke. Remarquons, néanmoins, que le nombre de garçons de Bubanza a presque stagné, passant de 56 155 à 56 381 (soit un accroissement de 0,4%). Les **deux graphiques précédents ne permettent donc pas de conclure à un effet particulier du développement et de l'appui des cantines scolaires endogènes sur l'évolution du nombre d'inscriptions**. Il est donc plus judicieux de comparer les

¹⁶⁶ Sources : Gouvernement du Burundi, Annuaire statistique 2016-2017 et 2017-2018

rythmes de croissance entre les écoles appuyées et l'ensemble des écoles (sur les années scolaires 2016/2017 et 2017/2018).

Figure 3 Les écoles appuyées ont aidé un nombre plus important de filles que de garçons à s'enregistrer¹⁶⁷



131. Globalement, **le rythme de croissance des effectifs des écoles appuyées est plus élevé** par rapport à l'ensemble des écoles, en général, et donc aux écoles non-appuyées, que ce soit chez les filles que chez les garçons¹⁶⁸. Selon les provinces, le taux d'accroissement des effectifs d'élèves des écoles appuyées reste supérieur à celui de l'ensemble des écoles sauf à Gitega où le taux d'accroissement des effectifs de garçons des écoles appuyées était plus faible que celui de l'ensemble des écoles (5,6% contre 6,7%) tandis que c'est le statu quo chez les filles. A ce niveau, il y a lieu de penser que **l'appui du PAM et du Programme national d'alimentation scolaire ont permis d'améliorer l'accès à l'éducation entre 2016-2018**¹⁶⁹.

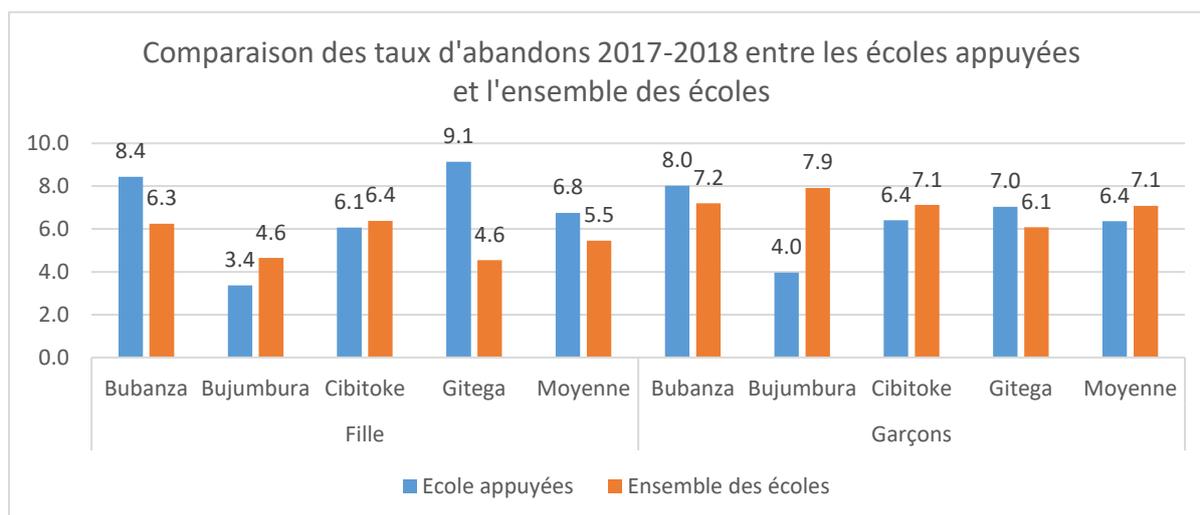
132. Un autre aspect très important de l'accès à l'éducation est la **réduction du nombre d'abandons scolaires**. Le manque de moyens et le manque de nourriture sont souvent cités parmi les causes importantes de l'abandon scolaire en bas âge. Ainsi, le programme d'alimentation scolaire devrait avoir comme conséquence d'agir sur la réduction des taux d'abandons scolaires. Le graphique qui suit, compare les **taux d'abandons scolaires** entre les écoles appuyées et l'ensemble des écoles.

¹⁶⁷ Source graphique : ANNUAIRE STATISTIQUE SCOLAIRE 2016-2017 et 2017-2018 et Indic SMP, PAM, COMET

¹⁶⁸ Il y a deux facteurs mis de l'avant par les intervenants en milieu scolaire pour appuyer ce constat: le premier est dû à la "récupération" d'élèves qui avaient abandonné l'école et qui y reviennent; le second semble être lié à des "migrations" intérieures entre écoles appuyées et écoles non appuyées.

¹⁶⁹ Il aurait été plus intéressant d'analyser cette croissance sur une plus longue période, tout au moins sur la période 2017/2018 à 2018/2019, mais les statistiques disponibles ne s'y prêtent pas.

Figure 4 L'incidence du programme d'alimentation scolaire sur la diminution de l'abandon scolaire est difficilement démontrable



133. Il semble **difficile de se prononcer sur les tendances entre les taux d'abandons dans les écoles appuyées et l'ensemble des écoles**. En effet, chez les filles, les écoles appuyées enregistrent plus d'abandons que la moyenne tandis que chez les garçons c'est l'inverse¹⁷⁰.

Résultats clés et conclusions – Question 4

- Même si les effectifs d'élèves (écoles appuyées) ont augmenté entre 2016 et 2019 de manière significative dans les quatre provinces, il est difficile d'illustrer la corrélation statistique entre le développement des cantines scolaires endogènes et l'évolution du nombre d'inscriptions *au niveau provincial*
- Globalement, le rythme de croissance des effectifs des écoles appuyées est plus élevé par rapport à l'ensemble des écoles, en général (écoles non-appuyées), que ce soit chez les filles que chez les garçons
- Il est difficile de se prononcer sur les tendances entre les taux d'abandons dans les écoles appuyées et l'ensemble des écoles. En effet, chez les filles, les écoles appuyées enregistrent plus d'abandons que la moyenne tandis que chez les garçons c'est l'inverse.

Question d'évaluation 5 - L'état de santé et de nutrition de la population s'est-il amélioré grâce au programme ? (Efficacité)

134. Les personnes interrogées dans le cadre des visites de terrain ont affirmé de façon unanime que **les deux projets ont amélioré l'état de santé et de nutrition** des bénéficiaires. Ces résultats sont plus évidents au niveau des FEA et des enfants de 6 à 59 mois. En effet, sur le court terme, les agents des centres de santé ont affirmé constater que suite au projet ils ont pu constater une **réduction des cas de malnutrition aiguë et une augmentation de la CPN précoce**. Cette dernière permet ainsi une meilleure prise en

¹⁷⁰ Selon la province, dans les provinces de Bubanza et Gitega, les taux d'abandons sont plus élevés dans les écoles appuyées que dans l'ensemble, avec un écart plus marqué chez les filles. Par contre, à Bujumbura et Cibitoke, les taux d'abandons dans les écoles appuyées sont faibles par rapport à l'ensemble.

charge de la femme enceinte et de couvrir ainsi de manière effective les «1000 jours ». Quant à la **perception des jeunes mères**, elles affirment de manière quasi unanime que les composantes nutritionnelles des différents projets ont permis d'observer une amélioration de l'état de santé de leur enfant. Cependant, on **manque d'informations sur l'état nutritionnel des enfants du préscolaire et du primaire** bénéficiant de l'alimentation scolaire¹⁷¹.

135. L'un des six (6) objectifs du projet de **Politique Nationale d'alimentation scolaire** se référant à la nutrition est de sensibiliser et augmenter la consommation d'aliments adéquats, nutritifs et disponibles localement afin de réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition chez les enfants en âge scolaire et préscolaire ainsi que d'améliorer l'inscription et la fréquentation des enfants en âge scolaire.¹⁷² La **perception générale**¹⁷³ des personnes interrogées démontre que **les élèves recevant l'alimentation scolaire sont moins absents et moins malades**¹⁷⁴.

136. Les résultats, en termes de bénéficiaires et d'assistance fournie, ont été affectés négativement par des **ruptures répétées d'approvisionnement** dues à des contraintes logistiques, de mobilisation ou de rupture de produits alimentaires en provenance de la sous-région¹⁷⁵, ainsi que par la diminution de la valeur nutritionnelle de l'assistance alimentaire reçue par les bénéficiaires. Les **rations initiales prévues par le PAM pour l'alimentation des cantines scolaires ont été réduites** au cours de l'évolution des deux projets pour permettre la fourniture de repas sur une période plus longue¹⁷⁶. Par contre, la plupart des écoles ont pu mettre en place des jardins scolaires et sensibiliser les parents d'apporter des légumes pour enrichir les repas des élèves sur une base régulière.

137. Les analyses qui suivent ont été faites à partir de l'analyse des rapports des ONG de mise en œuvre ainsi que d'entretiens réalisés par l'équipe d'évaluation avec les différents acteurs des deux projets :

¹⁷¹ Le manque de données anthropométriques de base, la faible couverture des activités des projets, et leur discontinuité dans le temps ne permettent pas de dire de façon claire si le projet a contribué à d'éventuelles évolutions de leur état de santé.

¹⁷² Projet de Politique nationale d'alimentation scolaire (PNAS)

¹⁷³ Focus groups organisés avec les administrateurs scolaires, les parents d'élèves ainsi que les élèves eux-mêmes

¹⁷⁴ Il est important de noter que les élèves consommaient, en plus de la ration distribuée par le PAM, des légumes provenant des **jardins scolaires** ou **des familles** ainsi que, dans le cadre du projet financé par l'Union européenne, **du lait** une fois par semaine, améliorant la diversité alimentaire des élèves. De plus, les écoles sous le projet financé par les Pays Bas ont reçu des séances **d'éducation nutritionnelle** tandis que celles du projet Union Européenne n'en ont pas reçu. Quelques propos recueillis dans les écoles illustrent ces propos : « *La santé des élèves s'est améliorée car un élève pouvait manger deux fois par jour alors qu'avant il ne mangeait qu'une fois par jour. Ils mangent beaucoup les élèves !* » (Élève ECOFO Buhororo)

« *Oui, leur santé s'est nettement améliorée. Ils ont donné des exemples eux-mêmes de certains élèves qui ont pris entre 5 à 8 kg de poids additionnel* »

« *Le riz, le maïs les haricots et des légumes. La qualité est bonne mais la quantité est insuffisante* » (Parent d'élève ECOFO NEMA)

¹⁷⁵ Pour des raisons prises en mode préventif, le PAM a décidé de ne plus acheter de maïs au Burundi, devant dès lors – avec l'accord du bailleur de fonds – se tourner vers les marchés régionaux. Le fait que les camions rentrant au Burundi doivent désormais rentrer au pays en passant par la Tanzanie a engendré d'autres conséquences liées à l'ouverture – ou la fermeture – de certains des points d'accès en direction du Burundi.

¹⁷⁶ Une diminution des rations entraîne logiquement une réduction du nombre de calories prévues et peut décroître la probabilité d'une amélioration de l'état nutritionnel. La **ration quotidienne** par élève du programme des cantines scolaires est composée de 150 g de farine de maïs, 40 g de légumineuses, 10 g d'huile végétale et 3 g de sel iodé¹⁷⁶. Les écoliers reçoivent également 250 g de lait pendant 8 jours sur 20 jours de classe par mois pour les communes ciblées dans la province de Gitega. Cependant, pour pouvoir assurer les repas durant toute l'année scolaire le PAM a été obligé de réduire la ration quotidienne selon les propos recueillis lors du groupe de discussion avec les élèves. La ration par élève de farine de maïs est donc passée à 100g.

Principaux aperçus du projet financé par l'Union Européenne (Province de Gitega¹⁷⁷)

Pourcentage d'enfants cibles ayant un apport alimentaire minimum acceptable

138. L'enquête de base réalisée en avril 2017a rapporté que 29,2% des enfants de 6-23 mois atteignent la fréquence des repas minimum (MMF), 19,9% atteignent la diversité alimentaire minimale (MDD) et 8,1% des enfants ont un apport alimentaire minimum acceptable. Les rapports de démarrage et de fin de projet de l'ONG de mise en œuvre consultés n'ont pas rapporté sur cet indicateur. Ainsi, **l'équipe d'évaluation n'a pas pu faire une analyse de l'évolution de l'apport alimentaire minimum acceptable** des enfants de 6 à 23 mois.

Pourcentage de la population cible participante au programme-

139. L'évaluation a constaté une forte variation entre la cible planifiée dans la note conceptuelle du projet ¹⁷⁸et les bénéficiaires identifiés et enregistrés par le partenaire de mise en œuvre¹⁷⁹. L'ONG sélectionnée comme partenaire du PAM, WVI, a dû refaire, après avoir signé son contrat de partenariat, le ciblage pour identifier le nombre exact de bénéficiaires à atteindre. Ainsi, le **nombre total de bénéficiaires atteints à la fin du projet est sensiblement inférieur au nombre de bénéficiaires identifiés** avec des petites variations par composante. Le tableau des bénéficiaires planifiés et atteints est présenté en **Annexe XI**.

Alimentation scolaire : Nombre d'élèves du pré primaire et du primaire recevant des repas chauds nutritifs (par sexe, âge) sur les quatre provinces

140. Globalement, on remarque une **bonne augmentation du nombre d'écoles servies** entre 2017 et 2018 quel que soit le cycle d'étude. Le nombre d'écoles pour lesquels le programme a assisté les élèves du pré-primaire est passé de 57 à 77, soit une augmentation de 35%, tandis que pour le primaire, ce nombre passe de 284 à 376, soit 32% d'augmentation relative. Les deux graphiques présentés en **Annexe XI** rendent compte de l'évolution des effectifs des élèves du **pré-primaire** et du **primaire** bénéficiaires du programme d'alimentation scolaire entre 2017 et 2018, illustrant une **augmentation systématique des effectifs d'élèves bénéficiaires** du programme au niveau des écoles primaires quelle que soit la province, le sexe et l'âge. L'équipe d'évaluation a été amenée à conclure que les objectifs du programme en matière du nombre d'élèves bénéficiaires du programme et d'augmentation d'effectifs des écoles sélectionnées ont été atteints à plus de 100%.

141. **90% des bénéficiaires identifiés par le partenaire de mise en œuvre ont reçu des produits nutritionnels spécialisés**. Initialement, il était prévu d'atteindre 11000 enfants de 6-23 mois et 9000 femmes enceintes et femmes allaitantes ayant des enfants de moins de 6 mois pour la distribution de vivres généralisées. Après avoir refait le ciblage, le partenaire de mise en œuvre a identifié 7166 enfants âgés de 6 à 23 mois et 7405 FEA éligibles. Le pourcentage du nombre de bénéficiaires atteints par rapport au ciblage n'est pas

¹⁷⁷ Le volet nutrition du projet UE a été mis en œuvre par World Vision International (WVI). L'équipe d'évaluation a conduit des entretiens avec les responsables de World Vision International, les agents de santé et des groupes de discussions avec les bénéficiaires.

¹⁷⁸ Pro-Resilience Action (PRO-ACT) - building resilience through crisis prevention and post-crisis response strategy, UE, Decision No 2016, p. 10

¹⁷⁹ La proposition comportait des estimations alors que le partenaire de mise en œuvre a opéré un dénombrement. Pour les différentes composantes de distribution de vivre généralisée (11000 enfants de 6-23 mois pour la distribution de *Plumpy Doz* et 9000 femmes enceintes et femmes allaitantes ayant des enfants de moins de 6 mois) et de transferts monétaires conditionnels (8 500 enfants de 6-59 mois et 3000 FEA souffrant de malnutrition aiguë modérée)

négligeable car 6660 (93%) dont 3146 garçons, 3514 filles des enfants de 6-23 mois et 6466 (87 %) des femmes enceintes et allaitantes ont pu recevoir des intrants nutritionnels.

Quantité de suppléments nutritionnels spécialisés fournis (par commodité)

142. La quantité de produits nutritionnels spécialisés distribuée à la fin du projet est en dessous de la quantité planifiée par le PAM. Cela s'explique par le nombre de bénéficiaires qui était en dessous de la planification initiale et aussi par le temps réduit de mise en œuvre du projet¹⁸⁰

Tableau 3 Distribution de suppléments nutritionnels spécialisés

Commodités	Planifiées (Tonne) 22 mois	Distribuées (Tonne)15 mois
Plumpy Doz	341	117,6
Farine de maïs fortifiée	1188	497,7
Huile végétale	119	62,46
Sucre	89	33,19

Transferts monétaires conditionnels

143. Les femmes enceintes et allaitantes et celles qui ont à charge des enfants de 6 à 59 mois ayant été dépistés malnutris aigus modérés (MAM) devaient rejoindre les Foyers d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle pour recevoir des messages et des leçons sur les bonnes pratiques alimentaires et d'hygiène. Un total de 3079 enfants de 6-59 mois de sexe masculin, 3747 enfants de 6-59 mois de sexe féminin et 4262 femmes enceintes et allaitantes ont été dépistés malnutris aigus modérés. Après avoir participé aux séances de sensibilisation un total de 10 988 bénéficiaires ont donc reçu la somme de 84 000 BIF¹⁸¹. Le transfert monétaire avait pour objectif d'encourager la participation aux séances de sensibilisation et d'éviter que les familles, vendent les intrants nutritionnels reçus dans le cadre de la prévention de la dénutrition et facilitent la participation aux associations d'épargne et de crédit (VSLA)¹⁸².

Tableau 4 Nombre de bénéficiaires ayant reçu les transferts monétaires conditionnels

Transferts monétaires conditionnels			
Activités	Bénéficiaires identifiés	Bénéficiaires atteints	%
Enfants de 6-59 mois (MAM)	6600	6726	101,91
FEA	4400	4262	96,86
Total	11000	10988	99,89

¹⁸⁰ . Les vivres planifiées devaient couvrir une période de 23 mois en moyenne mais ont été finalement distribuées sur une période de 15 mois pour un total de 6660 enfants de 6 à 23 mois au lieu de 11000 et 6466 femmes enceintes et allaitantes au lieu de 9000 initialement planifiées comme l'indique le tableau ci-dessous.

¹⁸¹ Cela représente un montant total de 922 992 000 BIF (soit 99,89% des réalisations) distribué sur une période de 15 mois. La planification initiale prévoyait de faire bénéficier le transfert monétaire conditionnel au profit de 8 500 tuteurs ou mères d'enfants de 6-59 mois et à 3 000 femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée..

¹⁸² EU funding proposal-WFP Burundi-Draft 27 06 2016

144. On peut conclure que **le transfert monétaire a atteint ses objectifs** e.g. d'accroître la présence des tuteurs d'enfants malnutris aigus modérés ainsi que celle des FEA malnutris aux séances de sensibilisation des FARN.

Perceptions recueillies sur l'usage du programme de transferts monétaires

145. Les résultats des groupes de discussions réalisés par l'équipe d'évaluation et les différents rapports de suivi post distribution des activités de transferts monétaires ont montré un **impact immédiat** sur la diversité alimentaire des familles ayant reçu le cash (84 000 FBU). Elles ont acheté des commodités qu'elles n'avaient pas l'habitude d'acheter régulièrement comme de la viande. Mais un autre suivi réalisé 12 jours plus tard a démontré que **seulement 12% des familles continuaient à utiliser l'argent pour diversifier leur alimentation**. Environ 56% des bénéficiaires ont préféré après quelques jours acquérir du petit bétail, et 23% ont acquis d'autres actifs comme un lopin de terre¹⁸³. Aussi, l'argent reçu a permis de diversifier l'alimentation et d'acquérir d'autres bien tels que des petits animaux (poules, chèvres, cochons, etc.).

Taux de performance du traitement de la malnutrition aiguë modérée

146. En l'absence de données complètes¹⁸⁴ sur les taux de performance du traitement de la malnutrition aiguë modérée (taux de récupération, taux de mortalité et taux de non-réponse), il est nécessaire de rester prudent sur les interprétations de l'évolution de l'état de santé et de nutrition des bénéficiaires. Il est aussi important de noter que **les projets n'interviennent pas sur l'ensemble des causes de la malnutrition** (accès à l'eau etc.) on ne peut donc pas avec certitude attribuer les bons résultats au projet uniquement. Dans les quatre centres¹⁸⁵ de santé visités par l'équipe d'évaluation, il a été observé que les indicateurs relatifs aux activités de prise en charge de la MAM sont très bons dans les centres de santé visités et leur district respectif. Ceci est illustré en **Annexe XI**¹⁸⁶.

Sensibilisation aux messages nutritionnels auprès des populations bénéficiaires

147. Les « **mamans lumières** » qui gèrent les FARN sont des mamans formatrices (modèles) généralement issues de la communauté et qui ont des enfants en bonne santé et disposant d'un statut nutritionnel normal. Ce sont elles qui expliquent aux autres mamans comment bien prendre soin des enfants sur le plan hygiénique, sanitaire et alimentaire. Elles ont confirmé que la plupart des bénéficiaires ont été engagées- en répondant aux moments appropriés - et ont pris plaisir à apprendre de meilleures pratiques d'hygiène et à savoir comment diversifier leur alimentation avec les aliments disponibles localement. Les

¹⁸³ Le rapport final du partenaire de mise en œuvre rapporte que sur 434 ménages échantillonnés, lors du suivi post distribution 80 % des bénéficiaires ont utilisé l'argent perçu pour l'achat de vivres pour approvisionnement et diversification, 198 ménages ont acheté des chèvres (45.6%), 57 ménages ont acheté des porcs, 24 ménages ont acheté des poules pondeuses, et 3 ménages des cobayes¹⁸³.

¹⁸⁴ Données colligées avec le DHIS2 Burundi (*District Health Information Software*) auprès de la Direction du Système National d'Information Sanitaire du Gouvernement du Burundi.

¹⁸⁵ L'équipe d'évaluation s'est rendue aux Centres de santé de Nyarusange, de Nyakarambo et de Ryansoro (district sanitaire de Ryansoro); pour le district sanitaire de Kibuye, l'équipe s'est rendue au centre de santé de Buraza.

¹⁸⁶ Voir « Indicateurs de performance de traitement de la malnutrition aiguë modérée dans les zones du projet financé par l'Union européenne »

bénéficiaires¹⁸⁷ du projet interrogés lors des séances de discussions en groupes ont exprimé leur satisfaction relativement aux messages de nature nutritionnelle reçus dans le cadre du projet¹⁸⁸.

Principaux aperçus du projet financé par le Royaume des Pays Bas

148. Le volet nutrition du projet financé par le Royaume des Pays Bas¹⁸⁹ ciblait les enfants de 6 à 23 mois et reposait sur la distribution de poudres de micronutriments pour la fortification à domicile. Il a été constaté de façon générale un taux moyen de couverture (50%) de distribution des poudres de micronutriments (MNP) aux enfants de 6-23 mois sur les deux ans du projet. Cependant, **la couverture varie et reste faible pour certaines communes** car les populations n'avaient pas été sensibilisées lors de la première phase¹⁹⁰. Le taux de couverture a été amplifié dans le cadre de la Phase 2 du projet¹⁹¹.

La sensibilisation aux messages nutritionnels a-t-elle rejoint son public cible?

149. Durant les deux phases du projet, des séances de sensibilisation ont été organisées et des formations ont été conduites dans les districts sanitaires cibles pour rencontrer les mères et autres responsables des enfants pour faire la promotion des bonnes pratiques telles que le lavage des mains¹⁹² et la préparation d'une alimentation équilibrée. L'équipe d'évaluation n'a pas pu conduire de groupes de discussion pour évaluer la perception des bénéficiaires par rapport aux messages reçus pour la distribution des poudres de micronutriments. Aussi les rapports obtenus ne permettent pas de détecter le nombre de personnes sensibilisées.

Résultats clés et conclusions – Question 5

- Les indicateurs relatifs à la prise en charge de la Malnutrition aiguë modérée (MAM) mesurés au sein des CDS démontrent une incidence positive au niveau des taux de guérison;
- Les discussions et enquêtes qualitatives menées démontrent une amélioration sensible de l'état de nutrition ainsi que des connaissances en matière de nutrition des populations visées par les deux projets;

¹⁸⁷ Les mères rencontrées dans le cadre des FARN ont **apprécié les séances d'éducation nutritionnelle et d'hygiène**. Cependant, la majorité a déclaré ne pas être satisfaite des rations distribuées car jugées trop petites pour nourrir toute la famille.

¹⁸⁸ Les 3 messages clés retenus et qui sont revenus souvent lors des groupes de discussions sont ceux relatifs au lavage des mains, à la diversification alimentaire et à l'allaitement exclusif.

¹⁸⁹ Ce volet de projet a été mis en œuvre par *Gruppo di Volontariato Civile* (GVC) durant les deux phases du projet de septembre 2016 à août 2018.

¹⁹⁰ Dans la **Phase 1 du projet** (2016-2017), trois communes, à savoir la commune de Nyabiraba dans le district sanitaire de Rwibaga (province de Bujumbura), la commune de Mpanda dans le district sanitaire de Mpanda (province de Bubanza) et la commune de Kiremba dans le district sanitaire de Kiremba (province de Ngozi) ont été sélectionnées pour la mise en œuvre de la phase pilote de fortification des aliments à domicile. Selon le rapport final de l'ONG de mise en œuvre les taux de couverture de distribution des MNP, au départ assez faibles (environ 40%), ont évolué progressivement jusqu'à atteindre 70% des ménages pour certaines communes.

¹⁹¹ Dans la **Phase 2**, une mise à l'échelle dans **14 communes** des provinces de **Bubanza** et de **Bujumbura** de la distribution des poudres de micronutriments, bien que variant d'une commune à l'autre, a permis de couvrir le 100% des populations ciblées, en particulier pour les communes ciblées lors de la phase 1 qui était la phase pilote. Il a été de plus de 100% dans 2 communes (Mpanda et Bubanza). Le taux de couverture varie entre 80% et 100% dans 3 communes que sont Mutimbuzi, Mubimbi et Gihanga, et il oscille entre 70% et 80 % dans 3 autres communes qui sont Nyabiraba, Kabezi et Musigati. La couverture reste faible dans les 5 communes que sont Mugongomanga, Mukike, Isare, Kanyosha et Rugazi, Rapport final phase 2 GVC.

¹⁹² Ainsi, une démonstration de l'utilisation du *tippy-tap* et une démonstration culinaire étaient conduites pendant chaque distribution, laquelle se déroule généralement au niveau des FARN.

- Les programmes de transferts monétaires conditionnels ont eu un impact nutritionnel à court terme tout en renforçant à moyen terme certains actifs propices à la sécurité alimentaire des populations;
- Le modèle des FARN/FAN constitue une bonne plateforme de sensibilisation de bonnes pratiques nutritionnelle (alimentation et hygiène) pertinente et durable;
- Le volet relatif à la distribution de poudres de micronutriments a démontré des résultats aléatoires en termes de couverture des populations ciblées.

Question d'évaluation 6 - Comment l'Initiative de soutien aux marchés agricoles renforce-t-elle ou réduit-elle les inégalités entre les sexes et encourage-t-elle l'autonomisation des femmes dans la chaîne de valeur agricole ? **(Efficacité)**

150. **Formation au leadership et aux fonctions de gestion des coopératives** - Les femmes¹⁹³, comme les hommes participant à l'initiative de soutien aux marchés agricoles ont bénéficié de ces formations, mêmes si les femmes étaient moins nombreuses à y participer¹⁹⁴. Certaines coopératives, membres de CAPAD notamment, ont bénéficié de formations en genre, et sont en conséquence éclairées sur l'impact des rôles et relations de genre inégalitaires liés aux normes et coutumes traditionnelles sur la vie des individus et des communautés. 'après les informations recueillies par la mission d'évaluation, les **femmes ont bien tiré profit du renforcement des capacités** dont elles ont bénéficiés. Elles sont reconnaissantes pour les formations qu'elles ont reçues. Elles maîtrisent bien les règles de gestion administrative et financière.¹⁹⁵ Aussi, les femmes membres des coopératives dirigées par des femmes affirment que les **femmes présidentes de coopératives** inspirent plus de confiance aux membres, et surtout aux femmes qui y adhèrent en grand nombre¹⁹⁶. Ces femmes présidentes des coopérative maîtrisent également la gestion des contrats et leurs coopératives réussissent facilement à vendre au PAM.

151. **Augmentation des revenus** des femmes productrices - Il est difficile de mettre en œuvre une analyse « genrée » au niveau des revenus des femmes productrices. Les femmes comme les hommes disent de manière générale que leurs revenus ont augmenté, mais ceux qui ont pu vendre au PAM déclarent avoir enregistré de meilleurs profits¹⁹⁷. Il a également été constaté que **la majorité les coopératives dirigées par les femmes réussiraient plus**

¹⁹³ Les éléments de réponse à cette question sont tirées des rapports et évaluations produits, des entretiens avec les agents du PAM ou ses partenaires impliqués dans la mise en œuvre des projets, ainsi que des résultats des enquêtes conduites sur terrain par les équipes de la mission d'évaluation

¹⁹⁴ En effet, les membres des organes de gestion étaient ciblés prioritairement et les femmes y sont peu représentées. . Il faut noter que certaines coopératives, membres de CAPAD notamment, ont bénéficié de formations en genre, et sont en conséquence éclairées sur l'impact des rôles et relations de genre inégalitaires liés aux normes et coutumes traditionnelles sur la vie des individus et des communautés

¹⁹⁵ La Présidente de l'Assemblée Générale d'une Coopérative de la province Cibitoke a expliqué à l'évaluation comment les décisions se prennent dans sa coopérative : «Après avoir bien expliqué le contexte et présenté clairement sur quoi nous devons décider, nous échangeons sur la question, ceux qui ont des questions d'éclaircissement les posent, et nous recherchons le consensus. C'est toujours mieux quand tout le monde s'accorde sur un sujet. Quand les avis divergent, nous passons au vote et nous retenons le point de vue soutenu par le plus grand nombre de membres selon les dispositions du ROI », propos recueillis par l'équipe d'enquêteurs à l'issue d'un entretien avec la Présidente de l'Assemblée Générale de la Coopérative Tugwizumwimbu Kijambere

¹⁹⁶ Dans la même coopérative citée précédemment, Tugwizumwimbu Kijambere, les membres rencontrés ont rapporté à l'équipe d'enquêteurs que la Présidente de l'Assemblée Générale avait été recherchée en remplacement d'un homme qui s'était rendu coupable de malversations. Beaucoup d'entre eux ont adhéré à la coopérative suite à ce changement, et ils sont très contents de la gestion de la coopérative.

¹⁹⁷ « C'est plus profitable de vendre au PAM parce qu'ils vous achètent de grandes quantités en une fois et à des prix supérieurs à ceux pratiqués par les autres acheteurs dans la localité. Mais quand vous vendez aux autres, vous vous fatiguez à chercher des acheteurs, et parfois vous vendez à des prix bas de peur que vos produits ne s'abiment », déclaration de la Présidente de l'Assemblée Générale d'une coopérative de Cibitoke au cours d'un entretien avec elle dans le cadre de l'évaluation

facilement à vendre au PAM¹⁹⁸. Le rapport final du partenaire du PAM présente un tableau des chiffres d'affaire pour 6 coopératives qui ont réussi à vendre au PAM entre 2016 et 2018 (Voir **Annexe X**¹⁹⁹)

152. Malgré ces contraintes, les résultats de l'évaluation attestent que de façon générale, **les femmes comme les hommes membres des coopératives appuyées ont augmenté leurs revenus** et amélioré leurs conditions de vie et celles de leur famille²⁰⁰. Aussi, ces femmes qui obtiennent du succès dans les coopératives compensent en fait leur non accès à la terre, dès qu'elles ont un peu d'argent, en achetant, ou à défaut, en louant des parcelles à cultiver, ou comme le fait la présidente d'une coopérative de Bujumbura rural, en achetant des produits à d'autres producteurs au moment où les prix sont encore bas pour les vendre au PAM à travers leur coopérative.

153. **Intégration des femmes au sein des comités de gestion** - L'initiative de soutien aux marchés agricoles visait à promouvoir la participation des femmes dans les coopératives et au sein de leurs comités de gestion. En effet, **la représentation des femmes à hauteur de 50%** à ces deux niveaux est un des critères d'éligibilité pour devenir fournisseurs au PAM²⁰¹, les coopératives devant s'engager à remplir progressivement ce critère s'il ne l'est pas au moment de la sélection. Les chiffres à disposition démontrent que l'évolution du nombre de coopératives accompagnées depuis 2014 ainsi que **l'évolution de la représentation des hommes et des femmes** dans ces mêmes coopératives de l'année scolaire 2014-2015 à celle de 2018-2019, révélant ainsi que le **nombre de femmes a plutôt chuté** à partir de la période 2016-2017 (Voir **Annexe X**²⁰²)

154. L'initiative a effectivement contribué à **l'augmentation progressive du nombre des femmes** (comme celui des hommes) membres des coopératives appuyées par le PAM au fur et à mesure que le nombre de celles-ci augmentait. Mais les chiffres montrent que **l'écart entre les hommes et les femmes s'est agrandi** à partir de l'année scolaire 2016-2017. La proportion des femmes dans les coopératives a chuté de près de 6% entre les années scolaires 2015-2016 et 2017-2018, et de 5,3% entre les années scolaires 2016-2017 et 2017-

¹⁹⁸ Par contre, la mission d'évaluation n'a pu obtenir des données lui permettant de comparer les tonnages individuels des hommes et des femmes dans les différentes coopératives et cela ne transparait pas dans les rapports des partenaires. Mais les informations recueillies auprès des membres des coopératives révèlent que les femmes apportent généralement des quantités inférieures à celles des hommes lorsque ce sont elles qui en sont membres (il y a des femmes non membres qui amènent dans les coopératives des produits pour leurs maris membres) : les raisons les plus fréquentes avancées pour expliquer ce fait sont les suivantes : les hommes sont propriétaires des terres et décident des produits à cultiver et à vendre ; ils ont plus d'argent s'il faut en louer ; aussi, les maris peuvent imposer une limite aux produits que leurs femmes amènent à la coopérative.

¹⁹⁹ Évolution des chiffres d'affaires de quelques coopératives dirigées par des femmes partenaires du PAM pour la période 2016-2018 (FBU), PAM; Rapport Final : Accord n°2/PAM BDI/2012016, op.cit , p 16

²⁰⁰ Interrogés sur ce sur quoi ils se basent pour affirmer cela, ils donnent un certain nombre de preuves : « *Il suffit de regarder les membres quand ils viennent en réunion pour constater les changements. Ils sont mieux habillés et ont tous une meilleure apparence. Les femmes portent des bijoux et leurs cheveux montrent qu'elles fréquentent désormais les salons de coiffure. La majorité d'entre eux venaient dans les réunions à pieds mais actuellement ils viennent à vélo ou à moto. Même les femmes qui ne roulent pas à moto ou à vélo en ont acheté et ils sont utilisés dans le transport rémunéré (taxi-moto et taxi-vélo), et les chauffeurs de ces derniers les amènent aux réunions* » (Déclaration du président du CE de la Coopérative de Bujumbura Rural (Commune Mutimbuzi) lors d'une discussion en Focus Group avec les membres du CE). Une autre femme retenue dans l'histoire de succès d'une coopérative ayant souvent gagné des marchés du PAM affirme que suite au projet, « *son apport au bien être de sa famille est très remarquable (...). Chez elle, la nourriture est assurée trois fois par jour avec souvent des aliments de luxe comme la viande. Aussi, le sucre considéré comme denrée rare chez les producteurs agricoles du fait de son prix d'achat élevé, est toujours disponible. Également, elle n'éprouve aucune difficulté financière dans le paiement des frais scolaires de ses enfants et des soins de santé. Elle et son mari sont en train de construire leur propre maison (de 5 chambres) moderne en dur et sa contribution jusqu' à ce jour s'élève à 3 000 000 Fbu* » (PAM ; Programme de soutien à la commercialisation agricole ; Effet des revenus tirés de la vente des vivres dans le cadre du programme de soutien à la commercialisation agricole sur les coopératives ayant gagné le marché pour l'année 2017 ; octobre 2017 ; p 10)

²⁰¹ PAM ; Programme de soutien à la commercialisation agricole, op. cité ; p 30

²⁰² Tableau : « Évolution de la représentation de genre au sein des coopératives accompagnées », Rapport Final : Accord n°2/PAM BDI/2012016, op.cit , p 14 (Les évaluateurs ont ajouté la colonne des % des femmes qui n'est pas présente dans le rapport)

2018²⁰³. Aussi, en considérant la **base de données des comités des coopératives** de décembre 2018, on constate que quelques femmes se retrouvent dans les comités exécutifs et dans les comités de surveillance des coopératives, et même au poste de présidentes. Mais leur présence dans ces comités est très faible par rapport à celui des hommes²⁰⁴.

155. Dans le détail, **sur les 48 coopératives, 8 seulement sont dirigées par des femmes**, soit 16,6%. Par contre, **les 8 coopératives dirigées par des femmes se retrouvent toutes avec des comités exécutifs dominés en nombre par des femmes. L'objectif de 50% de femmes membres des comités de gestion** devant être atteint progressivement par les coopératives semble encore un idéal très éloigné, sauf pour la province de Bubanza²⁰⁵ (Voir **Annexe X**²⁰⁶)..:

Résultats clés et conclusions – Question 6

- Les femmes ont bien tiré profit du renforcement des capacités dont elles ont bénéficié, particulièrement en matière de règles administratives, financières et contractuelles. Les coopératives dirigées par les femmes se sont de façon générale retrouvées plus régulièrement retenues pour le marché du PAM que celles gérées par les hommes.
- De façon générale, les femmes comme les hommes membres des coopératives appuyées ont augmenté leurs revenus et amélioré leurs conditions de vie et celles de leur famille. La proportion des femmes au sein des coopératives a légèrement baissé entre le début du programme et l'année 2017-2018.
- L'objectif de voir 50% des femmes membres des comités de gestion au sein des coopératives du projet semble être un idéal encore très éloigné.

Question d'évaluation 7 - La modalité choisie pour les activités de la nutrition était-elle la plus rentable pour atteindre les objectifs de l'intervention ? (Efficience)

156. L'évaluation a relevé que les composantes nutritionnelles des deux projets étaient **les plus appropriées en termes méthodologiques pour couvrir les besoins de la population cible sur le court terme**²⁰⁷. Par contre, l'efficacité des activités nutritionnelles a surtout été compromise par leurs courtes durées de vie (18 mois en moyenne pour les deux

²⁰³ Le pourcentage des femmes n'a progressé qu'au cours de l'année scolaire 2015-2016, passant de 40,9% de l'année scolaire précédente à 45,2%. Les raisons qui expliquent la faible présence des femmes dans les coopératives sont notamment « *le faible niveau de productivité, le fardeau des responsabilités familiales et leur perception que les coopératives (sont) l'apanage des grands producteurs, qui (sont) généralement des hommes* », PAM; Assessing Gender Dimensions in the Marketing Chain for the "Support to the Agricultural Market" Initiative in 5 provinces of Burundi (Cibitoke, Bubanza, Muyinga, Bujumbura rural et Kirundo), November 2017; p 11 (traduit de l'Anglais)

²⁰⁴ Et cela est encore plus grave pour les postes de présidentes. Aussi, sur les 40 coopératives (83,3%) dirigées par des hommes, 9 (18,7%) ont entre 0 ou 1 seule femme dans le comité exécutif qui souvent comporte entre 6 et 9 personnes. La majorité des coopératives dirigées par des hommes ont également des hommes vice-présidents, et les femmes se retrouvent dans des places où leur présence est plutôt symbolique. Ainsi, parmi ces coopératives, seules 17 sur 48 ont des femmes comme vice-présidentes, soit 35,4%. Cela diminue la possibilité des femmes d'influencer réellement les décisions qui se prennent. Ainsi, la proportion de femmes membres des coopératives, comme celle membres des CE de ces dernières, ne semble pas avoir vraiment évolué.

²⁰⁵ La province enregistre globalement un % de femmes appréciable dans les Comités Exécutifs (CE), soit 45,8%. Notons cependant que le nombre total de femmes membres des CE dépassent 30% dans 2 des 3 provinces.

²⁰⁶ Proportion des femmes dans les comités de gestion des coopératives en décembre 2018 (Tableau confectionné à partir de la base de données des comités des coopératives fournie par le PAM (Liste actualisée des leaders des coopératives)

²⁰⁷ L'évaluation est arrivée à cette conclusion en analysant les justifications présentées dans les différents documents de projet et les objectifs à atteindre de manière générale et de manière spécifique. Ces mêmes objectifs ont été comparés avec ceux des priorités nationales en matière de nutrition et d'alimentation scolaire. La conclusion est que les interventions ou approches utilisées par le PAM sont en phase avec celles préconisées par les politiques nationales et touchent les cibles prioritaires.

projets²⁰⁸) et les ruptures de stocks répétitives enregistrées durant chacun des projets (alimentation scolaire).

157. Distribution systématique d'intrants nutritionnels pour les 6-23 mois et les FEA: cette opération est hautement pertinente car elle a débuté à temps pour couvrir les périodes à risques (normalement au mois d'avril pour la période de soudure et la saison des pluies) pour la malnutrition aiguë, et elle demeure une activité de prévention de la malnutrition chronique car elle inclue les FEA pour le cycle des '1000 jours'²⁰⁹.

158. Transferts monétaires conditionnels : les bénéficiaires recevaient en une fois la somme de 84000 FBU avec pour condition d'être malnutris aiguë modéré et de participer aux séances de sensibilisation des Foyers d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnelle (FARN). Cette somme devait servir à améliorer la diète de la femme enceinte comme du bébé en gestation mais aussi à acquérir des biens qui permettraient de générer des revenus permettant de diversifier l'alimentation ainsi que d'investir dans des mécanismes villageois d'épargne et de crédit (VSLA). Cette modalité a été **efficace sur le court terme car les bénéficiaires ont acheté des produits alimentaires tel que conseillé lors des séances de sensibilisation des FARN**²¹⁰.

159. Distribution de poudre de micronutriments (MNP) aux 6-23mois (Pays-Bas): cette opération est en adéquation avec la stratégie du gouvernement de lutter contre les carences en micronutriments en particulier celle en fer²¹¹. Cette stratégie est partie de la Politique Nationale de Santé dans le but de réduire la carence en micronutriments en particulier l'anémie chez les enfants de moins de 5 ans.

160. Distribution de plants de Moringa: au 31 mars 2019 un total de 90 000 avait été distribué aux différents bénéficiaires. Malheureusement, les plantes n'ont pas eu l'occasion de se développer comme planifié dû pour d'apparents problèmes d'adaptabilité dans la zone ciblée pour sa culture.

161. Alimentation scolaire²¹² : Tout en visant l'amélioration des taux de fréquentations des écoles, le PAM s'attèle à ce que les repas reçus par les élèves soient nutritionnellement adéquats pour couvrir leurs besoins²¹³. Cela est en conformité avec l'un des 6 objectifs du projet de politique d'alimentation scolaire du Burundi.

162. Mise en place de la Plateforme multisectorielle de la sécurité alimentaire et de la nutrition tel que recommandé dans le plan stratégique multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PSMSAN) 2014-2017, présidée par le gouverneur de la province de Gitega.

²⁰⁸ La courte durée de vie des deux projets sous évaluation a souligné la difficulté de réaliser une analyse coûts/efficacité ou coûts/bénéfices dans le contexte de l'évaluation. Cela aurait supposé des coûts importants et un accès aux données financières par composante.

²⁰⁹ Les distributions des rations alimentaires se sont faites au niveau des Centres de santé (CS) en présence d'un point focal de l'ONG World Vision et elles ont été couplées à des séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'alimentation. Les bénéficiaires recevaient des cartes de rations alimentaires dans le cadre du « *Blanket* ».

²¹⁰ Cependant cela s'est avéré inefficace sur la durée du projet. En effet, sur le long terme, il s'est avéré que le cash a été détourné de ses objectifs primaires, les ménages capitalisant ce qu'il leur restait d'argent pour acheter du petit bétail, louer de la terre.

²¹¹ Selon les directives de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'enrichissement à domicile des aliments à l'aide d'associations de micronutriments en poudre contenant au minimum du fer, de la vitamine A et du zinc est recommandée pour améliorer le bilan ferrique et réduire l'anémie chez les nourrissons et les enfants de 6 à 23 mois, Utilisation d'associations de micronutriments en poudre pour l'enrichissement à domicile de l'alimentation des nourrissons et des enfants de 6 à 23 mois, Directives de l'OMS.

²¹² L'alimentation scolaire consiste tout d'abord à améliorer l'accès et le maintien des élèves à l'école primaire et de développer leur capacité d'acquérir les connaissances grâce à une meilleure alimentation.

²¹³ Pour une vision générale du concept, voir <https://fri.wfp.org/cantines-scolaires>

163. **Messages de sensibilisation sur la nutrition:** les Foyers d'apprentissage de réhabilitation nutritionnelle (FARN) ont joué un rôle majeur en matière de communication et de sensibilisation, rôle qui a été attesté tout au long des visites terrain engagées par l'évaluation²¹⁴. Les « mamans lumières » et les agents des centres de santé consultés ont affirmé que la proportion des enfants souffrant de malnutrition aiguë pendant la période du projet a baissé. Le rapport de WVI stipule que 39 316 tuteurs d'enfants, femmes enceintes et allaitantes ont suivi le renforcement de capacités sur les meilleures pratiques « Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE)²¹⁵ »

Résultats clés et conclusions – Question 7

- Les activités nutritionnelles mises en œuvre dans les deux projets se sont révélées pertinentes et efficaces pour faire face à la malnutrition des enfants en bas-âge comme des femmes enceintes et allaitantes;
- L'activité de transferts monétaires conditionnels s'est révélée efficace sur le court terme pour l'amélioration de l'état nutritionnel des FEA et des enfants;
- La fortification alimentaire est conforme aux objectifs du projet, mais l'introduction de la culture de la plante de Moringa, sans l'appui du secteur agricole et des autorités de tutelle, a été un échec pour le volet « approche sensible à la nutrition ».
- Les Foyers d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle (FARN) sont des cadres de sensibilisation communautaire et de réhabilitation nutritionnelle efficaces.

Question d'évaluation 8 – L'intégration de composantes diverses et innovantes est-elle propice aux résultats du projet ? (Efficience)

164. Les **Foyers améliorés institutionnels (FAI)** présentent de grandes qualités une fois installés au sein des écoles : diminution de la consommation de biomasse, amélioration du temps de cuisson, sécurité du foyer, possibilité de couvrir les foyers pour les protéger des éléments, etc. Dans les écoles, les foyers améliorés institutionnels permettent une cuisson plus rapide tout en réduisant le temps de cuisson des mets cuisinés tout comme l'exposition aux fumées. Un nombre de 163 cuisines scolaires ont été équipées de 578 foyers améliorés institutionnels dans sept communes de la province de Gitega (incluant les trois communes visées par le projet) par un partenaire local²¹⁶, soit une moyenne de 82 FAI par commune²¹⁷.

165. **Foyers améliorés mobiles** – Autre composante tournée cette fois-ci vers les ménages : le développement des foyers améliorés mobiles. Dans les provinces de Bubanza, Cibitoke et Bujumbura rural, deux sites de production ont permis le démarrage d'activités de

²¹⁴ 106 maman-lumières ont été formées sur le programme de supplémentation nutritionnelle (en sus de 206 agents de santé communautaires, ASC) et 253 kits-FARN (sur 240 planifiés) ont été distribués aux mamans-lumières pour leur faciliter l'exécution des FARN, Rapport narratif final du projet de présentation de la sous-nutrition en province de Gitega, World Vision, p. 7

²¹⁵ Rapport narratif final du projet de prévention de la sous-nutrition en province de Gitega, op.cité, WVI, p. 8. Propos recueillis dans le cadre de visite des FARN : « : "On nous a enseigné les trois types d'aliments qui doivent composer chaque repas : les lipides, les glucides et les protéines (*Ndemamubiri*, *Ntnganguvu* et *Nsanganyangaburo*). On nous a appris aussi dans quels aliments ils se trouvent. On nous a appris aussi que la bonne hygiène est aussi nécessaire pour que les aliments ne les rendent pas ou ne rendent pas les enfants malades. Il faut laver les fruits et les légumes, tout ce qui est consommé cru. Il faut se laver les mains avec du savon avant de manger ou quand on vient des toilettes. On nous a appris aussi qu'il faut donner de la purée aux enfants parce qu'ils ne peuvent pas bien digérer les aliments solides. "

²¹⁶ Projet d'appui à la sécurité alimentaire et d'initiation d'une Activité génératrice de Revenus dans la Province de Gitega (PASAI/AGR-PAM), Rapport narratif final, octobre 2018

²¹⁷ Les FAI ont aussi eu à souffrir de certains aléas : le plus souvent, c'est le manque d'appropriation locale (tant de l'administration locale que des groupes de parents organisés pour la cuisson journalière) conduit à des destructions locales (enfants, bétail), des altérations rapides visibles à l'œil nu (fissures, détérioration des supports, coûts de réparations...).

production dès septembre 2017 et le projet a permis à quelques 30 542 foyers disposer d'un foyer amélioré²¹⁸. En province de Gitega²¹⁹, Action Batwa a distribué/vendu 12 268 foyers améliorés mobiles communautaires (FAMC) distribués au profit de 6 124 ménages ruraux, à raison de 1 ou 2 foyers améliorés à bois par ménage²²⁰ ».

166. **Jardins scolaires et Kitchen Gardens** – Les visites de terrain de l'équipe d'évaluation ont permis de valider la présence de nombreux jardins scolaires mis en œuvre par les élèves, et/ou l'administration de l'école ou encore par les parents d'élèves. Le rapport d'évaluation conduit par le PAM²²¹ arrive à la même conclusion statistique²²². En fonction des capacités de levée de fonds des écoles ou des groupes de parents d'élèves, certains de ces jardins sont accompagnés de l'élevage d'un ruminant (cochon) ou de petits animaux (chèvres)²²³.

167. Autant les jardins scolaires ont-ils suscité un **intérêt et une motivation durables** depuis leur installation, autant les *Kitchen Gardens* (ou jardins de case) ont-ils échoué dans leur capacité à générer et produire des cultures susceptibles d'enrichir **et faire varier les repas distribués** au sein des cantines scolaires²²⁴. . :

168. **L'initiative « Zéro perte post-récolte »** - cette initiative d'accompagnement des organisations de petits producteurs en vue de l'accroissement de leurs productions agricoles part du constat du PAM que ces derniers perdaient plus de 30% de leur récolte après la récolte. L'initiative « Zéro perte post-récolte » introduit chez les producteurs des stockages plus adaptés à la conservation de la qualité des récoltes durant le stockage²²⁵. La seconde année du projet marque une **augmentation significative du nombre de bénéficiaires** au sein des

²¹⁸ Ce projet a été accompagné par un projet de nature complémentaire, à savoir la plantation de plus de 290 000 plants d'Eucalyptus sur des collines déboisées par la déforestation, Rapport final du projet de reboisement, OBEN non daté, p. 4

²¹⁹ dans quatre communes de la province de Gitega (dont Buraza, visée par le projet de l'UE),

²²⁰ Ce chiffre rapporté constitue un taux de succès de 68,15% sur l'effectif total de production visé, e.g. 18 000 FAMC. Les discussions tenues avec des bénéficiaires (au sein des CDS – qui sont des distributeurs – ou bien de site de stockage) laissent clairement voir la satisfaction des utilisatrices dans le profit qu'elles retirent de consommer « *trois fois moins de bois qu'avant* » avec l'utilisation des FAMC. Les foyers sont une réponse partielle mais utile à la dégradation du tissu forestier puisque, à titre d'exemple, dans la seule province de Gitega « *plus de 99% de la population provinciale utilise du bois de chauffage pour préparer la nourriture et satisfaire d'autres besoins qui nécessitent leur cuisson*»; Accord avec PAM No CP-200119/Action Batwa-Gitega/SAFE/RPB/D2/2017, 1^{er} sept. 2017 au 31 octobre 2018, Rapport final sur les réalisations de l'ONG locale "Action Batwa". Aussi, l'introduction, avec le partenaire BQS, de briquettes fabriquées à base de résidus agricoles, a contribué à la lutte contre la déforestation et à la bonne santé, en ne dégageant que très peu de fumée pendant la préparation des repas Rapport final – Accord 2 – PAM BDI 2012016, op.cité, p. 8

²²¹ Rapport de l'évaluation de l'état actuel des jardins potagers installés dans les Écoles à cantines scolaires endogènes dans les provinces de Bubanza, Bujumbura et Cibitoke, juin 2018

²²² Le PAM soutient que « *sur les 38 écoles ayant fait l'objet de cette étude, 36 écoles disposent encore d'un jardin scolaire, mais parmi les 36 jardins, 26, soit 72% sont actuellement exploités (...) parmi ces 26 écoles, 22 pratiquent la culture des amarantes (Lengalenga)* ». De fait, les jardins effectivement entretenus seraient de l'ordre de un sur deux (19 sur 38)..

²²³ Un certain nombre d'obstacles ont limité la portée et l'action des jardins scolaires (Rapport final, Accord 2-PAM BDI-2012016, mars 2019, p.17) : vols de nuit des légumes, manque ou insuffisance de matériel aratoire, manque de terres cultivables, dommages causés aux cultures par d'autres animaux (chèvres, vaches). Au niveau technique, l'évaluation conduite par le PAM met de l'avant le retard de distribution des intrants (43%)²²³ et l'insuffisance du matériel aratoire (21%) ou de fertilisants (19%), le manque d'encadrement technique (28,5%), voire encore le manque d'espace cultivable (24%) (Rapport de l'évaluation de l'état actuel des jardins potagers, op.cité, p.15)

²²³ Ibidem, p. 19

²²⁴ « *Au début du programme, au moins 3 Kitchens gardens ont été installés dans chaque école. La situation actuelle (printemps 2018) est que sur un minimum de 11 Kitchen gardens qui ont été installés, il ne reste que 5 Kitchen gardens encore exploités. Mais aucun de ces 5 n'est entretenu* ». Plusieurs hypothèses sont invoquées pour expliquer cet échec : retard de distribution des semences, rupture de stocks conduisant à la vente des légumes récoltés, ou encadrement technique insuffisant (DPAE), Rapport de l'évaluation de l'état actuel des jardins potagers, op.cité, p.19

²²⁵ Constitués de silos hermétiques en PVC et de sacs plastiques hermétiques, ces derniers ont été observés à maintes reprises dans les hangars de coopératives soucieuses d'améliorer leur compétitivité et surtout intéressées à ce que leur production a) ne pourrisse pas; et b) ne soit pas vendue dans la hâte alors que les prix sont à leur plus bas à la fin de la saison des récoltes.

coopératives. Les entrevues conduites par l'évaluation attestent de la pertinence des équipements reçus de la part des membres des coopératives (Voir **Annexe X²²⁶**).

169. **L'initiative « Lait »** - Suite à une collaboration technique et financière entre le PAM et une usine locale de traitement et de conditionnement de lait, produit par des éleveurs locaux encadrés par le FIDA et le Ministère de l'Agriculture, le PAM a acheté, dans le cadre du projet de l'Union européenne, près de 300 000 litres de lait en 2017 et 2018 pour le distribuer auprès de 37 000 enfants (de la province de Gitega) dont il est estimé que 56% présentent des retards de croissance et 61% sont anémiques²²⁷.

Résultats clés et conclusions – Question 8

- Les Foyers améliorés institutionnels sont un pilier fonctionnel du Programme des cantines scolaires endogènes Un travail important de protection et de sensibilisation reste à faire pour assurer leur pérennité;
- Les Foyers améliorés mobiles sont une réponse pertinente et stratégique à lutte contre la déforestation ainsi qu'à l'amélioration des conditions de santé et financière des ménages;
- Les jardins scolaires sont un outil complémentaire au bon fonctionnement des cantines scolaires et permettent d'améliorer la diversité de la diète comme ses composantes traditionnelles. A contrario, les *kitchen gardens* n'ont pas du tout réussi à capter l'intérêt des autorités scolaires comme des bénéficiaires directs;
- Les infrastructures construites en parallèle au montage des FAI renforcent les conditions de stockage, protection et usage de ces derniers;
- L'initiative « *Zéro perte post-récolte* » a un impact sur l'augmentation et la préservation de la production agricole, la politique des prix de vente et les revenus des coopérateurs qui adhèrent aux techniques de conservation proposées;
- L'initiative d'assistance technique à la chaîne de valeur « Lait » au Burundi appuie l'amélioration de la sécurité nutritionnelle des élèves en complément des distributions au sein des cantines scolaires.

Question d'évaluation 9 - Quels sont les facteurs contraignants qui pourraient limiter l'impact futur de l'intervention ?(Impact)

170. Chacun des projets évalués a dû rencontrer un certain nombre de contraintes qui sont susceptibles de pouvoir se multiplier dans le cadre d'interventions similaires, ou de leur continuation. Rappelons que le projet de l'Union européenne venant à son terme à la fin du mois de décembre 2018, les contraintes identifiées n'ont de sens que dans le cadre de projets du PAM répliquant les mêmes objectifs en matière de nutrition :

- **Effets inattendus des programmes nutritionnels pour FEA** : les agents de santé rencontrés sur le terrain ainsi que le chef du District provincial de santé de Gitega ont fait part de leur inquiétude quant à la baisse de l'utilisation des moyens de

²²⁶ État de la distribution des équipements de gestion post-récolte, BDDD, Programme des cantines scolaires endogènes, Rapport final : Accord No 2/PAMBDI/2012016, avril 2019, p. 18

²²⁷ Voir « *Changing Lives in Burundi – An example of Public-Private partnership* », WFP, par lequel l'IFAD et le PAM ont créé et appuyé 12 coopératives fermières pour gérer et appuyer la production de lait (plus de 3000 vaches ayant été distribués aux fermiers en début de projet). Ce sont les appuis techniques offerts à la société *Modern Dairy of Burundi (MDB)* qui ont permis d'améliorer le conditionnement et le contrôle de la qualité du lait pour qu'il soit exempt de toute possibilité de contamination par des germes pathogènes, *Milk Innovation in Burundi, Enhancing dietary diversity*, WFP, May 2018.

contraception des femmes et la hausse brusque des naissances pendant la mise en œuvre du projet dans les centres de santé sélectionnés²²⁸.

- **Conditions d'accès :** Lors des visites terrain de l'évaluation, il a été constaté que la distance à parcourir pour avoir accès aux différentes composantes du projet en province de Gitega était un facteur limitant²²⁹.
- **Choix des communes en province de Gitega :** le fait que les trois communes choisies soient situées au sein de deux districts médicaux ne permet pas une analyse consolidée et comparative de la part des autorités médicales de tutelle, limitant d'autant la mesure des effets engagés par le projet.
- **L'absence d'analyse genre de base,** qui a affecté tout le cycle des deux projets, a rendu difficile, sinon impossible, une programmation prenant en compte les rôles et les relations de genre, ce qui peut avoir un effet réducteur sur l'impact attendu des projets. Aussi, l'aspect *mainstreaming* du genre est absent, et les interventions programmées et leur mise en œuvre ne tiennent pas suffisamment compte des normes socioculturelles régissant les rôles et relations de genre.
- **L'absence d'analyses économiques sur les revenus des coopératives :** Aucune partie intéressée au développement économique des coopératives (PAM, BDDB, Coopératives) ne disposaient d'outils fiables de suivi des revenus, par catégorie (aliments produits, autres services rendus, intérêts, cotisations des coopérateurs), permettant de consolider et organiser une collecte et analyse annuelle de l'évolution des revenus des coopératives, pour quels secteurs, en quelles quantités, etc.
- **Amélioration des attitudes et des pratiques alimentaires et nutritionnelles :** le fait que les femmes ne contrôlent ni les produits alimentaires disponibles dans le foyer et les champs sur lesquels ils sont produits, ni l'argent servant à acheter les produits qui manquent, limite les résultats des interventions visant la lutte contre la sous-alimentation et la malnutrition lorsque que ces dernières ne ciblent pas en même temps les hommes qui ont le contrôle des ressources et des bénéficiaires dans les ménages.
- **Autonomisation économique des femmes :** N'ayant pas le pouvoir de décision sur l'usage des terres et des produits qui en sont issus, même s'ils résultent de leur labeur, elles ne peuvent bénéficier valablement des initiatives visant leur promotion à travers le secteur agricole que si ces dernières impliquent réellement les propriétaires traditionnels des terres que sont les hommes.

Résultats clés et conclusions – Question 9

- A court terme, les autorités médicales ont constaté une augmentation du nombre de grossesses au sein de la population féminine ciblée, possiblement comme résultante de l'attrait financier des transferts financiers opérés au profit des FEA, ainsi qu'une amélioration nutritionnelle suite à la distribution des intrants nutritionnels.
- Le choix des communes cibles devrait s'organiser autour de groupes relevant d'une même autorité de tutelle, permettant ainsi aux autorités médicales concernées une meilleure analyse comparative des résultats du projet.

²²⁸ Ces faits ont été démontrés au sein de deux CDS sur trois par une analyse rapide des statistiques liées aux naissances dans les communes concernées. Cela est dû au fait que le critère de sélection pour faire partir du projet était d'être soit une femme enceinte ou soit une femme allaitante. Cependant, cette hausse non prévue du nombre de grossesses a permis d'augmenter la Consultation Périnatale (CPN) précoce et donc de prendre en charge rapidement les femmes pour le programme des « 1000 jours ». A long terme, on pourrait donc observer une amélioration de l'état nutritionnel des femmes qui ont bénéficié du projet, mais une étude plus élargie pour en vérifier la plausibilité sera requise.

²²⁹ L'assistance nutritionnelle étant opérée à travers les centres de santé, elle se révèle plus accessible aux populations résidant à proximité et moins accessible aux populations vivant dans les collines les plus éloignées.

- L'absence d'une analyse genre de base a rendu difficile, sinon impossible, une programmation prenant en compte les rôles et les relations de genre,
- L'absence d'outils permettant de mener à bien des analyses économiques sur les revenus générés par les coopératives limite la mesure des effets attendus en matière de génération de revenus
- Les interventions visant la lutte contre la sous-alimentation et la malnutrition devraient cibler en même temps les femmes tout comme les hommes qui ont le contrôle des ressources et des bénéfices dans les ménages.

Question d'évaluation 10 – Le programme a-t-il correctement considéré une stratégie de sortie ? (**Durabilité**)²³⁰

171. **Projet appuyé par l'Union européenne :** Suite au projet évalué, l'Union européenne a développé puis lancé de nombreux appels d'offres qui font état d'une restructuration de son portefeuille d'activités, toutes orientées vers le développement. Il a dès lors de ne pas donner suite à l'intervention engagée avec le PAM en appui au Projet de renforcement de la résilience à Gitega.

Projet appuyé par le Royaume des Pays Bas : Le Royaume des Pays Bas poursuit au Burundi une stratégie intégrée, inclusive et multiformes, orientée sur le développement des petits producteurs, de leurs structures d'appui, des mécanismes de consolidation de ces dernières, de valorisation des innovations technologiques permettant l'augmentation des rendements comme de la valeur ajoutée au sein de chaque chaîne de valeur. En ce sens, le Royaume des Pays Bas n'envisage non pas de sortir, mais plutôt de poursuivre et approfondir son engagement aux côtés du PAM au Burundi pour le développement de sa politique d'autonomisation économique des groupements de producteurs, laquelle bénéficie fortement aux femmes productrices et à leurs familles.

²³⁰ Il est à noter le caractère très limitatif de la question pour juger la durabilité des projets et des interventions.

3. Conclusions et Recommandations

3.1 Conclusions générales

172. En réponse à la première question (Q. No 1) relative au ciblage des bénéficiaires, l'évaluation en est arrivée à la conclusion que ce dernier, dans les deux projets ciblés avait été adéquat, tant au niveau des catégories les plus vulnérables (femmes enceintes et allaitantes et enfants de 6-23 mois) que des écoles et coopératives. Ces dernières doivent obéir à des critères stricts d'éligibilité, et même si certaines peinent à s'y soumettre, les conditions de travail, de gouvernance et de production font que les femmes membres des coopératives sont en bonne voie de promouvoir leur autonomie économique.

173. En réponse à la question de savoir si les activités du programme ont été soutenue par une analyse de genre (Q. No 2), il apparaît que même si l'analyse de genre est intégrée dans les programmes et politiques du PAM, les deux projets sous-évaluation n'ont pas fait l'objet d'analyses de genre avant leur mise en œuvre et leur élaboration et mise en œuvre n'a pas suffisamment pris compte des résultats des autres analyses genre conduites dans d'autres cadres et ciblant les secteurs touchés par les projets.

174. En recherchant une réponse à l'effet de savoir si les membres des coopératives ont augmenté ou pas leurs revenus (Q. No 3), l'absence d'outils de mesure efficaces et adaptés au contexte ont manqué pour faire une recherche approfondie auprès des coopératives et coopérateurs. Dans un marché dominé par un petit groupe de coopératives (le PAM achète plus des deux tiers de la production de 4 coopératives²³¹) il est par la suite apparu que les chiffres d'affaires ont varié d'une année à une autre, sans montrer une incidence claire et indiscutable sur la relation qui pourrait exister entre vendre au PAM, et voir les revenus des coopératives augmenter. Par contre, les visites de l'évaluation comme la revue d'autres analyses qualitatives concourent à penser que les coopératives appuyées ont vu parmi leurs membres des améliorations significatives de revenus et d'acquisition de biens.

175. Relativement à la question de savoir si les enfants d'âge scolaire ont amélioré leur accès à l'éducation grâce au programme (Q. No 4), l'évaluation a démontré statistiquement que les écoles appuyées par le programme d'alimentation scolaire avaient un rythme de croissance plus élevé, mais que cette corrélation était plus difficile à prouver en matière de diminution du taux d'abandon. Aussi, il a été démontré (Q. No 8) que, même si des efforts restent à accomplir à cet égard, le développement des jardins scolaires – en complément des vivres amenées par les parents – a un impact positif sur la variété et l'apport nutritionnel des repas servis dans les cantines scolaires aux enfants ciblés par le programme d'alimentation scolaire. Un ensemble d'autres initiatives (foyers améliorés institutionnels, microprojets autour des cantines, projet « lait », ont eu un impact bénéfique sur la mise en œuvre du projet de cantines scolaires.

176. A savoir si l'état de santé et de nutrition de la population cible s'est amélioré grâce au programme (Q. No 5), les indicateurs relatifs à la prise en charge de la Malnutrition aiguë modérée (MAM) mesurés au sein des CDS démontrent une incidence positive au niveau des taux de guérison. Les enquêtes menées démontrent une amélioration sensible de l'état de nutrition ainsi que des connaissances en matière de nutrition des populations visées par les deux projets, tant au niveau des écoles qu'au niveau des populations de FEA et enfants de 6-59 mois. Dans ce sens, l'évaluation pense que les modalités choisies pour les activités de nutrition (Q. No 7) étaient les bonnes pour atteindre les objectifs visés. Les activités nutritionnelles mises en œuvre dans les deux projets se sont révélées pertinentes et efficaces

²³¹ On pourrait penser que ce marché est presque de type oligopolistique

pour faire face à la malnutrition des enfants en bas-âge comme des femmes enceintes et allaitantes.

177. Autre heureuse conclusion, l'initiative de *Soutien aux marchés agricoles*²³² a de façon générale démontré (Q. No 6) que les femmes ont bien tiré profit des initiatives de renforcement des capacités, même si les objectifs en termes de gouvernance interne et de représentativité restent encore un chantier à travailler. Mais de façon générale, les femmes (comme les hommes) membres des coopératives appuyées ont augmenté leurs revenus et amélioré leurs conditions de vie et celles de leur famille.

178. Les facteurs contraignants principaux (Q. No 9) susceptibles de limiter l'impact de l'intervention sont essentiellement i) l'absence d'analyse genre de base, ii) la faible prise en compte des rôles et relations de genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des deux projets, iii) les faibles capacités en intégration du genre des acteurs directement impliqués dans la mise en œuvre des deux projets. Aussi, l'absence d'outils permettant de mener à bien des analyses économiques sur les revenus générés par la variété des activités des coopératives limite la mesure des effets attendus.

179. L'intervention financée par l'Union européenne (Q. No 10) n'a pas considéré de stratégie de sortie suite à la décision du bailleur de fonds de mettre un terme au financement du programme. Le Projet appuyé par le Royaume des Pays Bas poursuit au Burundi une stratégie intégrée, inclusive et multiformes, orientée sur le développement des petits producteurs, dont l'action devrait non pas s'inscrire dans la sortie, mais plutôt dans la continuité et le renforcement des efforts engagés.

3.2 Leçons apprises

- 1) La mise en place d'un programme institutionnel d'alimentation scolaire permet à ce qu'un grand nombre d'écoles fassent clairement le lien entre les conditions d'hygiène de leurs établissements et le programme d'alimentation scolaire, fruit d'une responsabilité et d'une sensibilisation partagées entre objectifs de santé, d'hygiène et de sécurité alimentaire;
- 2) Les initiatives complémentaires au programme d'alimentation scolaire menées à bien par les communautés ainsi que les écoles ont un effet pédagogique et d'apprentissage auprès des élèves;
- 3) L'analyse préalable de genre est la première démarche à entreprendre dans toute programmation pour bien réussir l'intégration du genre, car elle permet d'identifier les besoins spécifiques des groupes cibles et les rapports de genre qui prévalent;
- 4) L'absence de ligne de base en matière nutritionnelle minimise la mesure des effets induits par un programme de renforcement nutritionnel des FEA et des enfants;
- 5) La mesure des effets induits par un programme de soutien agricole aux coopératives requiert une méthodologie pointue de calcul de l'évolution des revenus et autres dividendes coopératifs et des coopérateurs;
- 6) Il y a un effet direct entre le taux de présence (ou d'abandon) des élèves en classe et la disponibilité des écoles à cantines scolaires endogènes. Toute rupture de stock ou diminution des quantités a une incidence directe sur le taux de présence, d'abandon, et possiblement, par extension, des résultats scolaires et de la santé des enfants.

²³² Soutenue par le Royaume des Pays Bas

3.3 Recommandations

Il est important de rappeler que l'évaluation des deux projets sous analyse a revu des projets inscrits dans une durée programmatique relativement courte, alors que dans un contexte nutritionnel et humanitaire aussi complexe et difficile que celui du Burundi, il semble impératif d'engager toute action similaire dans une approche qui soit à la fois à long terme et durable. Les recommandations qui s'ensuivent s'inscrivent dans une double perspective stratégique et opérationnelle. Même si l'un des deux projets analysés est déjà arrivé à terme, il nous paraît important que le PAM continue de s'inspirer des leçons apprises à cet égard et continue de solliciter d'éventuels donateurs pour capitaliser sur ce qui a été réalisé.

Stratégiques

- 1) Recommandation No 1 :** Le PAM au Burundi doit continuer à investir dans les programmes intégrés de cantines scolaires en exigeant aussi que chaque nouvelle école associée au programme investisse dans des infrastructures minimales de base (latrines, eau, foyers améliorés) pour optimiser les services rendus aux élèves et à la communauté;

L'appui multiforme du PAM est parfaitement aligné sur les priorités nationales (PNAS) en matière d'alimentation scolaire. Ce dernier peut être renforcé pour continuer à appuyer son déploiement à l'échelle nationale. Les appuis complémentaires doivent amener les administrations scolaires, les parents et les élèves à mieux comprendre les enjeux collatéraux en matière d'hygiène personnelle, de consommation responsable et de lutte contre les changements climatiques.

- 2) Recommandation No 2 :** L'élaboration de tous les projets, qu'ils concernent des groupes spécifiques genre ou pas, devrait être précédée d'une analyse genre de base, en vue d'identifier les besoins spécifiques des groupes cibles en matière d'égalité genre par rapport au secteur concerné. D'autre part, les besoins spécifiques des différents groupes ainsi que les rôles et relations de genre devraient être pris en compte à toutes les étapes de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation des programmes et projets.

Le PAM dispose de stratégies de genre aux niveaux global et national qui devraient accompagner de manière systématique le développement et la mise en œuvre des projets nutritionnels et de nature économique, en développant pour ce faire une analyse genre de base qui permette de mesurer adéquatement l'atteinte des résultats en la matière.

- 3) Recommandation No 3 :** Le PAM au Burundi (et ses partenaires) doivent chercher à consolider et pérenniser le développement des jardins scolaires, *kitchen gardens* et autres composantes du « paquet essentiel minimum de services ²³³ » au service des cantines scolaires endogènes pour a) diversifier et varier les diètes servis aux élèves; et b) approfondir l'apprentissage équitable des écoliers sur la santé et préparation à la vie adulte;

L'apport en vitamines et minéraux est un complément indispensable pour la nutrition, la santé ainsi que le rendement des élèves bénéficiant du programme d'alimentation scolaire (comme pour ceux qui n'en bénéficient pas), mais la conscientisation des communautés comme des administrations est parfois insuffisante et mérite des efforts supplémentaires et durables, en partenariat avec les directions de l'agriculture et de l'éducation concernées.

²³³ Projet de Politique Nationale d'Alimentation Scolaire (PNAS), République du Burundi, p. 15

- 4) Recommandation No 4 :** Le PAM doit continuer à appuyer et développer une politique « intégrée et inclusive » de services complémentaires et innovants (SAFE, foyers améliorés institutionnels et individuels, infrastructures, éducation nutritionnelle, reboisement) en parallèle aux activités d'alimentation scolaire;

Le développement de programmes de production de foyers améliorés institutionnels et individuels permet non seulement la réduction de l'empreinte écologique des écoles à cantines scolaires endogènes, mais a aussi un impact collatéral sur les populations environnantes qui comprennent les bénéfices économiques et écologiques de l'usage de foyers améliorés.

Opérationnelles

- 5) Recommandation No 5 :** Le PAM doit développer avec les Ministères, partenaires et coopératives associées des outils de mesure et d'analyse (cadre de suivi) de la performance économique des coopérateurs et petits producteurs, dans le but d'approfondir la réflexion et la mesure d'impact des retombées économiques de son action;

Si le développement coopératif reste un levier majeur dans l'amélioration des conditions de production, de partage de connaissance avec les coopérateurs et d'amélioration des conditions socio-économiques de ce derniers, il faut que les opérateurs se dotent d'outils d'analyse récurrents capables de mesurer la pertinence, la cohérence et l'efficacité des modèles de production coopératifs. Ces derniers doivent convaincre les producteurs et les autorités agricoles des changements immédiats induits à court et moyen terme sur les revenus des ménages producteurs.

- 6) Recommandation No 6 :** Le PAM doit voir avec les composantes des services de santé locaux/provinciaux burundais dans les provinces d'intervention ciblées comment « *nationaliser* » et mieux « *localiser* » toute politique d'appui nutritionnel qui mette l'accent sur l'appui aux FEA et enfants de 6 – 23 mois pour : a) envisager la poursuite des actions entreprises ; et b) assurer avec les autorités médicales locales, la mise en place d'un système de collecte de données et de surveillance des indicateurs épidémiologiques associés au déploiement d'interventions nutritionnelles ciblées

La mise en place de programmes nutritionnels doit reposer sur la mise en place d'outils susceptibles de mesurer les changements induits par des appuis nutritionnels distribués sous une forme ou une autre, et ce dès le début d'un programme. L'absence d'outils ne valorise pas la concertation et l'appui requis de la part des autorités médicales ou administratives aux différents niveaux de décisions, et ne permet pas non plus d'inciter les bailleurs de fonds à investir dans de tels programmes. Une prise en compte plus rapprochée des « consommateurs » permettrait de mieux intégrer la poursuite d'objectifs de santé publique en association avec des programmes de sécurité alimentaire.

- 7) Recommandation No 8 :** Dans l'esprit d'un partage de connaissances au niveau national, comme régional, le PAM Burundi devrait mener une étude avec le gouvernement sur : a) l'impact à court/moyen terme des projets de transferts monétaires dans le cadre de projets de lutte contre la malnutrition; et b) la pertinence des approches alternatives (distribution de paniers; vouchers pour achats d'aliments nutritifs) ayant pour objectif d'améliorer la diète et la nutrition des personnes vulnérables.

L'impact d'une modalité ou d'une autre pour la mise en œuvre d'un programme d'appui nutritionnel doit donner lieu à l'expérimentation d'approches innovantes et performantes. L'approche « *cash for food* » a démontré à cette occasion sa valeur comme ses limites, mais seulement à court terme. En accord avec les autorités administratives et de santé, le PAM devrait avoir la possibilité de tester et étudier différentes approches pour voir celles qui seraient les plus pertinentes à court, moyen et long terme, et déterminer celles qui seraient le plus susceptibles de lutter de manière efficaces et durables contre la malnutrition des FEA comme des enfants de 6-23 mois.

Annexes

Annexe I Termes de Référence



Termes de Référence

Evaluation des programmes intégrés de cantines scolaires financés par l'Ambassade des Pays Bas (provinces Bubanza, Bujumbura rural et Cibitoke) et par l'Union Européenne (province Gitega) et mis en œuvre par le bureau du PAM au Burundi.

De 2016 à 2018

PAM BURUNDI

1. Introduction	3
2. Raisons de l'évaluation	3
2.1. Logique.....	3
2.2. Objectifs.....	4
2.3. Participants et Utilisateurs.....	4
3. Contexte et sujet de l'évaluation	6
3.1. Contexte.....	6
3.2. Sujet de l'évaluation	8
4. Approche de l'évaluation.....	8
4.1. Champ	8
4.2. Critères d'évaluation et Questions.....	9
4.3. Disponibilité des données.....	10
4.4. Méthodologie.....	10
4.5. Assurer la qualité.....	11
5. Phases et Produits à Délivrer	12
6. Organisation de l'évaluation et questions d'éthique.....	13
6.1. Conduite de l'évaluation	13
6.3. Considérations de Sécurité.....	14
6.4. Ethique	14
7. Rôles et Responsabilités des Parties Prenantes	15
8. Communication et budget.....	16
8.1. Communication	16
8.2. Budget	16
Annexe 1 Carte.....	18
Annexe 2 Programme d'évaluation	19
Annexe 3 Membres du comité d'évaluation interne	21
Annexe 5 Acronymes	22
Annexe 6 Autres Annexes Techniques.....	24

1. Introduction

1. Ces Termes de Référence (TDR) ont été élaborés pour l'évaluation des programmes intégrés de cantines scolaires financés par l'Ambassade des Pays Bas et de l'Union Européenne et mis en œuvre par le bureau du Programme Alimentaire Mondial (PAM) au Burundi. Cette évaluation est commanditée par le Bureau de Pays du PAM et couvrira les interventions du PAM au Burundi pendant la période 2017-2018. Elle se déroulera entre août 2018 (formulation des TDR) et avril 2019 (rapport final de l'évaluation), avec une mission de collecte de données prévue en février 2019.
2. Ces TDR ont été préparés par le Bureau de Pays du PAM Burundi en se basant sur la revue de documents initiaux et sur la consultation des participants, et en suivant un modèle standard. Le but de ces TDR est double. Premièrement, ils fournissent des informations importantes à l'équipe d'évaluation et aident à la guider au cours du processus d'évaluation ; et deuxièmement, ils fournissent des informations importantes à toutes les parties prenantes de l'évaluation proposée.
3. Il s'agira d'une évaluation final de deux projets : (a) Projet de renforcement de la résilience à Gitega impliquant la mise en œuvre d'un programme de repas scolaires et la prévention et le traitement de la dénutrition avec le financement de l'Union Européenne (EU) et (b) Projet de « promotion du développement du secteur agricole à travers les achats locaux pour l'approvisionnement des cantines scolaires et la fortification des aliments locaux dans les provinces du Nord-Ouest du Burundi » financé par le Royaume des Pays Bas.
4. Le PAM a priorisé les interventions nutritionnelles et des cantines scolaires endogènes dans les provinces de Bubanza, Bujumbura, Cibitoke et Gitega. Dans ces régions, le contexte général est caractérisé par une vulnérabilité multiple et complexe à l'insécurité alimentaire chronique, à la pauvreté et à la malnutrition et à de mauvais résultats scolaires (faible taux de fréquentation) mais avec certaines potentialités à l'augmentation de la productivité agricole.

2. Raisons de l'évaluation

2.1. Logique

5. a) Le soutien actuel de l'UE au programme de repas scolaires et à la prévention et au traitement de la dénutrition dans la province de Gitega, qui a débuté en décembre 2016, prendra fin en décembre 2018. L'évaluation en cours permettra d'apprécier la contribution des activités financées par l'UE, à l'amélioration de l'accès à une éducation de base de qualité, tout en augmentant l'apport en micronutriments des enfants; des contributions à l'augmentation des achats locaux de grains de maïs et de haricots auprès des petits exploitants agricoles et une contribution à la réduction du retard de croissance des enfants âgés de 6 à 59 mois dans la province de Gitega. b) La première phase du programme intégré d'alimentation scolaire financé par les Pays Bas a démarré en 2013 pour une période de 2013-2017 et prolongé par la suite jusqu'en 2018. Ce programme vise l'amélioration de la sécurité alimentaire et de l'état nutritionnel de la population des provinces de Cibitoke, Bubanza et Bujumbura rural. Avec l'école à cantine au centre de la promotion de la production agricole locale, de l'encadrement de la gestion et de la commercialisation de certains produits agricoles, de la promotion de l'hygiène et de l'assainissement, de l'introduction de la fortification des aliments locaux, de la promotion des foyers améliorés, de la promotion des jardins potagers etc. Cette première phase du financement hollandais pour le projet intégré des cantines scolaires endogènes arrive à son terme et nécessite une évaluation finale.
6. Cette évaluation intervient également à un moment critique de l'engagement du PAM avec le gouvernement dans le renforcement du programme national des cantines scolaires. Une évaluation rigoureuse permettra de déterminer les faiblesses, les forces et les leçons du projet dans la zone pilote et d'utiliser les résultats de la planification stratégique de l'alimentation scolaire lors de la conception du soutien du PAM au programme d'alimentation scolaire dans le cadre du Programme International pour le Développement de la Communication (PIDC) 2018-2021.
7. La pertinence de l'évaluation des programmes de cantines scolaires endogènes sous les financements de l'union Européenne et de l'ambassade des Pays Bas se justifie par la volonté de mesurer le progrès des interventions à la fin de la mise en œuvre.
8. Les résultats de cette évaluation serviront de base pour justifier/plaider en faveur de la poursuite des interventions et de mettre en évidence les leçons apprises sur la pertinence ou non des programmes intégrés pour des fins d'apprentissage.

2.2. Objectifs

4. Les évaluations au PAM ont deux objectifs qui se renforcent mutuellement, la responsabilité et l'apprentissage:
 - **Responsabilité** – L'évaluation analysera et rendra des comptes sur la performance et les résultats des programmes de cantines scolaires endogènes avec les financements de l'Union Européenne et des Pays Bas et dont les objectifs sont les mêmes à quelques spécificités près.
 - **Apprentissage** – L'évaluation déterminera les raisons pour lesquelles certains résultats sont survenus ou non, afin de tirer des leçons, des meilleures pratiques, et des indications pour apprendre. Elle fournira des conclusions qui reposent sur des preuves pour éclairer le processus de décisions opérationnel. Les observations seront diffusées de façon active et les leçons seront incorporées dans les systèmes de partage des leçons apprises.
5. Alors que les détails sur les portées des deux programmes sont largement développés dans la théorie du changement (TOC) à l'annexe 6, le bureau du PAM Burundi à travers la présente évaluation des deux programmes cherche à évaluer les objectifs suivants :
 - 5.1. Accès à l'éducation pour les filles et les garçons à travers la performance des taux d'inscription ainsi que le niveau d'implication communautaire dans la prise en charge des programmes de cantines scolaires endogènes.
 - 5.2. Croissance des revenus des coopératives des petits producteurs à travers leur connexion au marché des écoles et l'amélioration des conditions de production alimentaire de qualité, de gestion post récoltes (réduction des pertes post récolte, meilleure conservation...) et de commercialisation.
 - 5.3. Promotion du statut nutritionnel dans les communautés et dans les écoles à travers les interventions de prévention et de traitement de la malnutrition ainsi que l'amélioration des pratiques nutritionnelles d'hygiène et d'assainissement.

2.3. Participants et Utilisateurs

6. Bon nombre de participants à la fois de l'intérieur et de l'extérieur du PAM sont intéressés par les résultats de l'évaluation et on demandera à certains d'entre eux de jouer un rôle dans le processus d'évaluation. Le Tableau 1 ci-dessous fournit une analyse préliminaire des participants, qui devrait être affinée par l'équipe d'évaluation dans le cadre de la phase de démarrage.
7. **La responsabilité envers les populations affectées** est liée aux engagements du PAM d'inclure les bénéficiaires en tant que participants importants dans le travail du PAM. Ainsi, le PAM est engagé à s'assurer de l'égalité des sexes (genres), et de l'engagement des femmes dans le processus d'évaluation de façon appropriée, avec la participation et la consultation des femmes, hommes, garçons et filles de différents groupes.

Tableau 1: Analyse Préliminaire des Participants

Participants	Intérêt dans l'évaluation et utilisations probables du rapport d'évaluation pour cette partie prenante
PARTIES PRENANTES INTERNES	
Bureau de Pays (BP) Burundi	Responsable de la planification et mise en œuvre des interventions au niveau du pays, il est directement impliqué dans l'évaluation et son intérêt est de tirer des leçons sur la base de son expérience afin d'éclairer la prise de décision. On l'appelle également à rendre des comptes sur les résultats de ses interventions de façon interne, ainsi qu'à ses bénéficiaires et partenaires. De façon spécifique le BP répond à un engagement pris vis-à-vis du bailleur, dès la conception des programmes sous-évaluation, de conduire une évaluation des interventions.

Bureau Régional (BR) RBN	Responsable à la fois de la supervision des Bureaux de Pays (BPs), de l'encadrement et de l'appui technique, la direction du Bureau Régional a grand intérêt à prendre connaissance d'un bilan indépendant de la performance opérationnelle ainsi qu'à tirer les enseignements des constatations issues de l'évaluation afin de les appliquer à d'autres bureaux de pays. Le Bureau Régional fournit un soutien à la direction du BP pour assurer une évaluation de qualité, crédible et utile.
Siège du PAM	Le PAM est intéressé par les leçons qui émergent des évaluations, en particulier quand elles ont trait aux stratégies, politiques, champs thématiques du PAM ou aux modalités de livraison pertinentes aux programmes plus étendus du PAM.
Bureau de l'Évaluation (OEV)	L'OEV est intéressé à assurer que les évaluations décentralisées fournissent des évaluations de qualité, crédibles et utiles qui respectent les dispositions d'impartialité ainsi que les rôles et les responsabilités de divers participants aux ED telles qu'identifiées dans la politique d'évaluation.
Conseil d'Administration du PAM (EB)	L'organe directeur du PAM est intéressé par les informations sur l'efficacité des opérations du PAM. Cette évaluation ne sera pas présentée au EB mais ses observations peuvent être incluses dans les synthèses annuelles et dans les processus d'apprentissage d'entreprise. A près d'une année du démarrage du plan stratégique intérimaire pour le Burundi (ICSP 2018-2020), les résultats de la présente évaluation constituent une base d'informations cruciales pour la prochaine étape de programmation.
PARTIES PRENANTES EXTERNES	
Bénéficiaires¹	En tant que bénéficiaires ultimes de l'aide alimentaire, l'enjeu pour le PAM est de déterminer si son aide est appropriée et efficace. Ainsi, le niveau de participation dans l'évaluation de femmes, hommes, garçons et filles de différents groupes sera déterminé et leurs perspectives respectives seront recherchées. La participation des bénéficiaires dans lesdits programmes sous-évaluation est particulièrement cruciale dans la mesure où les communautés sont appelées à une appropriation intégrale à terme du programme de cantine scolaire et à promouvoir et/ou pérenniser certaines autres activités connexes.
Gouvernement²	Le Gouvernement a un intérêt direct pour savoir si les activités du PAM dans le pays sont conformes à ses priorités, harmonisées avec l'action d'autres partenaires et répondent aux résultats attendus. Les problèmes liés au développement des capacités, au passage de responsabilité et à la durabilité sont particulièrement importants. Par ailleurs, dans sa volonté de pérenniser les activités d'alimentation scolaire le Gouvernement a récemment mis en place une « direction nationale de cantines scolaires »
Equipe de Pays des Nations Unies (UNCT)	L'action harmonisée de l'UNCT devrait contribuer à la réalisation des objectifs de développement du gouvernement. Elle a par conséquent un intérêt à assurer que l'opération du PAM est efficace dans sa contribution aux efforts communs des Nations Unies. Diverses agences sont également des partenaires directs du PAM au niveau politique et des activités.

¹ Les écoles, les comités des parents, les collectivités locales, les coopératives agricoles, les leaders communautaires, etc.

² Ministère de la santé publique et de la lutte contre le Sida, Ministère de l'éducation, de la formation technique et professionnelle, Ministère de l'environnement, agriculture et élevage, Ministère des finances et du développement économique, etc.

	Les résultats de la présente évaluation constituent une base d'information additionnelle pour le Cadre d'Assistance au Développement des Nations Unies UNDAF 2019 -2023 lui-même aligné au Plan National de Développement (PND) 2018 – 2027.
ONGs³	Les ONGs sont les partenaires du PAM pour la mise en œuvre de certaines activités tout en ayant leurs propres interventions en même temps. Les résultats de l'évaluation peuvent affecter des modalités de mise en œuvre à venir, d'orientations stratégiques et de partenariats futurs.
Donateurs⁴	Les opérations du PAM sont financées bénévolement par un certain nombre de donateurs. Ils sont intéressés de savoir si leurs fonds ont été dépensés de façon efficace et si le travail du PAM a été efficace et a contribué à leurs propres stratégies et programmes.
Secteur privé [investisseurs engagés dans la promotion des énergies alternatives, dans la production du lait, etc.]	Les opérations du PAM et en particulier celles en rapport avec les programmes sous évaluations constituent des opportunités d'affaires à saisir par certains acteurs du secteur privé ; Certains acteurs sont déjà fournisseurs de biens et services notamment ceux en rapport avec la production des foyers améliorés, l'introduction du lait dans l'alimentation scolaire, etc. Des opportunités restent à saisir quant à la production et à la vente des foyers améliorés et à la commercialisation des équipements pour la réduction des pertes post récoltes etc.
communautés des bénéficiaires	Une restitution pour les communautés des bénéficiaires engagées dans le processus sera réalisée, et le feedback incorporé dans les documents programmatiques.

3. Contexte et sujet de l'évaluation

3.1. Contexte

8. Le Burundi est un pays enclavé, à faible revenu, à déficit vivrier chronique et dans une situation de gouvernance fragile. Après les progrès sociaux et économiques perceptibles réalisés au cours de la dernière décennie, les tensions socio politiques de 2015 ont eu un impact négatif sur l'activité économique et la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population. Selon le rapport sur le développement humain 2016 du PNUD, le Burundi se classe au 184ème rang sur 188 pays, contre 180 en 2014.
9. Avec une population estimée à 11,7 millions d'habitants en 2017, le Burundi a une densité de 435 habitants au kilomètre carré, la deuxième en importance en Afrique subsaharienne. Son taux de natalité d'environ 3,3%, parmi les plus élevés au monde, aggrave la pression sur les terres. Plus de 45% des Burundais sont des enfants de moins de 15 ans.
10. Près de 65% de la population vit sous le seuil de pauvreté, essentiellement dans les zones rurales. Pour leur subsistance, les pauvres dépendent principalement de l'agriculture et des secteurs informels caractérisés par une production et des revenus peu sûrs. Ils sont très vulnérables à l'insécurité alimentaire, la nourriture représentant près de 80% de leurs dépenses totales. Selon le Global Hunger Index Report 2014, le Burundi affiche le score de faim le plus élevé au monde.
11. La topographie accidentée et l'altitude élevée du pays le rendent particulièrement vulnérable aux risques naturels et aux catastrophes liés aux changements climatiques. D'après le document de stratégie nationale de prévention des risques et de gestion des catastrophes (2012-2015), les principaux risques sont les sécheresses, les inondations de marécages et de basses terres et

³ World Vision, Croix Rouge Burundi - CRB, Concern, Action Batwa, ...

⁴ Union Européenne, ambassade des Pays Bas, Monaco, Banque Mondiale

les glissements de terrain. Le pays compte actuellement plus de 180.000 personnes déplacés internes à la suite des effets combinés de la crise socioéconomique de 2015 et les aléas climatiques récents. Plus de 400.000 personnes se sont également réfugiés à l'extérieur du pays depuis la crise de 2015.

12. D'après les résultats de l'analyse du cadre intégrée de l'insécurité alimentaire (IPC) chronique de 2016, plus de 50% sont en insécurité alimentaire chronique dont 21% en insécurité alimentaire chronique sévère. Les provinces abritant les programmes sont en insécurité alimentaire chronique modérée sauf Bubanza qui est en insécurité alimentaire chronique sévère.
13. La malnutrition est une préoccupation majeure au Burundi, en particulier la malnutrition chronique, taux parmi les plus élevés au monde, avec plus de la moitié des enfants de moins de 5 ans ayant un retard de croissance (56%) d'après l'Enquête Démographique de Santé du Burundi (EDSB) 2016-2017. Les enfants des zones rurales souffrent davantage de malnutrition aiguë et chronique que dans les zones urbaines. Le retard de croissance est également étroitement lié à l'état nutritionnel et au niveau d'éducation de la mère, les taux les plus élevés étant observés chez les mères souffrant d'insuffisance pondérale et n'ayant pas fréquenté l'école.
14. Les principales causes de malnutrition sont la pauvreté généralisée et l'insécurité alimentaire. Seul un enfant sur cinq âgé de 6 à 23 mois a consommé un régime alimentaire diversifié adéquat. Dans les zones rurales, 45% des enfants de moins de 5 ans sont anémiques. Les autres facteurs déterminants de la malnutrition sont les pratiques d'alimentation et de soins des nourrissons et des jeunes enfants, la forte prévalence de la morbidité, l'accès limité à des services de santé de qualité et les mauvaises pratiques d'hygiène et d'assainissement. On estime que le fardeau de la malnutrition se traduit par des pertes économiques de près de 102 millions USD par an.
15. Le secteur agricole, principal secteur économique du pays, emploie 90% de la population et représente près de 35% du produit intérieur brut (PIB).
16. Les femmes jouent un rôle clé dans l'agriculture de subsistance et garantissent l'accès des ménages à la nourriture. Mais elles restent largement marginalisées et dépendantes. Les conditions de vie difficiles dans les zones rurales ont un impact direct sur la pauvreté des femmes qui manquent de considération sociale. Elles ont un accès limité aux moyens de production et aux intrants agricoles et ont peu de contrôle sur les revenus agricoles qu'elles génèrent. Les lois coutumières les empêchent d'hériter des terres. Par ailleurs, la scolarisation des filles se heurte à de nombreux défis dans le contexte du Burundi à savoir la priorité réservée aux garçons pour la scolarisation au détriment des filles en cas de ressources insuffisantes, la capitalisation du travail des jeunes filles en appui à leurs mères en cas de pauvreté, les mariages précoces, scolarisation des filles très peu considérée dans certains cas etc.
17. En 2012, le Burundi s'est doté d'une « Politique Nationale Genre » actualisée 2012-2025 se posant comme moyen de promotion de l'équité et de l'égalité entre les femmes et les hommes, et par-delà cet acquis, comme un gage de succès à la réalisation d'un développement durable au Burundi. Elle sert, à cet effet, de cadre d'orientation pour tous les acteurs de développement. L'échéance de 15 ans est considérée comme raisonnable pour obtenir progressivement les changements de comportement et les mutations structurelles indispensables à l'effectivité de l'équité et de l'égalité de genre au Burundi.
18. Le projet intérimaire du PAM est aligné aux documents suivants: (i) Le document de la vision « Burundi 2025 »; (ii) le Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté deuxième génération (CSLP II); (iii) le UNDAF. Et le UNDAF actuel marque un changement majeur, passant de la consolidation de la paix et du relèvement à la résilience et à la réduction des risques de catastrophe en mettant l'accent sur les objectifs de lutte contre la faim et la nutrition. Les programmes sont basés sur les avantages comparatifs des agences des Nations Unies au Burundi. Au niveau de cette assistance internationale, sans être exhaustif le PAM collabore entre autres avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en matière d'éducation, de protection sociale et de nutrition, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à la coordination des opérations de réfugiés, la FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA) pour des projets de nutrition dans lesquels le PAM dirige la composante fortification l'achat de céréales et la fourniture d'un appui technique...

³ [Lien document PNG](#)

3.2. Sujet de l'évaluation

19. Il s'agit d'une ED unique portant sur deux « projets pilotes » similaires avec des financements différents.
20. L'évaluation décentralisée porte sur deux programmes de cantines scolaires endogènes sous les financements de l'Union Européenne dans la province de Gitega et de l'Ambassade des Pays Bas en dans les provinces de Bubanza, Bujumbura et Cibitoke. A quelques spécificités près les deux programmes faisant l'objet d'une évaluation unique compte des composantes intégrées à savoir la promotion des achats locaux, la prévention de la malnutrition, la promotion des foyers améliorés, la promotion de l'hygiène et des jardins potagers⁶, l'introduction des produits de la fortification ainsi que l'introduction du lait⁷ dans l'alimentation scolaire.
21. L'évaluation décentralisée portera essentiellement sur la mise en œuvre desdits programmes durant la période de 2017 à 2018.
22. L'ébauche de base de la théorie du changement (Theory of change - TOC) en annexe ainsi que les cadres logiques développés dans les documents de projets éclairent davantage sur les détails des activités, des résultats, des indicateurs et des cibles visées. D'autres documents se rapportant aux deux projets sous-évaluation sont également clairement définis au niveau du point 4.3.

4. Approche de l'évaluation

4.1. Champ

23. L'évaluation couvrira les activités mises en œuvre par le PAM entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2018. Les deux subventions (dorénavant "le programme") poursuivent des objectifs similaires consistant à fournir des repas scolaires aux élèves du primaire en utilisant des produits vivriers produits localement.
24. Le nombre total de bénéficiaires est d'environ 250.000 (voir tableau 2 ci-dessous). Une attention particulière devrait être accordée aux groupes vulnérables, tels que les ménages dirigés par des femmes.

Tableau 2 – nombre de bénéficiaires

	Ecoles[468 Ecoles]	Coopératives[90 coopératives] ⁸	Activités de Nutrition ⁹
Males	105.986	XX	6.875
Femelles	110.015	XX	21.463
total	216.001	898	28.338

25. Le programme est mis en œuvre dans trois provinces du nord-ouest du pays (Cibitoke, Bubanza et Bujumbura rural) et dans la province centrale de Gitega (voir carte en annexe I), avec quelques différences relativement mineures (voir tableau 3 ci-dessous). La composante alimentation scolaire du programme est mise en œuvre dans les deux zones, tandis que l'approvisionnement en produits agricoles est effectué dans les trois provinces du nord-ouest pour couvrir les besoins de l'ensemble du programme. La composante appui nutritionnel du programme est mise en œuvre avec différentes modalités dans les deux subventions: à Gitega, le PAM associe une gestion communautaire, une communication pour le changement de comportement et la fourniture d'aliments nutritionnels et de transferts monétaires. Tandis que dans la zone du Nord-Ouest, la fortification des aliments au niveau des ménages est la modalité d'appui nutritionnel choisie. L'équipe d'évaluation doit bien connaître ces différences

⁶ Activité développée dans les provinces de l'ouest sous financement des Pays Bas.

⁷ Uniquement dans le programme de Gitega sous financement de l'UE.

⁸ NB/ Le nombre de coopératives mentionné dans le tableau se limite à celles dans la zone d'action à savoir Bubanza, Cibitoke et Bujumbura rural. Sinon l'effectif global des coopératives bénéficiant de la connexion au marché des cantines s'élève à 143 coopératives de 32.788 membres.

⁹ Il s'agit de 14.031 enfants de moins de 2 ans et 14.307 femmes enceintes et allaitantes

géographiques et planifier de manière adéquate la collecte de données. L'évaluation devrait également intégrer le genre à tous les stades et veiller à ce que les ménages extrêmement vulnérables soient adéquatement impliqués.

Tableau 3 – couverture géographique des différentes composantes

	Gitega	Cibitoke, Bubanza et Bujumbura rural
Alimentation scolaire	X	X
Achats locaux	X	X
Soutien à l'initiative sur les marchés agricoles		X
Nutrition - fortification		X
Nutrition - gestion communautaire, communication pour le changement de comportement et fourniture d'aliments nutritifs et transferts monétaires	X	

4.2. Critères d'évaluation et Questions

26. **Critères d'évaluation** : L'évaluation appliquera les critères d'évaluation internationaux de la pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité.¹⁰ L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes devraient être considérées.
27. **Questions d'évaluation** : Alliées aux critères d'évaluation, l'évaluation abordera les questions importantes suivantes, qui seront ensuite davantage développées par l'équipe d'évaluation pendant la phase de démarrage. Collectivement, les questions ont pour but de souligner les leçons clés et la performance du programme, qui pourraient renseigner les futures décisions opérationnelles stratégiques et opérationnelles.
28. L'évaluation devra analyser comment les objectifs ainsi que les principes d'intégration du Gender Equality and Empowerment of Women (GEEW) du PAM et du système des Nations Unies ont été pris en compte dans la conception de l'intervention. Les dimensions GEEW doivent être intégrées dans tous les critères d'évaluation.

Tableau 4: Critères et questions d'évaluation

Critères	Questions d'évaluation
Pertinence/ Caractère Approprié	Le programme a-t-il ciblé les vrais bénéficiaires avec la bonne modalité de programmation, reflétant les besoins et le potentiel des différentes zones géographiques? Les activités du programme ont-elles été soutenues par une analyse de genre?
Efficacité	Les membres des coopératives ont-ils augmenté leurs revenus? Quelles sources de revenus ont augmenté pendant la durée du programme? Les enfants d'âge scolaire ont-ils amélioré leur accès à l'éducation grâce au programme? L'état de santé et de nutrition de la population s'est-il amélioré grâce au programme? Comment l'Initiative de soutien aux marchés agricoles renforce-t-elle ou réduit-elle les inégalités entre les sexes et encourage-t-elle l'autonomisation des femmes dans la chaîne de valeur agricole?
Efficience	La modalité choisie pour les activités de nutrition était-elle la plus rentable pour atteindre les objectifs de l'intervention? L'intégration d'activités / de composants est-elle propice aux résultats du projet?

¹⁰ For more detail see: <http://www.oecd.org/dac/revue/dacriteriaforevaluatingdevelopmentassistance.htm> and <http://www.alnap.org/what-we-do/revue/eha>

Impact	Quels sont les facteurs contraignants qui pourraient limiter l'impact futur de l'intervention?
Durabilité	Le programme a-t-il correctement considéré une stratégie de sortie?

4.3. Disponibilité des données

29. Documents disponibles

- Données et Rapports de suivi des distributions;
- Rapports de référence (baseline);
- Rapports d'enquêtes - pilotes;
- Divers documents de mise en œuvre du projet;
- Rapports sur la rétro information des bénéficiaires et à partir du mécanisme des plaintes (CFM) en place;
- Rapports des partenaires coopérants;
- Rapports et données de la section de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et suivi évaluation (VAM/M&E).
- Autres rapports et données : Standard Project reports (SPR), la base de données du Country Office Monitoring and Evaluation Tool (COMET), Food Security outcome monitoring (FSOM) et rapport ad hoc qui comprend la composante genre etc.

30. En ce qui concerne la qualité des données et des informations, l'équipe d'évaluation devrait:

- a. Évaluer la disponibilité et la fiabilité des données dans le cadre de la phase de démarrage en s'appuyant sur les informations fournies dans la section 4.3. Cette revue renseignera la collecte des données
- b. Vérifier de façon systématique l'exactitude, la constance et la validité des données collectées et des informations, et reconnaître toute limitation/mise en garde pour tirer des conclusions utilisant les données.

31. L'équipe de l'évaluation devrait savoir que ;

- 31.1. Le PAM collecte des données de haute qualité sur les produits, mais certaines données sur les résultats pourraient être manquantes ou incomplètes, en particulier dans la composante P4P;
- 31.2. Le PAM Burundi collecte régulièrement des données sur les indicateurs institutionnels. Des indicateurs personnalisés peuvent être disponibles dans certains cas.
- 31.3. Toutes les données sont ventilées par sexe.

32. L'équipe d'évaluation est chargée de collecter des données auprès d'un échantillon représentatif d'écoles et de coopératives (niveau de confiance de 95%, intervalle de confiance de 5). Les enquêtes porteront sur les résultats immédiats et à long terme pour les ménages bénéficiaires.

33. Au cours de la phase de démarrage, le PAM Burundi et l'équipe d'évaluation devront se mettre d'accord sur une stratégie de collecte de données qui minimise les doubles emplois et favorise l'efficacité et l'exhaustivité.

34. L'équipe d'évaluation devrait veiller à ce que les outils et les méthodes d'échantillonnage et de collecte de données tiennent compte des sexes/pécificités et que les voix des femmes, des filles, des hommes et des garçons soient suffisamment entendues et utilisées.

4.4 Méthodologie

35. L'équipe d'évaluation procédera à une évaluation complète du programme fondée sur la théorie.

36. Pour répondre aux questions d'évaluation, une approche par méthodes mixtes est proposée:

- **Analyse documentaire et analyse contextuelle:** Une analyse minutieuse des données et informations existantes provenant de sources secondaires, notamment des documents de politique, des documents de programme, des rapports de suivi, des rapports annuels de projets, des revues antérieures et des évaluations;
- **Collecte de données primaires quantitatives:** à partir d'un nombre représentatif d'écoles et de coopératives au moyen d'une enquête représentative soigneusement conçue;

- **Collecte de données primaires qualitatives:** au moyen d'entretiens, de discussions de groupe, d'entretiens avec les informateurs clés et d'autres méthodes participatives.
 - **Analyse des coûts** - pour répondre aux questions liées à l'efficacité, il faudra procéder à une analyse détaillée des facteurs de coût du programme.
37. La méthodologie complète sera confirmée et affinée par l'équipe d'évaluation pendant la phase de démarrage, mais elle devrait:
- Utiliser les critères d'évaluation pertinents ci-dessus.
 - Faire preuve d'impartialité et d'absence de biais en s'appuyant sur un ensemble de sources d'informations (groupes de parties prenantes, y compris les représentants des bénéficiaires, etc.). La sélection des sites à visiter sur le terrain devra également faire preuve d'impartialité.
 - Utiliser des méthodes mixtes (quantitatives, qualitatives, participatives, etc.) pour assurer la triangulation de l'information par divers moyens.
 - Appliquer une matrice d'évaluation axée sur les principales questions d'évaluation en tenant compte des problèmes de disponibilité des données, des contraintes budgétaires et de calendrier;
 - Assurer, par l'utilisation de méthodes mixtes, la participation des femmes, des filles, des hommes et des garçons de différents groupes de parties prenantes et que leurs différentes voix soient entendues et utilisées;
 - Intégrer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, comme ci-dessus;
 - Valider la théorie du changement pour le programme (annexe 6);
38. Les processus suivants pour assurer l'indépendance et l'impartialité seront employés:
- Un groupe de référence d'évaluation (GRE) sera mis en place pour piloter l'évaluation, commenter tous les résultats de l'évaluation et exercer un contrôle sur la méthodologie;
 - Le GRE tout comme le DEQS veilleront à ce que tous les outils et produits du cabinet d'évaluation soient de qualité, externes et indépendants;
 - Le cabinet d'évaluation sera invité à définir comment l'éthique peut être assurée à toutes les étapes de l'évaluation et à rechercher les autorisations éthiques appropriées (institutionnelles et locales) durant la conception avant d'aller sur le terrain.
39. La méthodologie devrait prendre en compte les problématiques liées à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, indiquant quelles méthodes de collecte de données sont employées pour rechercher des informations sur les questions relatives au genre et pour assurer l'inclusion des femmes et des groupes marginalisés. La méthodologie devrait s'assurer que les données collectées sont ventilées par sexe et par âge; une explication devrait être fournie si cela n'est pas possible. La triangulation des données devrait permettre d'entendre et de tenir compte des diverses opinions et voix des hommes et des femmes.
40. Il sera trop tard après le travail sur le terrain pour s'assurer que la collecte et l'analyse des données prennent en compte les problématiques liées à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; l'équipe d'évaluation doit donc disposer d'un plan clair et détaillé pour recueillir des données auprès des femmes et des hommes en tenant compte des spécificités des différents groupes avant le début du travail sur le terrain.
41. Les résultats, conclusions et recommandations de l'évaluation doivent refléter l'analyse comparative entre les sexes, et le rapport devrait offrir des leçons, défis et recommandations pour mener une évaluation sexospécifique à l'avenir.
42. Les risques potentiels à la méthodologie suivants ont été identifiés ;
- Le PAM collecte régulièrement des indicateurs de résultats institutionnels. Il faudra peut-être les intégrer à des indicateurs spécifiques aux programmes pour saisir toute l'étendue des réalisations du programme (par exemple, les revenus). La formulation et la mesure des indicateurs spécifiques incomberont à l'équipe d'évaluation.
 - Une base de référence pour les indicateurs mentionnés ci-dessus ne sera pas disponible et devra être reconstruite, éventuellement en utilisant d'autres sources d'informations et de méthodes statistiques.

4.5. Assurer la qualité

43. Le Système d'Assurance Qualité pour les Evaluations Décentralisées (DEQAS) du PAM définit les standards qualité attendus de cette évaluation et détaille des processus avec des étapes intégrées pour l'Assurance Qualité, les Modèles pour les produits d'évaluation et les Listes de Vérification pour leur révision. Le DEQAS est aligné de près sur le système d'assurance qualité des évaluations du PAM (EQAS) et est basé sur les normes du Groupe des Nations Unies pour

l'Évaluation (GNUE) et les standards de meilleure pratique de la communauté internationale d'évaluation, et a pour but de s'assurer que le processus et les produits de l'évaluation sont conformes aux meilleures pratiques.

44. Le DEQAS sera systématiquement appliqué à cette évaluation. Le Responsable de l'évaluation du PAM sera responsable de s'assurer que des progrès de l'évaluation selon le Guide du Processus Etape par Etape DEQAS et de conduire un contrôle qualité rigoureux des produits d'évaluation avant leur finalisation.
45. Le PAM a développé un ensemble de Liste de Vérification d'Assurance Qualité pour ses évaluations décentralisées. Cela inclut des Listes de Vérification pour les commentaires sur la qualité de chacun des produits de l'évaluation. La Liste de Vérification sera appliquée à chaque étape, pour assurer la qualité du processus et des résultats de l'évaluation.
46. De plus, pour améliorer la qualité et la crédibilité de cette évaluation, un réviseur externe géré directement par le Bureau d'Évaluation du PAM au Siège fournira une revue des ébauches de rapport de démarrage et d'évaluation (en plus des ébauches des TDR), et apportera:
 - a. Des commentaires systématiques depuis le point de vue de l'évaluation, sur la qualité des ébauches de rapports de démarrage et d'évaluation;
 - b. Des recommandations sur la façon d'améliorer la qualité des rapports finaux de démarrage et d'évaluation.
47. Le gestionnaire de l'évaluation réalisera une revue des commentaires et recommandations du Quality support Service (QS) et la partagera avec le chef d'équipe, lequel est sensé l'utiliser pour finaliser le rapport de démarrage/évaluation. Afin d'assurer la transparence et la crédibilité du processus en ligne avec les normes et standards d'UNEG¹¹, des explications logiques doivent être apportées pour toute recommandation qui ne soit pas prise en compte par l'équipe d'évaluation lors de la finalisation du rapport.
48. Ce processus d'assurance qualité n'interfère pas avec les points de vue et l'indépendance de l'équipe d'évaluation, mais assure que le rapport fournit les preuves (données) nécessaires de façon claire et convaincante, et tire ses conclusions sur cette base.
49. Il sera demandé à l'équipe d'évaluation de s'assurer de la qualité des données (validité, constance et exactitude) pendant les phases analytiques et de compte-rendu. L'équipe d'évaluation devrait être assurée de l'accessibilité à toute la documentation pertinente au sein des dispositions de la directive sur la divulgation d'informations. Cela est disponible dans la Directive du PAM (#CP2010/001) sur la Divulgence d'Informations.
50. La qualité de toutes les évaluations achevées sera évaluée de manière indépendante à travers un processus géré par OEV. Les résultats seront publiés en même temps que les rapports d'évaluation.

5. Phases et Produits à Délivrer

51. L'évaluation aura lieu selon la séquence suivante, présentant les produits à délivrer selon l'échelle de temps ci-dessous:

Illustration 1: Carte du résumé du processus



¹¹ UNEG 2016 Normes et Standards, Norme #7 affirme "que la transparence est un élément essentiel qui établit et crée confiance, favorise l'inclusion des parties prenantes et augmente le rendement de comptes public ».

52. Les Phases clé, les produits à délivrer,

- 52.1. **Préparation (Août – Octobre 2018)** – Le responsable de l'évaluation du bureau pays conduira les travaux de recherche préalables et des consultations pour concevoir l'évaluation, établira les termes de référence et sélectionnera la société (ou les consultants) chargée de gérer et mener l'évaluation.
- 52.2. **Démarrage (Novembre– Décembre 2018)** - cette phase vise à préparer l'équipe d'évaluation en s'assurant qu'elle ait une bonne compréhension des attentes de cette évaluation et qu'elle dispose d'un plan précis pour la conduire. Cette phase inclura une revue documentaire des données secondaires et des premiers échanges avec les principales parties prenantes.
- 52.3. **Collecte et analyse des données (Janvier- Mars 2019)** – Cette phase inclut la collecte des données et le travail sur le terrain. Produit à délivrer : Présentation Powerpoint du Débriefing
- 52.4. **Rapport (Avril 2019)** – Pendant cette phase, l'équipe d'évaluation analysera les données collectées pendant l'étude documentaire et le travail de terrain, conduira des consultations supplémentaires avec les participants, si nécessaire. Produit à délivrer: Rapport d'évaluation
- 52.5. **Utilisation des Observations et Suivi** – Le rapport d'évaluation est partagé avec les participants appropriés et les utilisateurs de l'évaluation. Le bureau d'administration de l'évaluation répondra aux recommandations de l'évaluation en fournissant un plan des actions qui seront entreprises pour *adresser chaque recommandation, et la durée prévue pour entreprendre ces actions.*

53. La durée des différentes phases ainsi que les activités et produits clés sont détaillés dans l'annexe 2

6. Organisation de l'évaluation et questions d'éthique

6.1. Conduite de l'évaluation

45. L'équipe d'évaluation réalisera l'évaluation sous la direction de son chef d'équipe et en communication rapprochée avec le Responsable de l'évaluation du bureau de pays. L'équipe sera embauchée à la suite de l'accord avec le PAM sur sa composition.
46. L'équipe d'évaluation n'aura pas été impliquée dans la conception ou la mise en œuvre du sujet de l'évaluation ou n'aura pas d'autre conflit d'intérêt. De plus, l'équipe agira de façon impartiale et respectera le [code de conduite de la profession d'évaluation](#).
- 6.2. Les différentes séquences et calendrier de la présente évaluation se réfèrent au programme d'évaluation détaillé en Annexe 2 Composition et Compétences de l'équipe
47. On s'attend à ce que l'équipe d'évaluation inclue 2 à 3 membres principaux et un mix d'évaluateurs nationaux et internationaux sera requis. Dans la mesure du possible, l'évaluation sera conduite par une équipe équilibrée sur le plan des sexes, de divers horizons géographiques et culturels, ayant les compétences appropriées pour évaluer les dimensions sexo-spécifiques du sujet spécifiées dans les sections sur la portée de l'évaluation, d'approche et de méthodologie des TdR. Au moins un membre de l'équipe devrait avoir une expérience au PAM.
48. L'équipe sera multidisciplinaire et comprendra des membres qui ensemble, formeront un équilibre d'expertise et de connaissances pratiques entre autres dans les zones suivantes:
 - a. Alimentation scolaire – b. Filets de sécurité / protection sociale – c. Nutrition / sécurité alimentaire – d. Si possible, une expertise des questions sexo-spécifiques/une bonne connaissance des problèmes sexo-spécifiques – e. Tous les membres de l'équipe devraient avoir des compétences analytiques et de communication fortes, une expérience en matière d'évaluation et une familiarité avec le Burundi ou la région – f. Les membres de l'équipe devraient être capables de communiquer clairement verbalement et par écrit en français, langue de rapportage. **NB/** La partie locale de l'équipe de consultant(s) devra idéalement maîtriser le Kirundi (langue locale).
49. Le Chef d'Equipe aura une expertise technique dans l'une des zones techniques listées ci-dessus, ainsi qu'une expertise dans la conception de méthodologie et avec les outils de collecte de

données, et une expérience prouvée dans la conduite d'évaluations similaires. Elle/Il aura aussi des compétences de leadership, des compétences analytiques et de communication, y compris un bilan ultérieur d'excellentes compétences écrites en français et en compétences de présentation.

50. Ses responsabilités primaires seront: i) définir l'approche de l'évaluation et la méthodologie; ii) guider et gérer l'équipe; iii) mener la mission d'évaluation et représenter l'équipe d'évaluation; iv) ébaucher et réviser, si nécessaire, le rapport de démarrage, la présentation du débriefing de fin du travail sur le terrain (c.à.d. sortie) et le rapport d'évaluation en conformité avec le DEQAS.
51. Les membres de l'équipe formeront ensemble une combinaison complémentaire d'expertise technique nécessaire, et auront des performances ultérieures de travail écrit sur des affectations similaires.
52. Les membres de l'équipe: i) contribueront à la méthodologie dans la partie de leur zone d'expertise basée sur une révision de documents; ii) mèneront des travaux sur le terrain; iii) participeront aux réunions d'équipe et aux réunions avec les participants; iv) contribueront à l'ébauche et à la révision des produits d'évaluation dans leur(s) zone(s) d'expertise.

6.3. Considérations de Sécurité

53. **Une habilitation de sécurité** si nécessaire doit être obtenue de l'équipe du Département des Nations Unies de Sûreté et de Sécurité (UNDSS) basée au Burundi.

- En tant que « fournisseur indépendant » de services d'évaluation pour le PAM, la société d'évaluation est responsable de s'assurer de la sécurité de toutes les personnes embauchées, y compris les arrangements adéquats en cas d'évacuation médicale ou à cause de la situation. Les consultants embauchés par la société d'évaluation ne sont pas couverts par le UNDSS pour le personnel des Nations Unies.
- Tous les consultants recrutés directement par le PAM dans le cadre d'une mission d'évaluation sont considérés comme des personnels des Nations Unies et à ce titre, sont couverts par le système de sécurité des Nations Unies. Les consultants doivent obtenir une *autorisation de voyager ou Security Clearance* avant d'être déployé dans le pays où ils ont été affecté. Tous les consultants doivent obligatoirement avoir complété 2 formations en sécurité qui sont le *Basic Security In The Field (BSITF)* et le *Advanced Security In The Field (ASITF)*.¹²

54. Cependant, pour éviter tout incident de sécurité, le Gestionnaire de l'évaluation doit s'assurer que:

- Le Bureau de Pays du PAM enregistre les membres de l'équipe auprès de l'Agent de Sécurité à l'arrivée dans le pays, et organise un briefing de sécurité pour qu'ils aient une idée de la situation sécuritaire sur le terrain.
- Les membres de l'équipe observent les règles de sécurité des Nations Unies applicables et les réglementations – par ex., les couvre-feux, etc.

6.4. Ethique

55. Les évaluations décentralisées du PAM doivent être conformes aux standards et aux normes éthiques du PAM et du [UNEG](#). L'équipe d'évaluation est responsable de protéger et d'assurer le respect des normes d'éthique à chaque étape du processus d'évaluation. Ceci comprend, mais n'est pas limité à, assurer le consentement éclairé, protéger la vie privée, la confidentialité et l'anonymat des participants, assurer le respect de la culture et l'autonomie de ceux-ci, garantir un système de sélection équitable (tenant compte des femmes et des groupes socialement exclus) et enfin assurer que l'évaluation n'aie aucun effet néfaste sur les participants ou leurs communautés.

56. L'équipe d'évaluation est responsable de la gestion de tout risque potentiel lié à l'éthique et devra mettre en place en consultation avec le gestionnaire de l'évaluation des procédures visant à identifier, référer et résoudre toute question d'ordre éthique susceptible de survenir durant la mise en œuvre de l'évaluation. Dans certains cas, des autorisations éthiques appropriées doivent

¹² Cours sur le terrain: Basique <https://dss.un.org/bsitf/>; Avances: <http://dss.un.org/asitf>

être obtenues auprès des autorités locales et institutionnelles. Au cabinet d'évaluation de mener une réflexion sur les problèmes probables et d'anticiper des mesures d'atténuation éventuelles.

7. Rôles et Responsabilités des Parties Prenantes

57. Le Bureau Pays du PAM:

a- Le **Management** du PAM BURUNDI (**Directeur ou Directeur Adjoint**) aura la responsabilité de:

- Assigner un Responsable d'évaluation: Jean Mahwane, Programme Policy Officer (VAM).
- Composer le comité d'évaluation interne et le groupe de référence d'évaluation (voir annexe).
- Approuver les TdR finaux, et les rapports de démarrage et d'évaluation.
- S'assurer de l'indépendance et de l'impartialité de l'évaluation à toutes les étapes, y compris l'établissement d'un Comité d'évaluation et d'un Groupe de Référence (voir ci-dessous et la [NT sur l'Indépendance et l'Impartialité](#)).
- Participer aux discussions avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'évaluation et le sujet d'évaluation, sa performance et ses résultats, avec le Responsable de l'évaluation et l'équipe d'évaluation.
- Organiser et participer à deux débriefings séparés, un interne et un avec les participants externes.
- Superviser la diffusion et les processus de suivi, y compris la préparation de la Réponse du Management aux recommandations de l'évaluation.

b- **Responsable de l'évaluation:**

- Gère le processus d'évaluation au cours de toutes les phases, y compris l'ébauche de ces TDR.
- S'assure que les processus d'assurance qualité sont opérationnels.
- Consolide et partage les commentaires sur l'ébauche des TDR, et les rapports de démarrage et d'évaluation avec l'équipe d'évaluation.
- S'assure de l'utilisation des processus d'assurance qualité (listes de vérification, aide qualité).
- S'assure que l'équipe ait accès à toute la documentation et à toutes les informations nécessaires pour l'évaluation; facilite les contacts de l'équipe avec les participants locaux; organise les réunions, les visites de terrain; fournit un soutien logistique pendant le travail de terrain; et organise l'embauche d'un interprète, si nécessaire.
- Organise des briefings sécurité pour l'équipe d'évaluation et fournit tous les matériaux requis.

c- **Un Comité d'évaluation Interne** a été formé pour s'assurer de l'indépendance et de l'impartialité de l'évaluation. Il est composé par le Directeur Adjoint du BP qui en assure la présidence, le Chargé des évaluations au RBN, les responsables des sections VAM et M&E, le gestionnaire du programme alimentation scolaire, le responsable de la section nutrition, le responsable de l'unité des finances, le responsable de l'appui à la commercialisation des produits alimentaires locaux et le responsable de la sécurité. Les rôles et responsabilités clés comprennent entre autres les décisions par rapport à l'approbation de la composition de l'équipe d'évaluation et l'approbation finale des produits de l'évaluation. La liste de membres est disponible dans l'Annexe 3.

58. **Un Groupe de Référence de l'évaluation** a été formé, le cas échéant, avec une représentation du partenariat clé touchant le programme sous-évaluation à savoir le Gouvernement (Ministère de l'Education, Ministère de l'environnement, de l'Agriculture et de l'élevage ainsi que le Ministère de la santé) et les agences des Nations Unies (UNICEF) et tenant compte de l'expertise technique et de programmation stratégique. Le GRE révisera les produits de l'évaluation afin de fournir une barrière de sécurité supplémentaire contre les prises de partie et les influences.

59. **Le Bureau Régional (RBN)**, prendra la responsabilité de:

- Conseiller le Responsable de l'Evaluation et fournir un appui technique durant le processus de l'évaluation.
- Participer aux discussions avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'évaluation et sur le sujet d'évaluation le cas échéant.

- Fournir des commentaires sur l'ébauche des TDR, et les rapports de Démarrage et d'évaluation.
- Soutenir la Réponse du Management à l'évaluation et suivre la mise en œuvre des recommandations.

Le Conseiller Régional d'Évaluation, Roberto BORLINI, accomplira la majeure partie des responsabilités listées ci-dessus. Toutefois, d'autres conseiller régionaux techniques sont susceptibles de participer au Groupe de Référence de l'évaluation et d'apporter des commentaires sur les différents produits si nécessaires.

60. **Les divisions appropriées du Siège du PAM** auront la responsabilité de:

- Parler des stratégies, politiques ou systèmes du PAM dans leur aire de responsabilité et du sujet de l'évaluation.
- Commenter sur les TDR de l'évaluation et l'ébauche de rapport.

61. **Les autres Participants (Gouvernement, ONGs, agences des Nations Unies)** feront partie du groupe de référence de l'évaluation.

62. **Le Bureau de l'Évaluation (OEV)**. L'OEV par le biais du Conseiller Régional d'Évaluation conseillera le Responsable de l'évaluation et fournira un soutien au processus d'évaluation là où c'est nécessaire. Il est responsable de fournir l'accès à des processus de soutien de qualité indépendants pour revoir les ébauches de termes de référence, rapports de démarrage et d'évaluation d'une perspective d'évaluation. Il assure également une fonction de bureau d'assistance sur demande du Bureau Régional.

8. Communication et budget

8.1 Communication

63. Pour améliorer l'apprentissage tiré de cette évaluation, l'équipe d'évaluation devrait mettre l'emphase sur la transparence et les communications ouvertes avec les participants. Cela sera atteint en assurance un accord clair sur les chaînes et la fréquence des communications avec et entre les participants clés.

64. Le Plan de Communication et d'Apprentissage devra inclure une stratégie de dissémination, indiquant la façon dont les résultats seront diffusés et comment les parties prenantes ou communautés affectées par les problématiques liées à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes seront invitées à participer.

65. Dans le cadre des standards internationaux pour les évaluations, le PAM exige que toutes les évaluations soient rendues disponibles publiquement. A la suite de l'approbation du rapport d'évaluation final. Un rapport final sera produit et partager avec toutes les parties prenantes, des fiches signalétiques sur les résultats de l'évaluation seront produites.

8.2 Budget

66. **Budget:** Dans le but de cette évaluation, le PAM fera recours aux Accords sur le Long Terme existants dans le domaine de prestation des services d'évaluation. Le Budget y sera par conséquent aligné.

67. Le plafond du budget de l'Évaluation ne pourra pas dépasser le montant de 110.000 dollars américains (USD).

Pour soumettre son offre, le cabinet d'évaluation est tenu d'utiliser soumis par le PAM « [modèle de proposition pour les évaluations décentralisées](#) ».

Le budget de l'évaluation couvrira :

- Les honoraires et les *per diem* des évaluateurs indépendants, du cabinet d'évaluation;
- Leurs voyages internationaux;
- Etc.

Annexe 1 Carte



Annexe II Questions d'évaluation et matrice d'évaluation

Questions d'évaluation

Critères	Questions d'évaluation
Pertinence/Caractère approprié	Le programme a-t-il ciblé les vrais bénéficiaires avec la bonne modalité de programmation, reflétant les besoins et le potentiel des différentes zones géographiques? Les activités du programme ont-elles été soutenues par une analyse de genre ?
Efficacité	Les membres des coopératives ont-ils augmenté leurs revenus? Quelles sources de revenus ont augmenté pendant la durée du programme? Les enfants d'âge scolaire ont-ils amélioré leur accès à l'éducation grâce au programme? Comment l'initiative de <i>Soutien aux marchés agricoles</i> renforce-t-elle ou réduit-elle les inégalités entre les sexes et encourage-t-elle l'autonomisation des femmes dans la chaîne de valeur agricole ?
Efficience	La modalité choisie pour les activités de nutrition était-elle la plus rentable pour atteindre les objectifs de l'intervention ? L'intégration d'activités/de composantes est-elle propice aux résultats du projet ?
Impact	Quels sont les facteurs contraignants qui pourraient limiter l'impact de l'intervention?
Durabilité	Le programme a-t-il correctement considéré une stratégie de sortie?

Annexe III Matrice d'évaluation

Critère	Question	Sous-Question	Indicateurs	Sources d'information	Méthode de collecte de données	Disponibilité et fiabilité (3 : fort; 2 : bien; 1 faible)
1. PERTINENCE / CARACTÈRE APPROPRIÉ	Le programme a-t-il ciblé les vrais bénéficiaires, avec la bonne modalité de programmation, reflétant les besoins et le potentiel des différentes zones géographiques ?	<p>Quels ont été les critères de sélection des bénéficiaires, tant en termes géographiques (écoles/communes) qu'en terme sectoriels (coopératives; populations vulnérables, retards de croissance) ?</p> <p>Le ciblage des bénéficiaires ainsi que les modalités de programmation ont-ils fait l'objet d'une approche participative locale - ou pas?</p> <p>La sélection des communes/écoles correspond-elle aux priorités des gouvernements national/provinciaux /communaux?</p>	<p>Nature des critères utilisés pour la sélection des bénéficiaires</p> <p>Prévalence d'enfants scolarisés, prévalence de la malnutrition chronique par zone géographique</p> <p>Adéquation entre priorités gouvernementales (par ex. Politique nationale d'alimentation scolaire) et choix des catégories de bénéficiaires, modalités de programmation et zones géographiques ciblées</p>	<p>Études de référence et études préparatoires (PAM, Plans nationaux du Burundi)</p> <p>Rapports de suivi-évaluation du PAM et de ses partenaires</p> <p>Entretiens individuels et perceptions des partenaires et parties prenantes aux projets</p> <p>Groupes de discussion opérés avec bénéficiaires</p> <p>Missions d'observation au niveau terrain (par ex. observation visuelle de</p>	<p>Collecte de données documentaires auprès du PAM Bureau pays, PAM Sous-bureau (Gitega), des autorités gouvernementales concernées (par ex. Direction de l'administration scolaire ; DCE, BPS)</p> <p>Organisation de rencontres individuelles avec officiels du PAM, représentants partenaires officiels (Centre de santé, DCE, Comité de gestion scolaire...) ou privés (par ex. WVI)</p> <p>Groupes de discussion avec bénéficiaires</p>	<p>Il n'est pas sûr que l'évaluation puisse disposer</p> <p>a) De toutes les études de base ou de référence qui ont justifié la nature d'une intervention ou d'une autre</p> <p>b) Il n'est pas sûr que la documentation officielle (par ex. MINEDUC) puisse mesurer de grands écarts statistiques et établir des corrélations entre un projet et ses résultats attendus (par ex. données sur</p>

Critère	Question	Sous-Question	Indicateurs	Sources d'information	Méthode de collecte de données	Disponibilité et fiabilité (3 : fort; 2 : bien; 1 faible)
				cantines scolaires)		la rétention des élèves, le taux d'abandon, l'amélioration des résultats, etc.) Disponibilité :2 Fiabilité :2
	Les activités du programme ont-elles été soutenues par une analyse de genre ?	<p>Quel type d'analyse de genre a été mis de l'avant dans un programme ou un autre?</p> <p>La, ou les, analyses de genre ont-elles été traduites en actions précises dans la méthodologie de mise en œuvre?</p> <p>Les effets anticipés de l'analyse de genre ont-ils permis de générer des effets attendus - ou inattendus - dans la mise en œuvre des programmes ?</p>	<p>Nature des analyses de genre présentées et insérées dans les programmes</p> <p>Nature et nombre des actions précises induites par l'analyse de genre dans les programmes ciblés</p> <p>Nature des effets attendus/inattendus induits par l'analyse de genre</p>	<p>Études de référence, rapports d'activités, rapports de suivi-évaluation ainsi que des partenaires</p> <p>Entretiens individuels et perceptions des partenaires et parties prenantes aux projets, ainsi que de la personne de référence genre du PAM</p>	<p>Collecte de données documentaires auprès du PAM Bureau pays, PAM Sous-bureau (Gitega), des autorités gouvernementales concernées et des partenaires de mise en œuvre (WVI, CDS, autorités collinaires...)</p> <p>Les questionnaires des équipes terrain bénéficieront de l'expertise en genre du PAM</p> <p>La personne de référence « genre » au PAM participera à la formation des équipes de personnels</p>	<p>Il n'est pas sûr que l'évaluation puisse disposer</p> <p>a) De toutes les études de base ou de référence en matière de genre qui ont guidé la nature d'une intervention ou d'une autre</p> <p>b) Il est à espérer qu'un grand nombre de partenaires terrain (WVI) aient intégré une analyse de genre dans leur</p>

Critère	Question	Sous-Question	Indicateurs	Sources d'information	Méthode de collecte de données	Disponibilité et fiabilité (3 : fort; 2 : bien; 1 faible)
				Groupes de discussion opérés avec bénéficiaires	terrain et informera l'équipe sur les meilleures approches de collecte de données	rapportage, mais ce n'est pas garanti c) Il n'est pas sûr que la documentation institutionnelle (DPE, BDS, Adm. Communaux) ou corporative (coopérative) intègre la dimension genre dans leur rapportage Disponibilité :2 Fiabilité :2
2. EFFICACITÉ	Les membres des coopératives ont-ils augmenté leurs revenus? Quelles sources de revenus ont augmenté pendant la	Y-a-t-il eu augmentation des quantités alimentaires produites suite aux soutiens techniques reçus ? Idem pour les quantités de vivres vendues aux cantines scolaires ?	Statistiques de production des coopératives et associations de petits producteurs Statistiques comparées de ventes de produits agricoles aux cantines scolaires	Rapports de référence et/ou de mise en œuvre ou de suivi/évaluation du PAM, des coopératives, des partenaires de projet Rapport d'évaluation à mi-	Collecte de données documentaires auprès du PAM Bureau pays, des autorités gouvernementales concernées et des partenaires de mise en œuvre (ONG, Coopératives, producteurs)	Il est à espérer qu'un grand nombre de partenaires terrain du PAM aient produit des rapports de suivi qui permettent des

Critère	Question	Sous-Question	Indicateurs	Sources d'information	Méthode de collecte de données	Disponibilité et fiabilité (3 : fort; 2 : bien; 1 faible)
	durée du programme?	<p>Quels sont les pourcentages mesurables d'augmentation des revenus des coopératives et associations de producteurs?</p> <p>Quels sont les produits ou les services qui ont le plus bénéficié des soutiens techniques offerts par les programmes?</p> <p>Comment les coopératives/petits producteurs ont-ils amélioré leurs capacités de production aux appels d'offre?</p>	<p>Nature, quantités et variations (%) des extrants (fours améliorés) et formations offertes</p> <p>Niveau d'atteinte des indicateurs de performance en matière de soutien technique, formation, accès aux IMF</p> <p>Statistiques relatives aux appels d'offre ouverts au profit des groupes de producteurs</p>	<p>parcours du projet « Pays Bas » (Juin 2018) et autres</p> <p>Groupes de discussion avec bénéficiaires, coopérateurs, intermédiaires et production/analyse de rapports d'entrevues</p>	<p>Visites de terrain</p> <p>Entrevues avec responsables de coopératives/producteurs</p> <p>Suivi informationnel une fois la mission terminée</p>	<p>analyses comparées</p> <p>Il n'est pas sûr que la documentation espérée valorise les synergies et complémentarités entre les différents projets des autres organisations (par ex. FAO, FIDA, UNICEF, CARE, GVC, etc.)</p> <p>Disponibilité :2</p> <p>Fiabilité :2</p>
	Les enfants d'âge scolaire ont-ils amélioré leur accès à l'éducation	Y-a-t-il eu augmentation des niveaux d'inscription et/ou de rétention dans l'enseignement	Statistiques relatives aux inscriptions et à la rétention des élèves dans les communes/écoles	Rapports d'écoles et notes d'entrevues avec autorités scolaires (DPE)	Collecte de données documentaires auprès du PAM Bureau pays, des autorités gouvernementales concernées (Éducation) et des	Il n'est pas du tout sûr que la mission puisse disposer des données pour 2017 et 2018 auprès de la

Critère	Question	Sous-Question	Indicateurs	Sources d'information	Méthode de collecte de données	Disponibilité et fiabilité (3 : fort; 2 : bien; 1 faible)
	grâce au programme ?	de base dans les communes ciblées?	ciblées, désagrégées par sexe/âge Perceptions et opinions des autorités scolaires sur l'incidence du programme en matière d'inscription et/ou rétention des élèves	Rapports de mise en œuvre des activités Rapports de suivi & évaluation	partenaires de mise en œuvre (Écoles, DCE, administrations communales) Groupes de discussion avec Comités de gestion des écoles bénéficiaires	Direction des statistiques du MINEDUC, au niveau central comme au niveau provincial et/ou communal, si tenté qu'elles disposeraient de mesures variables et vérifiables en la matière Disponibilité :1 Fiabilité :1
	L'état de santé et de nutrition de la population s'est-il amélioré grâce au programme?	Les objectifs relatifs au nombre d'élèves provenant de ménages vulnérables et en insécurité alimentaire de Gitega recevant de plats chauds servis dans les cantines scolaires ont-ils été atteints? Et si non, pourquoi?	Perceptions des acteurs de première ligne (Centres de santé, partenaire du PAM) relatives à l'état de santé et de nutrition de la population? Quantités/pourcentage de consommation	Rapports de référence Rapports de mise en œuvre des activités Rapports de suivi & évaluation des partenaires Entrevues avec personnels de	Collecte de données documentaires auprès du PAM Bureau pays, des autorités gouvernementales concernées (Santé, Dir. Programmes scolaires) et des partenaires de mise en œuvre (Écoles, CS, DCE, administrations communales)	Il n'est pas du tout sûr que la mission puisse disposer des données pour 2017 et 2018. La dernière étude nutritionnelle réalisée au Burundi pourra

Critère	Question	Sous-Question	Indicateurs	Sources d'information	Méthode de collecte de données	Disponibilité et fiabilité (3 : fort; 2 : bien; 1 faible)
		<p>Les objectifs en matière de consommation de farines de maïs fortifiées en micronutriments et/ou autres produits nutritionnels spécialisés ont-ils été atteints, et si oui, ou non, pourquoi?</p> <p>Les cibles en matière de consommation de poudre de micronutriments chez les enfants de 6-23 mois et d'aliments à haute valeur nutritive chez les enfants de 6 à 59 mois et les FEA ont-elles été atteintes?</p> <p>Les programmes de transferts monétaires au profit des ménages disposant d'enfants de 6-59 mois et de FEA ont-ils atteint leurs objectifs?</p>	<p>relatives à la farine de maïs enrichie, de poudres de micronutriments consommées dans les écoles et/ou les ménages, désagrégés par genre</p> <p>Nombre de personnes formées sur la nutrition et l'enrichissement à domicile, désagrégés par genre</p> <p>Nombre d'enfants de 6-23 mois bénéficiant d'une consommation des poudres de micronutriments, désagrégés par genre</p> <p>Nombre d'élèves du pré primaire recevant des repas chauds nutritifs (par sexe, âge) et</p>	<p>santé/administration scolaire</p> <p>Groupes de discussion avec bénéficiaires</p>	<p>Groupes de discussion avec Comités de gestion des écoles bénéficiaires</p> <p>Entrevue et groupes de discussions</p>	<p>difficilement servir l'évaluation pour établir des liens de causalité entre les questions posées et la mesure évidente d'un changement</p> <p>Disponibilité :1 Fiabilité :1</p>

Critère	Question	Sous-Question	Indicateurs	Sources d'information	Méthode de collecte de données	Disponibilité et fiabilité (3 : fort; 2 : bien; 1 faible)
		La sensibilisation aux messages nutritionnels a-t-elle rejoint son public cible?	<p>nombre d'écoles assistées pour offrir des repas chauds et nutritifs, désagrégés par genre</p> <p>Pourcentage de la population cible participante au programme, désagrégé par genre</p> <p>Montants des transferts monétaires reçus, désagrégés par genre et utilisation de ces derniers, désagrégés par genre</p> <p>Nombre de <i>caregivers</i> (homme/femme) ayant reçu au moins 3 messages clés à travers les activités de conseil du PAM et perceptions relatives à leur appropriation</p>			

Critère	Question	Sous-Question	Indicateurs	Sources d'information	Méthode de collecte de données	Disponibilité et fiabilité (3 : fort; 2 : bien; 1 faible)
			Perceptions des populations bénéficiaires relatives aux messages nutritionnels conçus et envoyés à leur intention			
	Comment l'Initiative de soutien aux marchés agricoles renforce-t-elle ou réduit-elle les inégalités entre les sexes et encourage-t-elle l'autonomisation des femmes dans la chaîne de valeur agricole?	<p>Les femmes ont-elles proprement formées au leadership et aux fonctions de gestion des coopératives?</p> <p>Les femmes ont-elles le sentiment d'avoir augmenté leurs revenus - comment et de combien?</p> <p>Le pourcentage de femmes ayant intégré les comités de gestion des coopératives a-t-il évolué?</p>	<p>Nombre de femmes formées au leadership et aux fonctions de gestion</p> <p>Nombre de femmes ayant le sentiment d'avoir augmenté leurs revenus, comment et de combien</p> <p>Nombre/% des femmes ayant intégré les comités de gestion des coopératives</p> <p>Nature et perceptions des bénéfices pressentis de la part des femmes pour avoir intégré les</p>	<p>Rapports de mise en œuvre des activités</p> <p>Rapport des partenaires de mise en œuvre</p> <p>Rapports de suivi & évaluation du PAM en relation avec sa politique nationale de genre</p>	<p>Collecte de données documentaires auprès du PAM Bureau pays, des autorités gouvernementales concernées (MINAGRI), des partenaires de projet, Rencontres individuelles avec directions coopératives et groupes de femmes</p> <p>Organisation des questionnaires avec appui de la personne de référence « genre » du PAM</p> <p>Groupes de discussion avec bénéficiaires</p>	<p>Il n'est pas sûr que l'ensemble des partenaires ait disposé d'outils de mesure fiables pour répondre aux sous questions posées</p> <p>Il n'est pas sûr non plus que les données recueillies puissent mesurer avec fiabilité un changement dans les comportements</p>

Critère	Question	Sous-Question	Indicateurs	Sources d'information	Méthode de collecte de données	Disponibilité et fiabilité (3 : fort; 2 : bien; 1 faible)
			coopératives (autonomisation, revenus, place sociale, etc.)			Disponibilité :1 Fiabilité :1
3. EFFICIENCE	La modalité choisie pour les activités de la nutrition était-elle la plus rentable pour atteindre les objectifs de l'intervention?	La politique de distribution des repas scolaires au sein des cantines scolaires est-elle plus économique (par enfant) que la politique d'achats locaux auprès de structures de production?	Statistiques de distribution de repas scolaires dans les écoles (coûts des produits, distribution/mise en place - ITSH) Statistiques (comparables) d'achats de vivres auprès des producteurs	Rapports de mise en œuvre des activités Rapport du PAM et des partenaires Rapports de suivi & évaluation Perceptions du PAM des bailleurs de fonds sur les modalités de mise en œuvre	Collecte de données documentaires auprès du PAM Bureau pays, des autorités gouvernementales concernées (MINEDUC, Dir. Programmes scolaires) et des partenaires de mise en œuvre Groupes de discussion avec Comités de gestion des écoles bénéficiaires Entrevue et groupes de discussions	Il n'est pas sûr que l'ensemble des partenaires ait disposé d'outils de mesure fiables pour répondre aux sous questions posées Il n'est pas sûr non plus que les données recueillies puissent mesurer avec fiabilité un changement dans les comportements Disponibilité :1 Fiabilité :1

Critère	Question	Sous-Question	Indicateurs	Sources d'information	Méthode de collecte de données	Disponibilité et fiabilité (3 : fort; 2 : bien; 1 faible)
	L'intégration d'activités/de composantes diverses et innovantes est-elle propice aux résultats du projet?	<p>Quels ont été les extrants et effets les plus profitables à la mise en œuvre des programmes d'appui aux coopératives de producteurs?</p> <p>Quelles ont été les initiatives les plus méritoires aux yeux des bénéficiaires (fours améliorés, reboisements, paquets essentiels minimums, paquets essentiels de cuisine.autres)?</p> <p>Quelles ont été les incidences des formations octroyées aux coopératives; ménages; élèves?</p>	<p>Statistiques d'achats/distribution d'intrants matériels au profit des coopératives/producteurs</p> <p>Statistiques et nature des biens relatifs aux composantes matérielles octroyées (</p> <p>Perceptions relatives aux bénéfices octroyés en termes de pertinence et efficacité pour l'atteinte des effets des programmes</p>	<p>Rapports de mise en œuvre des activités</p> <p>Rapport du PAM, de ses partenaires et autres parties prenantes</p> <p>Rapports de suivi & évaluation des partenaires</p> <p>Rapports d'entrevues avec des bénéficiaires/ groupes de discussion/autorités locales</p>	<p>Collecte de données documentaires auprès du PAM Bureau pays, PAM Sous-bureau (Gitega), des autorités gouvernementales concernées et des partenaires de mise en œuvre (WVI, CDS, DPE, autres)</p> <p>Entrevues avec responsables de projets/ organisations/ coopératives/ institutionnels/ autres parties prenantes</p> <p>Focus groupes avec bénéficiaires et entrevues individuelles avec ces derniers</p>	<p>L'évaluation du projet « Pays Bas » en juin 2018 a relevé à plusieurs reprises les « difficultés pour renseigner sur l'évolution vers les indicateurs » (voir Annexe 2) étant donné l'absence de Baseline et de valeur cible²³⁴. Disponibilité :2 Fiabilité :2</p>

²³⁴ Rapport final, Revue à mi-parcours du projet : Promotion du développement du secteur agricole à travers les achats locaux pour l'approvisionnement des cantines scolaires et la fortification des aliments locaux au Burundi, PAM, juin 2018

Critère	Question	Sous-Question	Indicateurs	Sources d'information	Méthode de collecte de données	Disponibilité et fiabilité (3 : fort; 2 : bien; 1 faible)
4. IMPACT	Quels sont les facteurs contraignants qui pourraient limiter l'impact futur de l'intervention?	Pour chaque intervention, quels sont les facteurs humains, technologiques, normatifs, politiques, sociaux qui pourraient entraver l'impact de l'intervention?	Nature et impact possible des facteurs pouvant entraver l'impact de l'intervention Perceptions/ opinions sur les facteurs contraignants dominants pouvant limiter l'impact de l'intervention de la part des différentes parties prenantes Analyses des acteurs (bailleurs, PAM, partenaires) sur les facteurs contraignant	Études de référence, rapports d'activités, rapports de suivi-évaluation ainsi que des partenaires Perceptions des partenaires et parties prenantes aux projets	Collecte de données documentaires auprès du PAM Bureau pays, PAM Sous-bureau (Gitega), des autorités gouvernementales concernées et des partenaires de mise en œuvre (WVI, CDS, DPE, autres) Entrevues avec responsables de projets/ organisations/ coopératives/ institutionnels/ autres parties prenantes	Il doit être possible de « faire parler » les principales parties prenantes aux différentes initiatives engagées par les deux projets. Aussi, le projet financé par les Pays Bas bénéficie d'une « profondeur » qui devrait permettre de mesurer dans le temps l'évolution de certains changements Par contre la mission d'évaluation a été informée du fait que le projet financé

Critère	Question	Sous-Question	Indicateurs	Sources d'information	Méthode de collecte de données	Disponibilité et fiabilité (3 : fort; 2 : bien; 1 faible)
						<p>par l'UE ne serait pas reconduit sous sa forme actuelle. C'est d'ores et déjà le principal facteur contraignant (financement) qui limitera l'impact futur de l'intervention</p> <p>Disponibilité :2 Fiabilité :2</p>

Critère	Question	Sous-Question	Indicateurs	Sources d'information	Méthode de collecte de données	Disponibilité et fiabilité (3 : fort; 2 : bien; 1 faible)
		Quelles sont la force ou l'intensité de chacun des facteurs susceptibles de limiter l'impact futur de l'intervention?	Force, intensité, fréquence et probabilité des facteurs pouvant entraver l'impact de l'intervention	Études de référence, rapports d'activités, rapports de suivi-évaluation ainsi que des partenaires Perceptions des partenaires et parties prenantes aux projets	Collecte de données documentaires auprès du PAM Bureau pays, PAM Sous-bureau (Gitega), des autorités gouvernementales concernées et des partenaires de mise en œuvre (WVI, CDS, DPE, autres) Entrevues avec responsables de projets/ organisations/ coopératives/ institutionnels/ autres parties prenantes	
5. DURABILITÉ	Le programme a-t-il correctement considéré une stratégie de sortie?	Si existantes, quelles sont les caractéristiques et modalités d'une stratégie de sortie pour chacun des effets attendus (4) du projet "Éliminer la faim..." (provinces de "BCBR")	Existence, nature et portée des stratégies de sortie prévues ou mises en œuvre pour chacun des deux projets Perceptions des différentes parties prenantes (bailleurs/ autorités locales/	Revue documentaire (évaluations, plans stratégiques annuels, littérature entre PAM et bailleurs de fonds) Entrevues avec opérateurs, bailleurs de fonds	Collecte de données documentaires auprès du PAM Bureau pays, PAM Sous-bureau (Gitega), des autorités gouvernementales concernées et des partenaires de mise en œuvre (WVI, CDS, DPE, autres)	La mission d'évaluation a été informée du fait que le projet financé par l'UE ne serait pas reconduit sous sa forme actuelle. Par contre, l'UE

Critère	Question	Sous-Question	Indicateurs	Sources d'information	Méthode de collecte de données	Disponibilité et fiabilité (3 : fort; 2 : bien; 1 faible)
		Si existantes, quelles sont les caractéristiques et modalités d'une stratégie de sortie pour chacun des effets (2) attendus du "Projet cantines scolaires" (province de Gitega) ?	bénéficiaires (coopératives/écoles/ parents) sur les stratégies de sortie	et parties prenantes locales Rapports des partenaires	Entrevues avec responsables de projets/ organisations/ coopératives/ institutionnels/ autres parties prenantes	aurait investi dans cinq autres projets dirigés par des consortia d'acteurs pour donner suite à ses engagements. Reste à savoir si certaines interventions continuent leur intervention dans les mêmes secteurs que ceux analysés par l'évaluation
		Les paramètres des stratégies de sortie envisagés sont-ils réalistes au vu des acquis des deux projets? Quels sont les principaux obstacles ou facteurs contraignants aux stratégies de sorties anticipées?	Évidence que les paramètres des stratégies de sortie sont en continuité/ complémentarité avec les acquis des projets à la fin 2018 Perceptions des forces/faiblesses des facteurs locaux pouvant faciliter ou contraindre toute stratégie de sortie	Revue documentaire (évaluations, plans stratégiques annuels, littérature entre PAM et bailleurs de fonds) Entrevues avec opérateurs, bailleurs de fonds et parties prenantes locales Rapports des partenaires Analyse comparée des acquis de fin de projet et conditions	Collecte de données documentaires auprès du PAM Bureau pays, PAM Sous-bureau (Gitega), des autorités gouvernementales concernées et des partenaires de mise en œuvre (WVI, CDS, DPE, autres) Entrevues avec responsables de projets/ bailleurs/ organisations/ coopératives/ institutionnels/ autres parties prenantes	L'investissement dans la durée de la part des Pays Bas met cette question de l'avant. Elle présente une valeur stratégique

Critère	Question	Sous-Question	Indicateurs	Sources d'information	Méthode de collecte de données	Disponibilité et fiabilité (3 : fort; 2 : bien; 1 faible)
				préalables pour la mise en œuvre d'une stratégie de sortie		tant pour le PAM que pour le Gouvernement Disponibilité :2 Fiabilité :

Annexe IV Calendrier de la mission d'évaluation

Jour	heures	Activité	Responsable commentaire	Lieu	Commentaires
Mercredi 06/02	08.00- 17.00	Formation des agents	Désiré, Clémence	Bujumbura	
Mercredi 07/02	08.00- 17.00	Formation des agents	Désiré, Clémence	Bujumbura	
Vendredi 08/02	09.30- 10.00	Rencontre avec S.E. Mme la Ministre de l'Éducation nationale	PAM (Monique, Rep) + Yvan	Bujumbura	
	09.00- 12.00	Visite de coopérative prétest	Désire, Solange , Clémence	Maramvya	
	10.30- 11.00	Conf call avec Gitega pour organisation plan de visites	Jean + Yvan	Bujumbura	
	11.00- 12.00	Discussion avec Emile, Monique, Eli, Josephine	Yvan	Alimentation scolaire, P4P, M&E	
Lundi 11/02		Rencontres avec bailleurs de fonds	Yvan, Solange, Désiré, Clémence	Bujumbura	
	15.00	Voyage à Gitega		Bujumbura -Gitega	
Mardi 12/02	10 :00	Visite de courtoisie Gouverneur	PAM Gitega	Gitega	
		Visite sous bureau PAM (Serge, Dieudonné, Pascal,...)	PAM Gitega	Gitega	<i>Entretiens dans les écoles tirées ainsi que dans les structures de santé proches</i>
		Début de la collecte des données ECOFO NKONDO ECOFO NYARUSANGE <i>CDS Nyarusange</i>	Equipe d'évaluation / PAM GITEGA	Gitega	Le bureau de Gitega et WVI mobilisent les bénéficiaires et autres parties prenantes à proximité

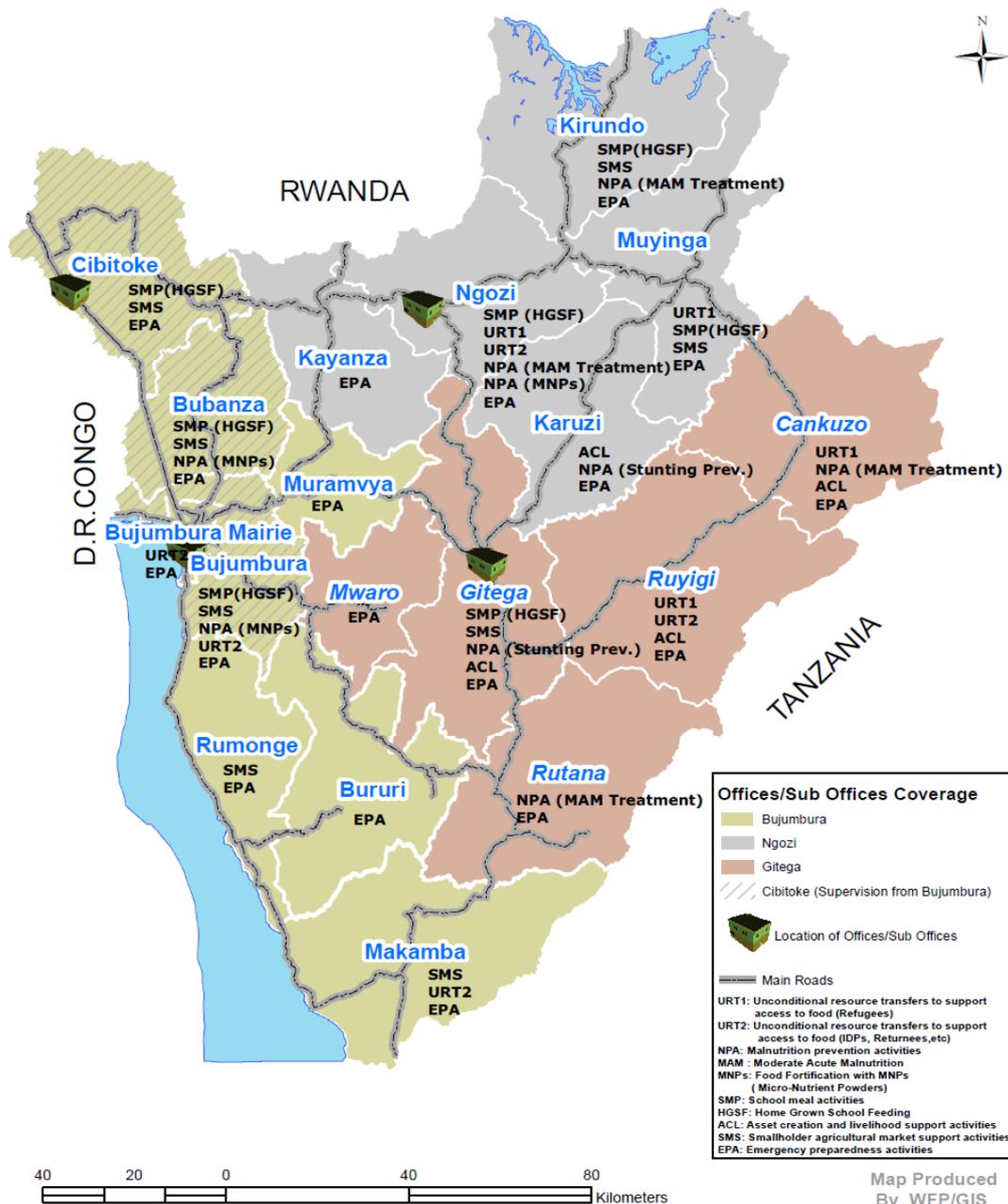
Jour	heures	Activité	Responsable commentaire	Lieu	Commentaires	
Mercredi 13/02		Collecte des données (suite) ECOFO MURAMA1 ECOFO RYANSORO <i>CDS Nyakarambo</i>	Equipe d'évaluation / PAM GITEGA	Gitega	Le bureau de Gitega et WVI mobilisent les bénéficiaires et autres parties prenantes à proximité	
jeudi 14 /02		Collecte des données (suite) ECOFO NDAVA1 ECOFO BUBAJI <i>CDS Buraza</i>	Equipe d'évaluation / PAM GITEGA	Gitega	Le bureau de Gitega et WVI mobilisent les bénéficiaires et autres parties prenantes à proximité	
Vendredi 15/02		Collecte des données (suite)	Equipe d'évaluation / PAM GITEGA	Gitega		
Lundi 18/02		Débriefing Bureau pays	PAM / Yvan	Bujumbura	Participants : CD, HOP, Liboire/DCSCO, Comité évaluation.	
Mardi 19/02		Collecte des données auprès des écoles, coopératives et partenaires du projet : Provinces Bubanza, Bujumbura et Cibitoke.	Equipe	Ecole	Coopérative	Commune-Province
			Binome1	ECOFO Buhororo	Wanainci	Bubanza-Bubanza
			Binome2	ECOFO Cirisha 1	Dutezimbere Igiterwa c'imboga	ISALE -Bujumbura
			Binome3	Primary school Bugoma	COREBU	MUTIMBUZI - Bujumbura
Mercredi 20/02		Collecte des données auprès des écoles, coopératives et partenaires du projet : Provinces Bubanza, Bujumbura et Cibitoke.	Equipe	Ecole	Coopérative	Commune-Province
			Binome1	ECOFO Mitakataka	Terimbere	Bubanza-Bubanza
			Binome2	ECOFO Nyarumpongo	Tujehamwe turwanye ubukene	BUGANDA-CIBITOKÉ

Jour	heures	Activité	Responsable commentaire	Lieu	Commentaires	
			Binome3	Primary school Maramvya III	Girumwetedukore	MUTIMBUZI - Bujumbura
			Binome4	Primary school NDAVA TR	Twikenure	ISALE -Bujumbura
jeudi 21/02		Projet Pays Bas – collecte des données auprès des écoles, coopératives et partenaires du projet : Provinces Bubanza, Bujumbura et Cibitoke.	Equipe	Ecole	Coopérative	Commune- Province
			Binome1	ECOFO Bugume	Duhurikire Hamwe	Duhurikire Hamwe
			Binome2	Primary School Rugazi 1	Twese Mwiterambere	Twese Mwiterambere
			Binome3	ECOFO Kabezi II	Kazoza Ninga	Kazoza Ninga
			Binome4	Primary school MPARAMBO	Tsindagirabigega	Tsindagirabigega
Vendredi 22/02		Projet Pays Bas – collecte des données auprès des écoles, coopératives et partenaires du projet : Provinces Bubanza, Bujumbura et Cibitoke.	Equipe	Ecole	Coopérative	Commune- Province
			Binome1	Primary School Rugazi 1	Twiyunge de Kabamba	RUGAZI-BUBANZA
			Binome2	ECOFO Mena	TUZAMUKE MUMWIMBU	MUTIMBUZI - Bujumbura
			Binome3	Primary school KAGWEMA	Kerebuka dukore	MUTIMBUZI - Bujumbura
			Binome4	ECOFO Kabezi II	NTITUGUNGANE de BURAMATA	Gihanga-Bubanza

Annexe V Présence du PAM au Burundi et carte des cantines scolaires au Burundi (octobre 2018)

Représentation de la présence et des activités du PAM au Burundi (2018)²³⁵

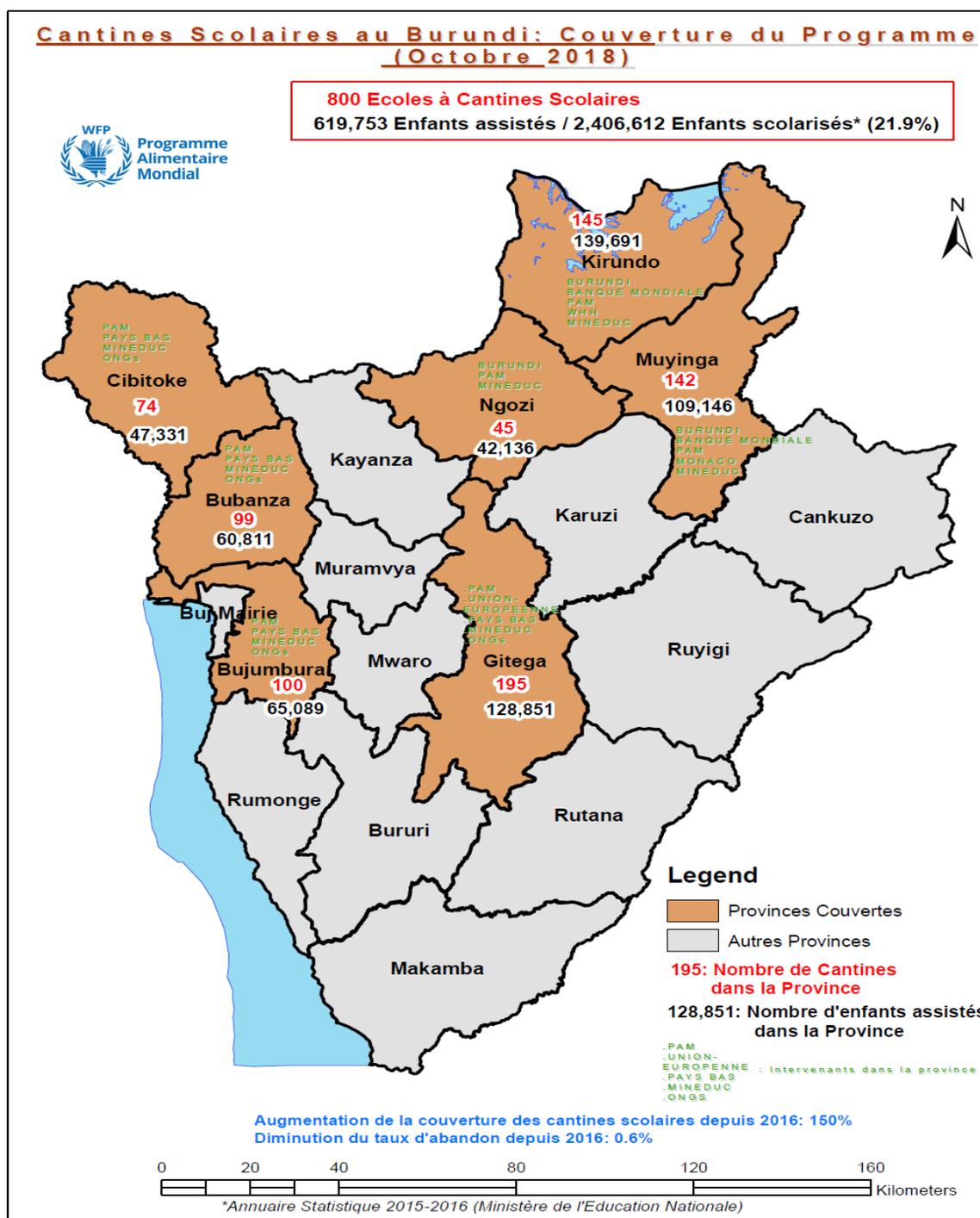
BURUNDI: WFP PRESENCE AND ACTIVITIES



²³⁵ Carte préparée par PAM Burundi, avril 2018

Situé au centre du pays, le sous-bureau de Gitega couvre les activités du centre et de l'est du pays. Il dispose de facilités de stockage, de vastes bureaux et d'une interconnexion rapide avec les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux présents sur la zone. Comme l'illustrent les différents acronymes présents sur la carte, le PAM au Burundi développe des activités d'assistance alimentaire au projet des personnes déplacées, réfugiés, retournées et rapatriées, des activités de prévention ou de lutte contre la malnutrition, de cantines scolaires et de jardins scolaires, d'appui au développement de l'agriculture ou de développement d'actifs en renforcement de la production agricole.

Cantines scolaires au Burundi (octobre 2018)



Depuis la mise en place du programme de cantines scolaires au Burundi, celui-ci **a cru de 150%**, sans toutefois toucher toutes les provinces du pays puisque seules **7 provinces sur les 18** que compte le Burundi sont couvertes par le programme.

La carte permet aussi de visualiser le nombre d'écoles ciblées par le programme de cantines scolaires dans les quatre provinces de concentration des deux projets visés par l'évaluation (à l'**automne 2018**, mais sur la base de l'*Annuaire statistique 2015-2016*), à savoir :

- **Gitega** : 195 écoles/128 851 enfants assistés
- **Cibitoke** : 74 écoles/47 331 enfants assistés
- **Bubanza** : 99 écoles/ 60 811 enfants assistés
- **Bujumbura rural** : 100 écoles/ 65 089 enfants assistés
- **Total estimé**: 468 écoles/322081 enfants assistés (soit une moyenne de 688 enfants assistés par école)

Annexe VI Parties prenantes de l'évaluation

Le **Rapport de démarrage** avait présenté en son **Annexe VIII** une analyse exhaustive des parties prenantes de l'évaluation²³⁶ Nous ne ferons donc ici que reprendre un résumé consolidé de ces dernières.

Gouvernement du Burundi

Les deux principaux ministères de première ligne engagés dans l'appui aux projets sont le Ministère de l'Éducation, duquel dépend le développement du Programme national d'alimentation scolaire (PNAS), et le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage. Ces derniers sont les premiers intéressés à voir le projet approfondir la mise en œuvre du programme des cantines scolaires, tout comme de voir les coopératives agricoles améliorer leur productivité et leur capacité à vendre de plus en plus de denrées alimentaires aux écoles.

Agences et organisations partenaires

- **Agences du SNU**, particulièrement l'UNICEF, la FAO, le FIDA : Chaque agence des Nations Unies a un intérêt à ce que les deux projets renforcent leurs actions engagées au niveau national, dans le cadre de l'UNDAF, en matière d'éducation des enfants, d'amélioration des pratiques agricoles et de renforcement des coopératives, d'amélioration des conditions des femmes enceintes et allaitantes ou encore de l'hygiène dans les écoles.
- **ONG nationales et internationales** : Il faut distinguer deux catégories de partenaires ONG : ceux qui sont en partenariat direct avec le PAM sur l'un ou l'autre des projets dans le cadre de leur mise en œuvre, soit sur Gitega (WVI pour la nutrition et AVEDEC pour les foyers améliorés institutionnels, Action Batwa pour les foyers améliorés communautaires) ou dans les provinces de l'ouest (BDD Bubanza); et ceux qui sont plus simplement en synergie avec le projet, le plus souvent parce qu'ils travaillent avec les mêmes partenaires (coopératives) ou qu'ils reçoivent du financement de la part des Pays Bas pour d'autres actions en appui au secteur agricole (GVC, CAPAD, ICCO).
- **Acteurs locaux**: coopératives de production agricole : le nombre de coopératives de production agricole bénéficiant de la connexion au marché des cantines s'élève, selon le PAM, à 143 coopératives totalisant 32 788 membres²³⁷. Le nombre de coopératives bénéficiaires, e.g. présentes dans la zone d'action des trois provinces ciblées, s'élève selon les termes de référence, à 90²³⁸. Cependant, le PAM a demandé, lors de la mission de démarrage de l'évaluation, à ce que ce chiffre soit réduit pour ne comprendre qu'un échantillon de 32 coopératives activement engagées depuis le début du projet, auxquelles il fallait rajouter 17 autres coopératives qui ont été rajoutées ultérieurement au programme, en 2018.
- **Acteurs privés** : MINOLAC (Fortification) et MDB (Lait) : ces acteurs bénéficient d'actions ciblées de la part du PAM pour qu'ils respectent des règles de qualité internationalement reconnues. Ils agissent comme acteurs de transformation de la farine de maïs ou producteurs de lait UHF, deux produits rentrant dans la chaîne de distribution des denrées alimentaires destinées aux écoles.

²³⁶ Analyse des parties prenantes, pp. 107 – 117, Annexe VIII, Évaluation décentralisée, Rapport de démarrage de l'évaluation, 2016 à 2018, janvier 2019

²³⁷ TDR de l'évaluation, Note 8

²³⁸ Ibidem, p. 8

Annexe VII Taux d'exécution du projet financé par les Pays Bas²³⁹

Les données présentées ont été colligées avec l'appui de la direction financière du PAM Burundi. Les données financières consolidées pour le projet financé par l'Union européenne n'étaient pas disponibles au moment de la phase de collecte de données

Le taux d'exécution du projet financé par les Pays Bas sont globalement conformes aux attentes

Lignes budgétaires	Année 2016 (\$)	Année 2017 (\$)	Année 2018 (\$)	Total (\$)	Exécution (\$)	Taux d'exécution
P4P et Cantines scolaires endogènes						
Sous-total Coût des Denrées & Transport, Manutention	2 304 685	3 405 286	2 763 153	8 473 124	7 318 930	86%
Autres Coûts d'opération Directs (ODOC)	629 637	583 423	596 448	1 809 508	1 737 487	96%
Renforcement et Augmentation des capacités (CD&A) des Coopératives et des Écoles						
Autres activités (microprojets, formation, magasins de stockage, etc.)	480 000	1 000 000	450 000	1 930 000	2 635 097	137%
Coûts d'appui directs	454 103	571 551	486 621	1 512 275	2 026 356	134%
Coûts d'appui indirects	270 790	389 218	300 736	960 743	967 719	101%
	4 139 215	5 949 478	4 596 958	14 685 650	14 685 589	100%

²³⁹ Données générées par le système financier du PAM

Annexe VIII Présentation des résultats quantitatifs des deux projets sous évaluation

Le **montant et la quantité des produits alimentaires** générés dans le cadre de la mise en œuvre du projet fait état de 5 810 tonnes métriques²⁴⁰ de biens alimentaires achetés pour la mise en œuvre du **Promotion du développement du secteur agricole à travers les achats locaux**.

Le PAM n'ayant pas pu procéder de manière exclusive à des achats locaux, et ayant dû recourir à des achats au niveau de la sous-région, il est normal de constater que la quantité des vivres distribuées au profit des écoles soit supérieure aux achats organisés par le PAM:

Quantité des vivres distribuées au profit des écoles (en tonnes)²⁴¹

Années scolaires	2016-2017	2017-2018	Total
Quantités de vivres distribuées	3269,31	4789,36	8058,79

Quantité des vivres distribuées au profit du projet de Prévention de la sous nutrition (en tonnes)²⁴²

Années scolaires	Oct. 2017 – Mars 2018	Avril 2018- Jan. 2019	Total
Quantités de vivres planifiées	373,87	569,84	943,71 (100%)
Quantités de vivres reçues	292,60	473,43	766,02 (81,17%)
Quantités distribuées	191,76	540,57	710,90 (75,33%)

Autres produits générés par les deux projets : Les autres produits par les autres projets peuvent se décomposer en différentes composantes :

- Promotion du développement du secteur agricole à travers les achats locaux (Cibitoke, Bubanza et Bujumbura rural)
- Volet Cantines Scolaires Endogènes

Effectifs des enfants nourris à l'école (provinces de l'ouest)²⁴³

Année scolaire	Nombre d'écoles assistées	Effectifs des écoliers nourris		
		Garçons	Filles	Total
2015-2016	152	47 880	47 162	95 042
2016-2017	203	62 767	62 255	126 082
2017-2018	275	88 797	90 705	179 582
2018-2019	276	88 491	90 371	178 862

²⁴⁰ Données partagées par le PAM Burundi : « Quantités achetées par le PAM Burundi auprès des coopératives de 2016-2018 », mars 2019

²⁴¹ Programme des cantines scolaires endogènes, Rapport final : Accord No 2/PAMBDI/2012016, Tableau No 4

²⁴² Annexe, Rapport de distribution, Rapport narratif final du projet de prévention de la sous-nutrition en province de Gitega, WVI, Avril 2019

²⁴³ Ibidem, Tableau 2

Dans les trois provinces de l'ouest, le nombre d'enfants nourris à l'école a augmenté de 88% depuis l'année 2015. On constate néanmoins une légère baisse du nombre d'écoliers nourris entre 2017-2018 et 2018-2019. Les chiffres montrent aussi une légère surreprésentation des filles par rapport aux garçons pour les deux dernières années.

Abris de cuisine et Foyers Améliorés Institutionnels (FAI) construits²⁴⁴

Année scolaire	Abris de cuisine construits	FAI construits
2016-2017	124	191
2017-2018		130
Total	124	321

L'organisation de Foyers améliorés institutionnels est essentielle pour que les écoles se dotent d'espaces fonctionnels, que les équipes travaillent de manière adéquate et que la charge sur l'environnement diminue.

Sélection, financement et mise en œuvre de microprojets communautaires en appui aux cantines scolaires²⁴⁵

Année scolaire	Nombre de microprojets appuyés	Montant de l'appui (FBU)
2016-2017	73	27 740 000
2017-2018	178	72 406 000
Total	251	100 146 000

Les microprojets mis en œuvre par les communautés sont importants pour renforcer les capacités d'accueil des enfants nourris à l'école (foyers, réfectoires), les capacités de stockage, l'équipement des écoles en latrines, le renforcement des lignes d'adduction en eau potable, la construction d'abris de cuisines, etc. Le **financement moyen était de 380 000 FBU** pour 2016-2017 et de **406 000 FBU pour 2017 – 2018**.

Autres activités et produits

- Formation de comités de gestion des cantines scolaires – 119 comités formés pour la période d'évaluation : a) formation aux rôles de chacun dans la gestion des CSE; b) Formation de 3 représentants par école;
- Sensibilisation des communautés pour leur participation dans la mise en œuvre du programme des cantines scolaires endogènes (parents, chefs de collines, administrations locales)

²⁴⁴ Ibidem, Tableau 5

²⁴⁵ Ibidem, Tableau 6

Volet appui à la commercialisation des produits agricoles

Appui à la sélection des coopératives accompagnées

Année scolaire	Nombre de coopératives suivies	Effectifs des membres		
		Hommes	Femmes	Total
2016-2017	32	6669	5419	12 088
2017-2018	48	8972	5862	14 834
2018-2019	48	8972	5862	14 834

La sélection des nouvelles coopératives se fait par le partenaire du PAM qui doit par après valider si les nouvelles élues remplissent les critères stricts exigés par l'organisation. Le chiffre de 48 est donc sujet à des visites d'inspection (en 2019) de la part du PAM pour voir si toutes les coopératives le souhaitant remplissent les critères d'admission au programme.

Annexe IX Augmentation des revenus des coopératives (Question 3)

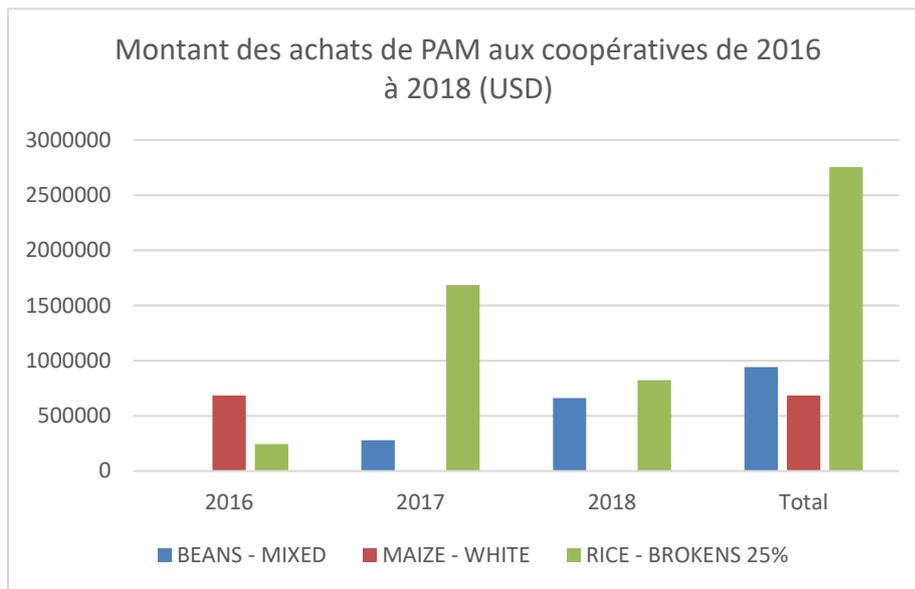
Valeur (en 100,000 BIF) des apports de quelques coopératives éligibles au P4P

Coopératives	Produit	Total tonnes (période 2013-2017)
Abajamugambi	Riz	345
	Haricot	
	Maïs	150
Total		495
Duhurikire Hamwe	Riz	588
	Haricot	700
	Maïs	541
Total		1829
Twizirigane	Riz	320
	Haricot	725
	Maïs	777
Total		1822
Total 3 coopératives		<u>4146</u>

Montant des achats par produits pour chaque année (en USD)

Produits	2016	2017	2018	Total
Haricots		280 125	662 615	942 740
Mais	684 881			684 881
Riz	243 762	1 687 135	823 129	2 754 025
Total général	928643	1 967 260	1 485 744	4 381 647

Le riz domine en valeur les achats du PAM aux coopératives, 2016-2018



Prix unitaires des produits achetés par le PAM, 2016-2018

Prix/kg en BIF			
Denrée	En 2016	En 2017	En 2018
Haricot	1300	1200	1100
Mais	700	800*	500*
Riz	1400	1900	1600

*(À noter que le PAM n'a pas acheté de maïs auprès des coopératives en 2017 comme en 2018)

Évolution des chiffres d'affaires moyens des coopératives, par province, de 2016 à 2018

Province	Chiffre d'affaires 2016	Chiffre d'affaires 2017	Chiffre d'affaires 2018	Effectif
Bubanza	5 148 772 000	4 631 115 400	4 936 804 600	5
Bujumbura	911 035 990	1 375 428 510	854 972 635	4
Cibitoke	1 180 828 571	1 379 375 735	1 063 683 319	7
Total	7 240 636 561	7 385 919 645	6 855 460 554	16

Évolution des chiffres d'affaires individuels par coopérative étudiée, de 2016 à 2018 (BIF)

N°	Province	Coopérative	Chiffre d'affaire 2016	Chiffre d'affaire 2017	Chiffre d'affaire 2018	A vendu au PAM
1	Cibitoke	Twuzuze Ibigega	66 611 600	25 221 800	28 145 500	2016
2	Cibitoke	OPROSKA	164 738 200	279 998 400	272 884 100	2016
3	Cibitoke	ACORI	580 376 555	871 466 895	515 874 036	Pas de vente au PAM
4	Cibitoke	Rwizumuceri	89 939 866	104 907 000	113 113 383	Pas de vente au PAM
5	Cibitoke	Ruziba-Nyamakarabo	202 930 950	27 600 000	53 673 000	Pas de vente au PAM
6	Cibitoke	Tugwizumwimbu kijambere	31 935 600	37 726 640	24 057 000	Pas de vente au PAM

N°	Province	Coopérative	Chiffre d'affaire 2016	Chiffre d'affaire 2017	Chiffre d'affaire 2018	A vendu au PAM
7	Cibitoke	Buseruko-Rugajo	44 295 800	32 455 000	55 936 300	Pas de vente au PAM
8	Bujumbura	Girumwete dukore	612 772 200	862 849 910	506 594 840	2016 et en 2017
9	Bujumbura	COREBU	238 184 800	426 345 600	261 936 000	Pas de vente au PAM
10	Bujumbura	KAKI	51 460 390	74 753 400	74 237 495	Pas de vente au PAM
11	Bujumbura	Dutezimbere igiterwa c'imboga	8 618 600	11 479 600	12 204 300	Pas de vente au PAM
12	Bubanza	Duhurikirehamwe	1 483 378 400	1402 601 600	1 279 741 800	2016, 2017 et 2018
13	Bubanza	Terimbere	1 343 719 600	393 240 600	655 541 000	2016 et en 2018
14	Bubanza	Twizigirane	1 547 921 200	1 686 948 800	1 722 541 000	2016 et en 2017
15	Bubanza	Kazozakeza mubikorwa	272 510 800	437 469 400	782 652 800	Pas de vente au PAM
16	Bubanza	Dukorerehamwe	501 242 000	710 855 000	496 328 000	Pas de vente au PAM
TOTAUX			7 240 636 561	7 385 919 645	6 855 460 554	

Évolution du chiffre d'affaires moyen selon que la coopérative ait vendu ou pas au PAM :

Marchés du PAM	Évolution du chiffre d'affaire entre 2016 et 2018			Nombre coopératives
	2016	2017	2018	
2016	115 674 900	152 610 100	150 514 800	2
2016 et 2017	1 080 346 700	1 274 899 355	1 114 567 920	2
2016 et 2018	1 343 719 600	393 240 600	655 541 000	1
2016, 2017 et 2018	1 483 378 400	1 402 601 600	1 279 741 800	1
N'a pas vendu au PAM	202 149 536	273 505 854	239 001 231	10
Moyenne	452 539 785	461 619 978	428 466 285	16

Évolution des quantités vendues, du chiffre d'affaires réalisé par les coopératives partenaires du PAM pour la période 2016-2018

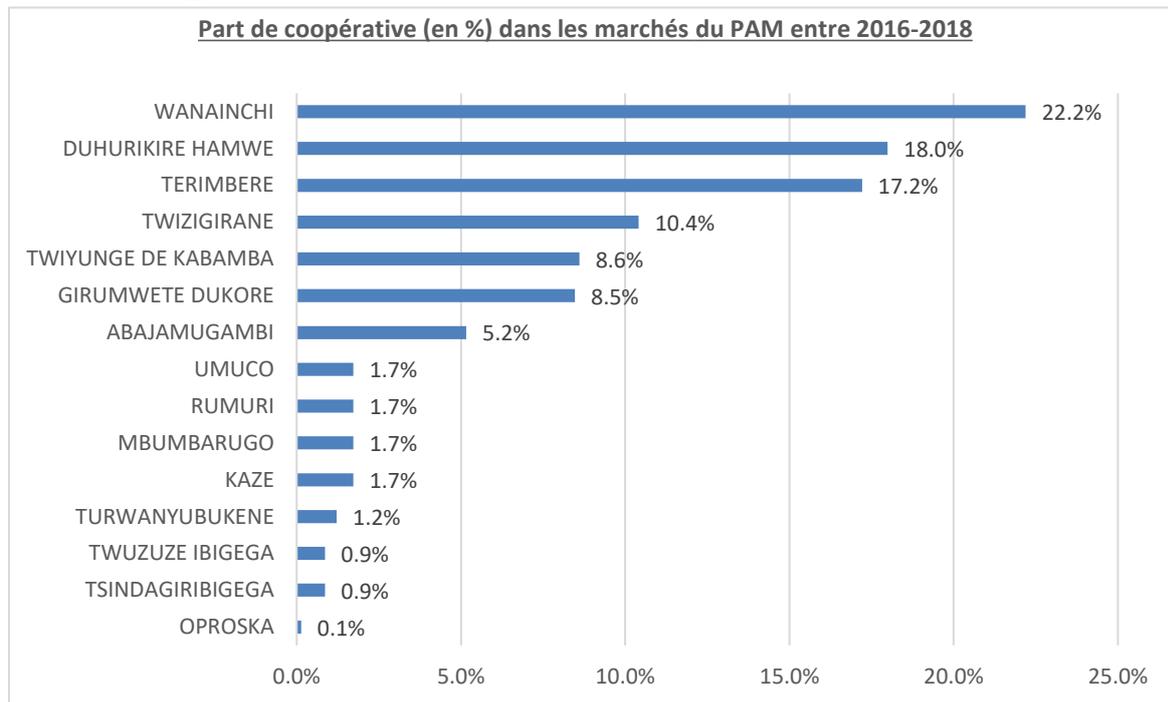
N°	Province	Coopérative	Denrée	Année et Quantité vendue (en tonnes)			Année et chiffre d'affaire (en Fbu)						Commentaire			
				2016	2017	2018	2016	Production Agricole (FBU)	Total Chiffre d'affaire 2016	2017	Production Agricole (FBU)	Total Chiffre d'affaire 2017		2018	Production Agricole (FBU)	Total Chiffre d'affaire 2018
1	Cibitoke	1.Twuzuze ibigega	Haricot	-	0	0	3,515,000		66,611,600	661,000	276,000	25,221,800	981,800	530,200	28,145,500	A vendu au PAM en 2016
			Maïs	90	28	49		63,096,600			22,688,800			24,329,500		
			Riz	-	1	1					1,596,000			2,304,000		
2	Cibitoke	2.OPROSKA	Haricot	1	1	1	11,308,000	891,800	164,738,200	6,434,000	1,119,600	279,998,400	8,214,000	616,000	272,884,100	A vendu au PAM en 2016
			Maïs	25	19	36		17,626,000			14,911,200			17,964,500		
			Riz	96	136	154		134,912,400			257,533,600			246,089,600		
3	Cibitoke	3.ACORI	Haricot	-	-	-	9,421,555		580,376,555	15,226,195		871,466,895	21,030,836		515,874,036	N'a pas vendu au PAM
			Maïs	-	-	-										
			Riz	408	451	309		570,955,000			856,240,700			494,843,200		
4	Cibitoke	4.Rwizumuceri	Haricot	-	-	-	30,750,666		89,939,866	46,282,500		104,907,000	38,516,583		113,113,383	N'a pas vendu au PAM
			Maïs	-	-	-										
			Riz	42	31	47		59,189,200			58,624,500			74,596,800		
5	Cibitoke	5.Ruziba-Nyamakarabo	Haricot	140	14	7	3,662,750	182,338,000	202,930,950	11,040,000	16,560,000	27,600,000	19,161,000	7,392,000	53,673,000	N'a pas vendu au PAM
			Maïs	-	-	-										
			Riz	12	-	17		16,930,200						27,120,000		
6	Cibitoke	6.Tugwizumwimu kijambere	Haricot	-	-	-	2,418,000		31,935,600	2,444,240		37,726,640	2,532,000		24,057,000	N'a pas vendu au PAM
			Maïs	42	44	40		29,517,600			35,282,400			20,117,000		
			Riz	-	-	1								1,408,000		

N°	Province	Coopérative	Denrée	Année et Quantité vendue (en tonnes)			Année et chiffre d'affaire (en Fbu)								Commentaire			
				2016	2017	2018	2016	Production Agricole (FBU)	Total Chiffre d'affaire 2016	2017	Production Agricole (FBU)	Total Chiffre d'affaire 2017	2018	Production Agricole (FBU)		Total Chiffre d'affaire 2018		
7		7.Buseruko-Rugajo	Haricot	8	-	2	15,500,000	10,748,400	44,295,800	5,000,000		32,455,000	12,950,000	2,592,700	55,936,300	N'a pas vendu au PAM		
			Maïs	-	-	-												
			Riz	13	14	25		18,047,400						27,455,000			40,393,600	
8		8.Girumwete dukore	Haricot	5	3	5	45,529,000	6,921,200	612,772,200	55,010,410	3,841,200	862,849,910	36,498,540	5,241,500	506,594,840	A vendu au PAM en 2016 et en 2017		
			Maïs	100	-	31		70,000,000									15,642,000	
			Riz	350	423	281		490,322,000			803,998,300			449,212,800				
9	Bujumbura	9.COREBU	Haricot	-	-	-	20,932,800		238,184,800	20,505,600		426,345,600	21,360,000		261,936,000	N'a pas vendu au PAM		
			Maïs	-	-	-												
			Riz	155	214	150		217,252,000			405,840,000			240,576,000				
10		10.KAKI	Haricot	-	-	-	4,805,390		51,460,390	4,252,000		74,753,400	4,528,695		74,237,495	N'a pas vendu au PAM		
			Maïs	-	-	-												
			Riz	33	37	44		46,655,000			70,501,400			69,708,800				
11		11.Dutezimbere igiterwa c'imboga	Haricot	2	3	3	3,256,000	2,785,900	8,618,600	3,964,000	4,038,000	11,479,600	5,855,000	3,220,800	12,204,300	N'a pas vendu au PAM		
			Maïs	4	4	6		2,576,700			3,477,600			3,128,500				
			Riz	-	-	-												
12	Bubanza	12.Duhurikirehamwe	Haricot	360	316	512	26,917,000	468,166,400	1,483,378,400	25,520,000	379,248,000	1,402,601,600	35,458,000	563,622,400	1,279,741,800	A vendu au PAM en 2016, 2017 et 2018		
			Maïs	125	156	140		87,745,000			125,049,600			69,935,000				
			Riz	643	459	382		900,550,000			872,784,000			610,726,400				
13		13.Terimbere	Haricot	406	13	469	18,100,000	527,306,000	1,343,719,600	16,000,000	15,228,000	393,240,600	13,000,000	515,493,000	655,541,000	A vendu au PAM en 2016		
			Maïs	460	96	61		322,019,600			76,917,600			30,664,000				

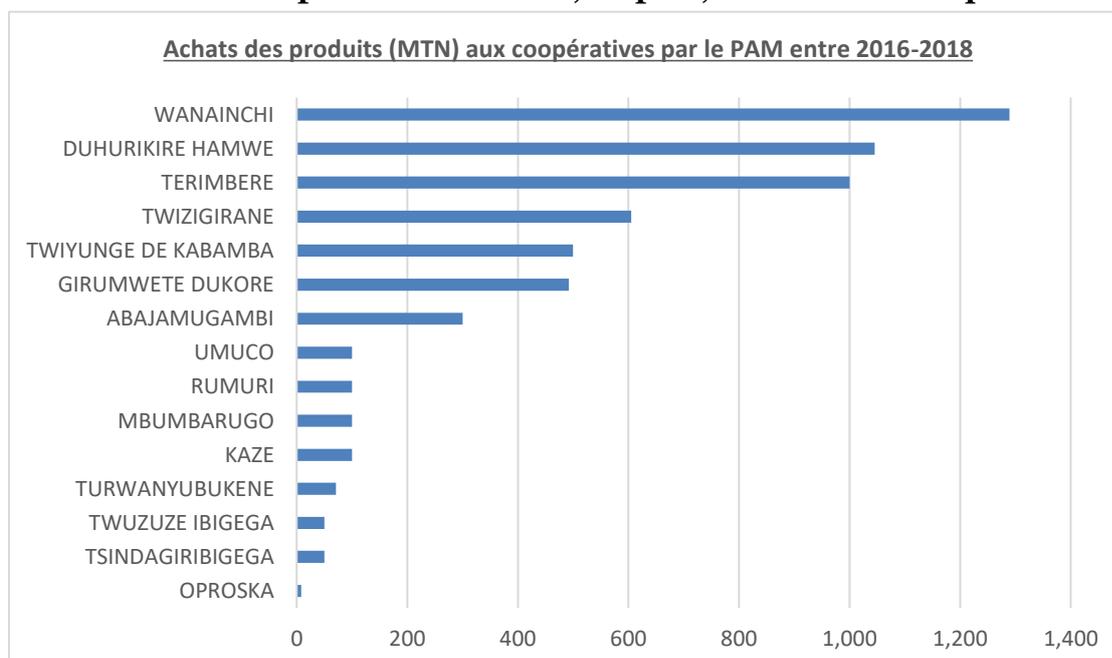
N°	Province	Coopérative	Denrée	Année et Quantité vendue (en tonnes)			Année et chiffre d'affaire (en Fbu)						Commentaire			
				2016	2017	2018	2016	Production Agricole (FBU)	Total Chiffre d'affaire 2016	2017	Production Agricole (FBU)	Total Chiffre d'affaire 2017		2018	Production Agricole (FBU)	Total Chiffre d'affaire 2018
			Riz	340	150	60		476,294,000			285,095,000			96,384,000		et en 2018
14		14.Twizigirane	Haricot	282	317	460	65,000,000	367,068,000	1,547,921,200	50,000,000	379,900,800	1,686,948,800	47,000,000	506,165,000	1,722,541,000	A vendu au PAM en 2016 et en 2017
			Maïs	219	340	1		153,552,000			272,240,000			2,368,000		
			Riz	687	518	729		962,301,200			984,808,000			1,167,008,000		
15		15.Kazozakeza mubikorwa	Haricot	-	-	-	30,000,000		272,510,800	35,000,000		437,469,400	40,600,000		782,652,800	N'a pas vendu au PAM
			Maïs	-	-	-		242,510,800			402,469,400			742,052,800		
			Riz	173	212	464										
16		16.Dukorerehamwe	Haricot	-	-	-	42,000,000		501,242,000	45,000,000		710,855,000	33,000,000		496,328,000	N'a pas vendu au PAM
			Maïs	-	-	-		459,242,000			665,855,000			463,328,000		
			Riz	328	350	290										
TOTAUX							333,116,161	6,907,520,400	7,240,636,561	342,339,945	7,043,579,700	7,385,919,645	340,686,454	6,514,774,100	6,855,460,554	

Annexe X Évolution des coopératives au sein des marchés du PAM et augmentation des revenus des coopératives tenues par des femmes

Part des coopératives (en %) dans les marchés du PAM en 2016 et 2018



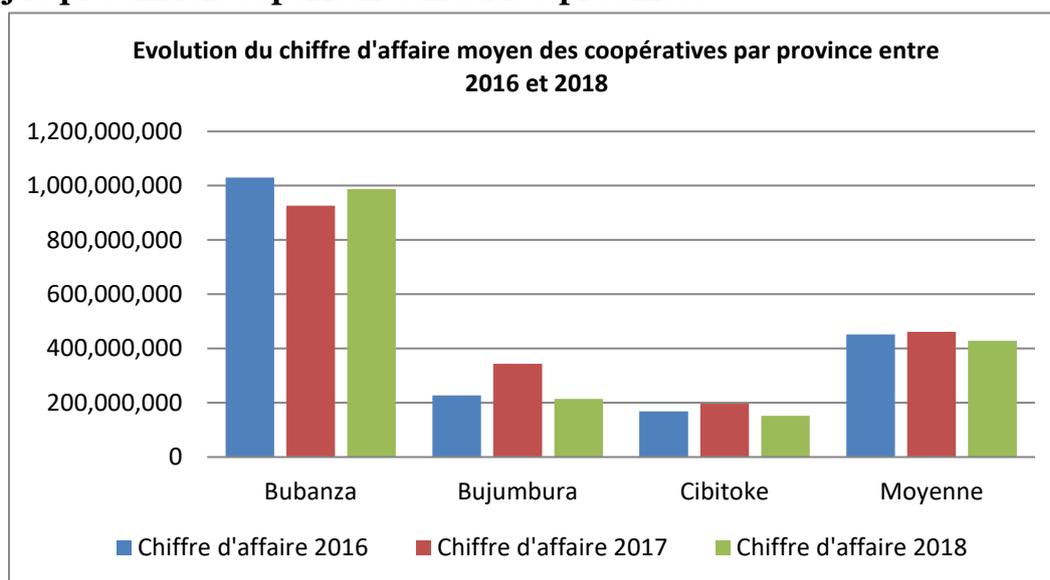
Les quatre coopératives représentant les deux tiers (67,8%) des achats du PAM ont chacune vendu pour 600 Millions, ou plus, de tonnes métriques



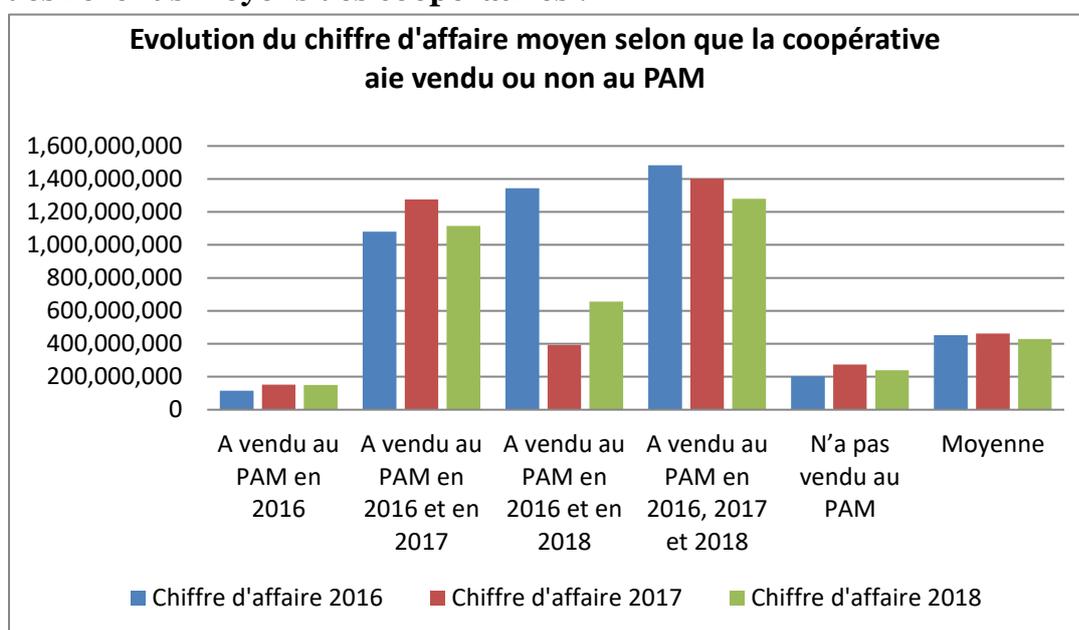
Les chiffres d'affaires moyens par coopérative de 2018 sont inférieurs à ceux de 2016

Province	Chiffre d'affaires 2016	Chiffre d'affaires 2017	Chiffre d'affaires 2018
Bubanza	1 029 754 400	926 223 080	987 360 920
Bujumbura	227 758 998	343 857 128	213 743 159
Cibitoke	168 689 796	197 053 676	151 954 760
Moyenne	452 539 785	461 619 978	428 466 285

La province de Bubanza dispose d'un chiffre d'affaires moyen par coopérative jusqu'à six fois supérieur aux autres provinces



Le fait de vendre ou pas au PAM n'a pas une incidence majeure sur l'évolution des revenus moyens des coopératives :



Évolution des chiffres d'affaire de coopératives dirigées par des femmes, partenaires du PAM pour la période 2016-2018 (FBU)

N°	Province	Coopérative	Chiffre d'affaire 2016	Chiffre d'affaire 2017	Chiffre d'affaire 2018	A vendu au PAM
1	Cibitoke	Twuzuze ibigega	66 611 600	25 221 800	28 145 500	2016
2	Cibitoke	OPROSKA	164 738 200	279 998 400	272 884 100	2016
8	Bujumbura	Girumwete dukore	612 772 200	862 849 910	506 594 840	2016 et en 2017
12	Bubanza	Duhurikirehamwe	1 483 378 400	1 402 601 600	1 279 741 800	2016, 2017 et 2018
13	Bubanza	Terimbere	1 343 719 600	393 240 600	655 541 000	2016 et en 2018
14	Bubanza	Twizigirane	1 547 921 200	1 686 948 800	1 722 541 000	2016 et en 2017

L'évolution de la représentation de genre au sein des coopératives accompagnées

Année scolaire	Nombre de coopératives suivies	Effectif des membres			
		Hommes	Femmes	Total	% Femmes
2014-2015	17	4198	2909	7107	40,9
2015-2016	23	4889	4048	8937	45,2
2016-2017	32	6669	5419	12088	44,8
2017-2018	48	8972	5862	14834	39,5
2018-2019	48	8972	5862	14834	39,5

Proportions des femmes dans les comités de gestion des coopératives en décembre 2018

Province	Président(e) CE				Président(e) CS				Nombre de membres dans les CE				Nombre de membres dans les CS			
	H	F	Tot	%F	H	F	Tot	%F	H	F	Tot	%F	H	F	Tot	%F
Bujumbura	10	2	12	16,6	12	2	14	14,2	55	23	78	29	23	9	32	28,1
Bubanza	15	5	20	25	15	5	20	20	46	39	85	45,8	19	10	29	25,6
Cibitoke	15	1	16	6,2	15	1	16	6,2	71	38	109	34,8	32	16	48	33,3
TOTAL	40	8	48	16,6	42	8	50	16	172	100	272	36,7	84	35	119	29,4

État de distribution des équipements de gestion post-récolte

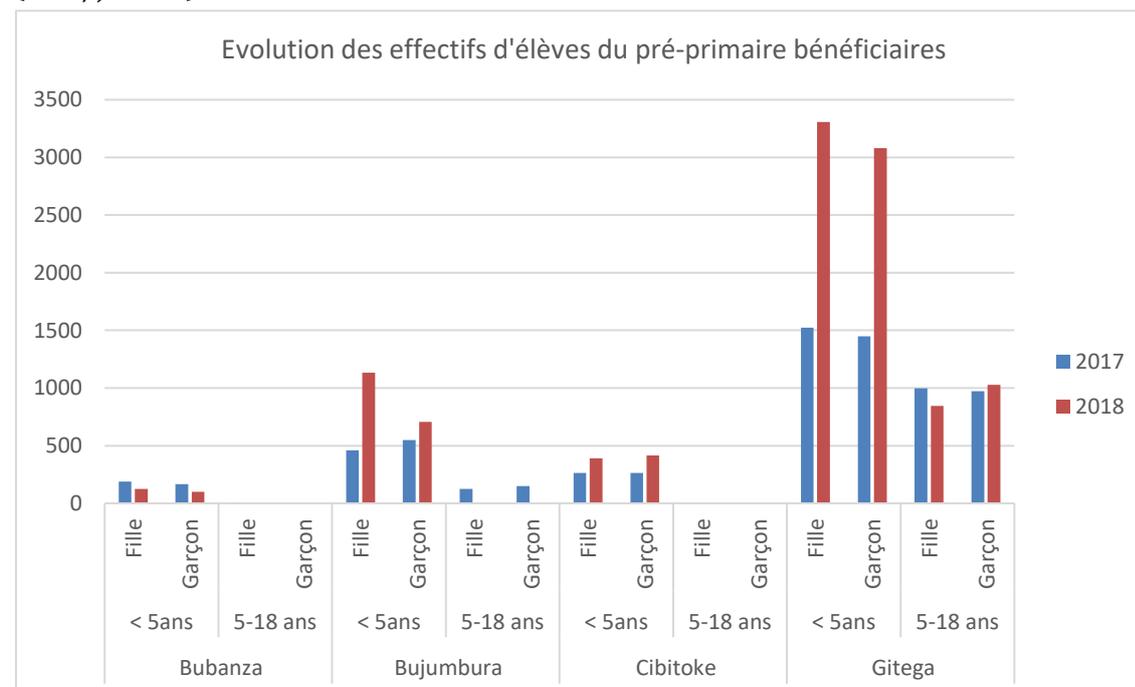
Année scolaire	Nombre de bénéficiaires	Type d'équipements			Observation
		Silos	Sacs	Bâches	
2016-2017	369	106	936	369	Phase expérimentale
2017-2018	4184	495	15000	4184	Phase post expérimentale (diffusion)
Total	4553	601	15936	4553	

Annexe XI Bénéficiaires des suppléments nutritionnels, transferts monétaires et de repas chauds en cantines scolaires (Question 5)

Tableau des bénéficiaires de suppléments nutritionnels planifiés et atteints (Rapport final WVI)

Activités	Bénéficiaires identifiés	Bénéficiaires atteints	%
Distribution de vivres			
Enfants de 6-23 mois	7 166	6660	92,94
FEA	7 405	6466	87,32
Total	14 571	13126	90,08
Transferts monétaires conditionnels			
Enfants de 6-59 mois (MAM)	6 600	6726	101,91
FEA	4 400	4262	96,86
Total	11 000	10988	99,89
Éducation nutritionnelle/sensibilisation			
Tuteurs/parents d'enfant	39 316	39 316	100,00

Nombre d'écoles assistées à offrir des repas chauds et nutritifs au pré-primaire (2017, 2018)

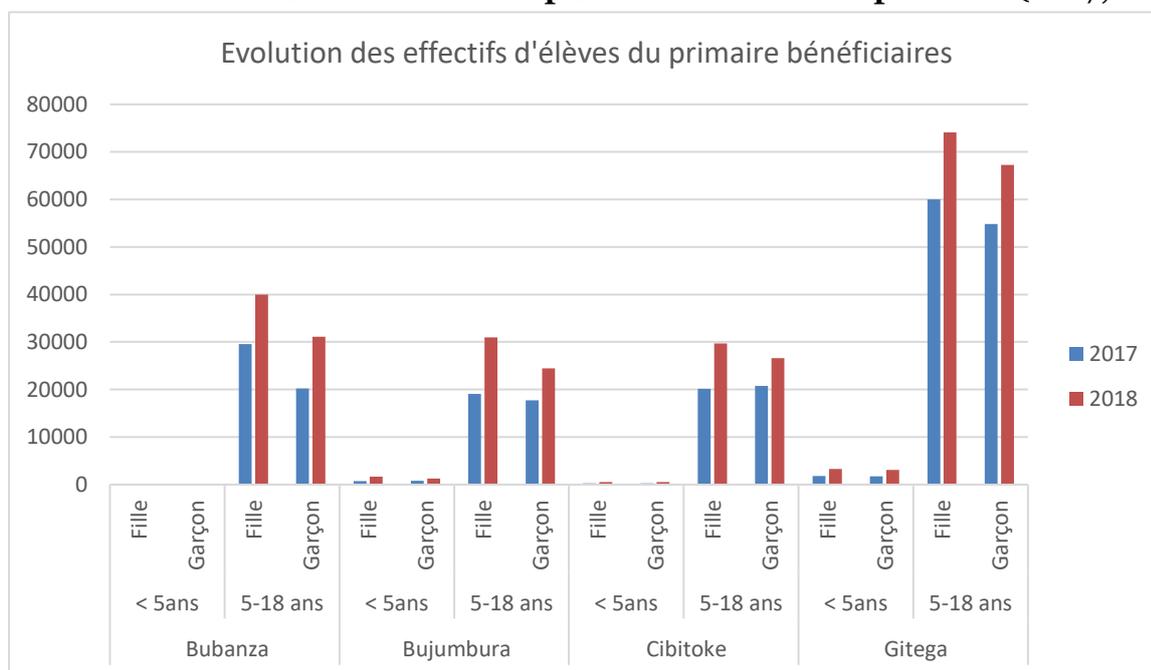


Source: Système COMET, PAM Burundi

Seule la province de Bubanza a vu diminuer le nombre d'école assistées pour le pré-primaire, passant de 5 à 4. Il est important, néanmoins de constater un effectif relativement élevé des enfants de plus de 5 ans au pré-primaire à Gitega alors que dans les autres provinces les enfants du pré-primaire dépassant 5 ans sont rares. La plus forte augmentation est observée à Gitega et relativement à Bujumbura chez les filles de moins de 5 ans.

Le second graphique montre une augmentation systématique des effectifs d'élèves bénéficiaires du programme au niveau des écoles primaires quelle que soit la province, le sexe et l'âge. La province de Gitega enregistre le plus d'élèves bénéficiaires par rapport aux autres provinces

Nombre d'élèves bénéficiaires de repas chauds au niveau primaire (2017,2018)



Source : Système COMET, PAM Burundi

Indicateurs de performance de traitement de la malnutrition aigüe modérée dans les zones du projet financé par l'Union européenne

